



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Fisheries and Oceans

Pêches et océans

Chair:
The Honourable GERALD J. COMEAU

Président:
L'honorable GERALD J. COMEAU

Wednesday, February 5, 2003
Tuesday, February 25, 2003
Wednesday, February 26, 2003

Le mercredi 5 février 2003
Le mardi 25 février 2003
Le mercredi 26 février 2003

Issue No. 3

Fascicule n° 3

Fifth, sixth and seventh meetings on:

Cinquième, sixième et septième réunions concernant:

Matters relating to straddling stocks and to fish habitat

Les stocks chevauchants et l'habitat du poisson

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES
AND OCEANS

The Honourable Senator Gerald J. Comeau, *Chair*

The Honourable Senator Joan Cook, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Johnson
Baker	* Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C.	(or Kinsella)
(or Robichaud, P.C.)	Mahovlich
Cochrane	Meighen
Comeau	Phalen
Cook	Watt
Hubley	

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable (*substitution pending*) is substituted for that of the Honourable Senator Moore (*February 6, 2003*).

The name of the Honourable Senator Meighen is substituted for that of the Honourable Senator Robertson (*October 29, 2002*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PÊCHES ET
OCÉANS

Président: L'honorable Gerald J. Comeau

Vice-présidente: L'honorable Joan Cook

et

Les honorables sénateurs:

Adams	Johnson
Baker	* Lynch-Staunton
* Carstairs, c.p.	(ou Kinsella)
(ou Robichaud, c.p.)	Mahovlich
Cochrane	Meighen
Comeau	Phalen
Cook	Watt
Hubley	

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée comme suit:

Le nom de l'honorable sénateur (*remplacement à suivre*) est substitué à celui de l'honorable sénateur Moore (*le 6 février 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Meighen est substitué à celui de l'honorable sénateur Robertson (*le 29 octobre 2002*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, February 5, 2003
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:18 p.m., in room 256-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Gerald Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Comeau, Cook, Hubley, Johnson, Mahovlich, Phalen and Watt (8).

In attendance: Claude Emery, Research Analyst, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

WITNESS:

From the Northwest Atlantic Fisheries Organisation:

Mr. David Bevan, Chair, Standing Committee on International Control

The committee resumed consideration of its Order of Reference pertaining to its study on matters relating to straddling stocks and to fish habitat (*See Committee proceedings of November 5, 2002, Issue No. 1*).

Mr. Bevan made a presentation and answered questions.

At 7:25 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, February 25, 2003
(8)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:04 p.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Cochrane, Comeau, Cook and Johnson (5).

Other senators present: The Honourable Senators Rompkey and Spivak (2).

In attendance: Claude Emery, Research Analyst, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

From the Newfoundland Provincial Advisory Council on Overfishing:

Dr. Art May, Member;

Mr. Alistair O'Rielly, Member.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 5 février 2003
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des Pêches et des Océans se réunit aujourd'hui à 18 h 18, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerald Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Comeau, Cook, Hubley, Johnson, Mahovlich, Phalen et Watt (8).

Également présent: Claude Emery, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOIN:

De l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest:

M. David Bevan, président, Comité permanent du contrôle international.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté, le comité poursuit son étude des questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson. (*Le texte intégral se trouve dans le fascicule n° 1 du 5 novembre 2002.*)

M. Bevan fait un exposé puis répond aux questions.

À 19 h 25, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mardi 25 février 2003
(8)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 19 h 04, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Cochrane, Comeau, Cook et Johnson (5).

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Rompkey et Spivak (2).

Également présents: Claude Emery, analyste de la recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS:

Du Newfoundland Provincial Advisory Council on Overfishing:

M. Art May, membre;

M. Alistair O'Rielly, membre.

The committee resumed consideration of its Order of Reference pertaining to its study on matters relating to straddling stocks and to fish habitat (*See Committee proceedings of November 5, 2002, Issue No. 1*).

It was moved by the Honourable Senator Comeau — That the March 18, 2003, meeting of the committee be televised. The question being put on the motion, it was adopted.

Mr. O'Rielly made a presentation.

Dr. May made a presentation.

Together, the witnesses answered questions.

At 8:41 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 26, 2003
(9)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:23 p.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Comeau, Cook, Johnson and Mahovlich (5).

In attendance: Claude Emery, Research Analyst, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

At 6:25 p.m., the committee went *in camera* to discuss its future business. Committee members agreed that Don Jackson (Research Assistant to the Honourable Senator Mahovlich), Nicole Power (Research Assistant to the Honourable Senator Cochrane) and Suzanne Gallant (page of the Senate) could remain in the room during the *in camera* discussion, in addition to the Committee Attendant and the two interpreters.

At 7:12 p.m., the committee opened its meeting to the public and proceeded to consider a draft budget.

It was moved by the Honourable Senator Johnson — That the following budget application for the fiscal year extending from April 1, 2003 to March 31, 2004, be concurred in and that the Chair submit the application to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Professional and other services	\$13,500
Transportation and communications	\$142,950
All other expenditures	\$300
TOTAL	\$156,750

Le comité reprend l'étude de son ordre de renvoi portant sur les stocks chevauchant et l'habitat du poisson (*Voir les délibérations du comité du 5 novembre 2002, Fascicule N^o 1*).

Il est proposé par l'honorable sénateur Comeau — Que la réunion du 18 mars 2003 du comité soit télévisée. La question, mise aux voix, est adoptée.

M. O'Rielly fait un exposé.

M. May fait un exposé.

Les témoins répondent ensemble aux questions.

À 20 h 41, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mercredi 26 février 2003
(9)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 23, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Cochrane, Comeau, Cook, Johnson et Mahovlich (5).

Également présent: Claude Emery, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

À 18 h 25, le comité se réunit à huis clos pour discuter de ses travaux futurs. Les membres du comité acceptent que Don Jackson (adjoint de recherche de l'honorable sénateur Mahovlich), Nicole Power (adjointe de recherche de l'honorable sénateur Cochrane), Suzanne Gallant (page du Sénat), le préposé au comité et les deux interprètes restent sur place pendant la discussion à huis clos.

À 19 h 12, le comité entreprend la séance publique et examine un avant-projet de budget.

L'honorable sénateur Johnson propose — Que la demande de budget suivante, pour l'exercice allant du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, soit approuvée, et que le président la soumette au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Services professionnels et autres	13 500 00 \$
Transport et communications	142 950 00 \$
Autres dépenses	300 00 \$
TOTAL	156 750 00 \$

The question being put on the motion, it was adopted.

At 7:14 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 19 h 14, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Richard Maurel

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, February 5, 2003

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:18 p.m. to examine matters relating to straddling stocks and to fish habitat.

Senator Gerald J. Comeau (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Tonight we are fortunate to have Mr. Bevan, who is no stranger to this committee. He has appeared before us in the past. He happens to be the chair of the Standing Committee on International Control, STACTIC, with the Northwest Atlantic Fisheries Organization, NAFO. Please proceed, and we will then have questions from the committee members.

[*Translation*]

Mr. David Bevan, Chair of the Standing Committee, Northwest Atlantic Fisheries Organization: I will be making my presentation in English. However, all of the background material is available in French.

[*English*]

I will begin with a description of NAFO. NAFO currently comprises 17 contracting parties — Bulgaria, Canada, Cuba, Denmark on behalf of the Faroes and Greenland, Estonia, the European Union with 15 countries, France on behalf of Saint-Pierre-et-Miquelon, Iceland, Japan, Korea, Latvia, Lithuania, Norway, Poland, Russian Federation, Ukraine and the U.S.A. There are 31 countries that are members of NAFO.

For the most part, they are involved in fishing outside the Canadian 200-mile limit in the NAFO regulatory area. That is the area managed by NAFO outside of our exclusive economic zone.

Some of those countries have recently joined, specifically Korea in 1993, Ukraine, U.S.A. and France on behalf of Saint-Pierre-et-Miquelon. Bulgaria is a member of NAFO, but is not active. Romania formally withdrew.

In NAFO, there are two types of states. First, the coastal states, which have waters that are within the NAFO convention area. There is a map included in the presentation where honourable senators will see where that goes. Canada, U.S., France, and Denmark on behalf of Greenland, are all coastal states. However, only Canada is a coastal state where all the straddling stocks are managed by NAFO. NAFO manages stocks of great importance to Canada — cod and other groundfish stocks, for example, are managed by NAFO and are of great importance to Canada. The only other contracting party is France with an interest in squid, but that has not been of economic importance for the last 25 years.

NAFO is made up of four bodies. The general council looks after the administration of NAFO. It sets the budgets and salaries, oversees the performance of the executive secretary, and

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 5 février 2003

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 18 h 18 pour étudier les questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson.

Le sénateur Gerald J. Comeau (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Nous avons la chance, ce soir, de recevoir M. Bevan, qui connaît bien notre comité. Il a déjà comparu devant nous. Il se trouve à être le président du Comité permanent du contrôle international (CPCI) de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO). Vous pouvez y aller, nous passerons ensuite aux questions des membres du comité.

[*Français*]

M. David Bevan, président du comité, Organisation des pêches de l'Atlantique du nord-ouest: Merci monsieur le président, je vais faire la présentation en anglais, toutefois tous les documents sont disponibles en français.

[*Traduction*]

Je vais commencer par une description de l'OPANO. L'OPANO se compose actuellement de 17 parties contractantes: la Bulgarie, le Canada, Cuba, le Danemark au nom des îles Féroé et du Groenland, l'Estonie, l'Union européenne et les 15 pays qu'elle comprend, la France au nom de Saint-Pierre-et-Miquelon, l'Islande, le Japon, la Corée, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la Fédération de Russie, l'Ukraine et les États-Unis. Il y a 31 pays membres de l'OPANO.

Pour la plupart, ceux-ci pêchent au-delà de la limite des 200 milles du Canada, dans la zone de réglementation de l'OPANO. Il s'agit de la zone administrée par l'OPANO à l'extérieur de notre zone économique exclusive.

Certains pays ne se sont joints que récemment à l'OPANO, comme la Corée en 1993, l'Ukraine, les États-Unis et la France, au nom de Saint-Pierre-et-Miquelon. La Bulgarie est membre de l'OPANO mais n'y participe pas activement. La Roumanie s'en est retirée.

Dans l'OPANO, il y a deux types d'États. Il y a d'abord les États côtiers, dont les eaux se trouvent à l'intérieur de la zone d'application de la convention de l'OPANO. Les sénateurs trouveront dans notre mémoire une carte illustrant les limites de cette zone. Le Canada, les États-Unis, la France et le Danemark au nom du Groenland sont tous des États côtiers. Cependant, le Canada est le seul État côtier dont tous les stocks chevauchants sont gérés par l'OPANO. L'OPANO gère des stocks de grande importance pour le Canada, ceux de morue et d'autres poissons de fond, entre autres. La seule autre partie contractante dans ce cas est la France, qui exploite le calmar, mais cette pêche a peu d'importance économique depuis 25 ans.

L'OPANO se compose de quatre organismes. Le conseil général s'occupe de l'administration de l'OPANO. Il établit les budgets et les salaires, surveille le rendement du secrétaire général,

conducts staff performance appraisals, et cetera. The scientific council is the technical group that assesses all of the NAFO stock. That body provides scientific advice and risk assessments relevant to the biological condition of NAFO-managed stocks. The Fisheries Commission is the fish management body in NAFO. It looks at sharing the total allowable catches, TACS, that are recommended by science. It looks after the fishery in terms of control measures, inspection presence and what those parties with inspection presence can do, et cetera. I will elaborate on that shortly. There is a secretariat located in Dartmouth who is responsible to the general council for the day-to-day operation of NAFO. They receive hails and information from vessels fishing in the NAFO regulatory area and they provide that information to the contracting parties.

In respect of the Fisheries Commission's role in management, it receives and reviews the scientific data received from the scientific council. The commission will receive the stock status reports, which indicate how healthy the stocks are. Based on this information, they determine what the total allowable catch and quota allocations should be to each contracting party. Essentially, in NAFO, all fisheries are managed on a total allowable catch basis with the exception of the fishery for shrimp on the Flemish Cap.

The Fisheries Commission also establishes conservation measures such as minimum mesh size, fish sizes, bycatch rules, marking of boats and gear and reporting requirements — every conceivable eventuality seems to be covered. They also set rules relating to how vessels can be boarded from helicopters.

The Fisheries Commission is responsible for the Scheme of Joint International Inspection and Surveillance and for the conducting of surveillance, it coordinates the inspection presence in the area. It does that through the STACTIC committee, of which I am chair. It sets out the monitor and control measures including observers, satellite tracking devices and dockside inspections. Currently, in NAFO, all vessels must carry an observer, must have satellite-tracking devices, and they have to be subject to dockside inspections.

The Fisheries Commission enforces the Compliance Scheme against Non-Contracting Party Vessels. That used to be a significant problem for the commission within the NAFO regulatory area but has not been as serious in recent years. There are current events that are causing more worry on the Nose and Tail of the Grand Banks but we have not seen as much activity in recent years compared with the late 1980s and the early 1990s.

The NAFO regulatory area is huge. It covers approximately 30,000 square miles. The zones are the Nose of the Grand Banks — division 3L, the Tail of the Grand Banks — division 3NO and again, there is a map. Outside the Canadian zone, there are: division 1F, to the north; and divisions 2G, 2H, 2J, and 3K. Those are all the areas that are outside the Canadian-managed zone. Also,

évalue le rendement du personnel, etc. Le conseil scientifique est un groupe technique chargé de l'évaluation de tous les stocks de l'OPANO. Il donne des avis scientifiques et évalue les risques liés à l'état biologique des stocks gérés par l'OPANO. La Commission sur les pêches est l'organisme de gestion des pêches de l'OPANO. Elle s'occupe du partage des totaux autorisés des captures, des TAC, qui sont établis selon les recommandations scientifiques. Elle prévoit des mesures contrôle, coordonne les inspections et vérifie ce que les parties envoyant des inspecteurs peuvent faire, entre autres choses. Je vais entrer dans les détails un peu plus tard. Il y a aussi un secrétariat, à Dartmouth, qui s'occupe du fonctionnement quotidien de l'OPANO et relève du conseil général. C'est lui qui reçoit les rapports radio des prises et les données sur les navires pêchant dans la zone de réglementation de l'OPANO et qui fournit ces données aux parties contractantes.

Pour ce qui est du rôle de la Commission sur les pêches dans la gestion, elle reçoit et passe en revue les données scientifiques fournies par le conseil scientifique. C'est elle qui reçoit les rapports sur l'état des stocks, qui indiquent l'état de santé de ces stocks. Elle s'en inspire ensuite pour déterminer le total autorisé des captures et les quotas alloués à chaque partie contractante. En gros, à l'OPANO, toutes les pêches sont gérées en fonction d'un total autorisé des captures, à l'exception de la pêche de la crevette dans la région du Bonnet flamand.

La Commission sur les pêches établit également des mesures de conservation, comme la taille minimale des mailles et du poisson, les règles en matière de prises accessoires, le marquage des navires et des engins de pêche et les exigences en matière de rapport. Ainsi, toute précaution concevable semble être prise. C'est également la Commission qui fixe les règles relatives à la présence d'hélicoptères sur les bateaux.

La Commission sur les pêches s'occupe du système mixte d'inspection et de surveillance international. Pour assurer une surveillance, elle coordonne les inspections dans la zone. Elle le fait avec l'aide du CPCI, dont je suis le président. Elle fixe des mesures de suivi et de contrôle, ce qui comprend la présence d'observateurs, la détection par satellite et les vérifications à quai. Actuellement, selon l'OPANO, tous les navires doivent avoir à leur bord un observateur, être munis d'appareils de détection par satellite et se soumettre à des vérifications à quai.

La Commission sur les pêches met en oeuvre le programme de conformité s'appliquant aux navires des parties non contractantes. Cette fonction a longtemps été problématique pour la Commission dans la zone de réglementation de l'OPANO, mais cela s'est atténué depuis quelques années. Les événements récents dans le Nez et la Queue des Grands Bancs suscitent davantage d'inquiétudes, mais les activités ont ralenti depuis quelques années comparativement à ce qu'elles étaient à la fin des années 80 et au début des années 90.

La zone de réglementation de l'OPANO est immense. Elle s'étend sur environ 30 000 milles carrés. Elle comprend le Nez des Grands Bancs (division 3L) et la Queue des Grands Bancs (division 3NO) — encore une fois, je vous rappelle que vous avez une carte. À l'extérieur de la zone canadienne, il y a la division 1F au Nord, de même que les divisions 2G, 2H, 2J et 3K. Ces zones

the Flemish Cap is division 3M, which is, again, a distinct area outside the Canadian zone. That is the NAFO regulatory area where NAFO has the responsibility of managing a number of stocks.

The map on the following page shows you the numbers for the areas and there is a dotted line depicting the 200-mile limit. Honourable senators will see that the Nose, the Tail and the Flemish Cap are outside of that area, plus certain portions of the northern zones.

NAFO-regulated stocks are listed on the table along with the current TAC in metric tonnes for 2003. Unfortunately, you can see that a number of the straddling stocks have no TAC associated with them because they are under moratorium. We can see that five of the stocks are currently under moratorium and a number of them have been that way for almost 10 years.

Straddling stocks are those stocks that swim across the 200-nautical-mile limit. They can be found either inside the Canadian zone or outside the Canadian zone. The stocks are such that a certain number will be inside or outside. Therefore, they can be fished either by Canada, inside, or by other vessels, outside the Canadian zone.

Discrete stocks are those that are found outside the Canadian zone such as the stocks on the Flemish Cap. They do not swim into the Canadian waters and, therefore, can be managed separately without large concern for the Canadian industry. All of the above stocks are managed by TACs, as I mentioned, except for the 3M shrimp fishery.

In addition to these regulated stocks, there are a large numbers of other species that are not regulated. NAFO does not set TAC or compliance rules for fish such as skates, hake, grenadiers and other fish of that nature. About one-half of the catch is from regulated species and the rest are unregulated species. These unregulated species make a large contribution to the earnings of vessels outside 200 miles in the NAFO regulatory area, NRA.

With respect to catches in NAFO, in 1992 total groundfish catches were 153,000 tonnes. In 1993 the shrimp was about 30,000 tonnes. We have seen the groundfish catch drop now to approximately 91,000 tonnes in 2000. Some continued downward trend for groundfish is expected outside the 200-mile limit.

STACTIC is responsible for administering the Scheme for Joint International Inspection and Surveillance on behalf of the Fisheries Commission. STACTIC reports to the Fisheries Commission — it is not a decision-making body but must take recommendations to the commission to have the recommendations brought into force. The scheme is a key component of compliance in NAFO because it forms the basis for third-party inspections at sea. Generally, many nations do not like this because they do not like to have their flagged vessels

sont toutes à l'extérieur de la zone de compétence canadienne. Il y a aussi le Bonnet Flamand, qui correspond à la division 3M et forme lui aussi une zone distincte à l'extérieur de la zone de compétence canadienne. Tout cela forme la zone de réglementation de l'OPANO, dans laquelle l'OPANO gère de nombreux stocks.

La carte à la page suivante indique les numéros des zones. La ligne pointillée correspond à la limite de 200 milles. Les sénateurs constateront que le Nez, la Queue et le Bonnet Flamand sont situés en dehors de cette zone, de même que certaines portions des zones nordiques.

La liste des stocks réglementés par l'OPANO se trouve dans le tableau suivant, de même que leur TAC de 2003 en tonnes métriques. Malheureusement, il n'y a pas de TAC associé à bon nombre de stocks chevauchants, parce qu'ils ne font l'objet d'aucun moratoire. Nous pouvons voir que cinq de ces stocks font actuellement l'objet d'un moratoire et qu'il en est ainsi pour bon nombre d'entre eux depuis presque 10 ans.

On appelle stocks chevauchants les stocks qui se déplacent au-delà de la limite de 200 milles nautiques. Ils peuvent se trouver à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone canadienne. Certains d'entre eux se trouveront en partie à l'intérieur et en partie à l'extérieur de la zone. Par conséquent, ils peuvent être exploités par le Canada, à l'intérieur de sa zone, ou par d'autres bateaux, à l'extérieur de la zone canadienne.

On appelle stocks homogènes les stocks qu'on trouve à l'extérieur de la zone canadienne, y compris dans les environs du Bonnet Flamand. Ils ne se rendent pas jusque dans les eaux canadiennes, ce qui fait que leur gestion s'effectue de façon séparée, sans que cela ne préoccupe beaucoup l'industrie canadienne. Tous les stocks énumérés ici sont gérés par des TAC, comme je l'ai déjà souligné, sauf les crevettes de la zone 3M.

Outre ces stocks, beaucoup d'autres espèces demeurent non réglementées. L'OPANO ne fixe pas de TAC ou de règles de conformité pour divers poissons, dont la raie, le merlu, le grenadier et d'autres poissons de ce type. Environ la moitié des prises visent les espèces réglementées, et le reste celles qui ne le sont pas. Les espèces non réglementées ajoutent beaucoup à la récolte des bateaux au-delà des 200 milles, dans la zone de réglementation de l'OPANO, la ZRO.

Le CPI administre le système mixte d'inspection et de surveillance international au nom de la Commission sur les pêches. Il en fait ensuite rapport à la Commission sur les pêches. Ce n'est pas un organisme de décision. Par conséquent, il doit soumettre ses recommandations à la Commission pour qu'elle les mette en vigueur.

Ce système est un pilier du programme de conformité de l'OPANO, parce qu'il est à la base des inspections en mer par des tiers. En règle générale, les pays n'aiment pas beaucoup cette formule, parce qu'ils n'apprécient guère que leurs bateaux battant pavillon aient à leur bord des inspecteurs d'un autre État, ni qu'ils soient assujettis aux règles et aux constats de conformité ou de non-conformité des inspecteurs d'autres États. Cette pratique est établie depuis longtemps. Le système autorise des inspecteurs — le Canada et l'UE ont actuellement des inspecteurs présents dans la

boarded by inspectors from another state and they do not like to be subject to the rules and findings of compliance or non-compliance by inspectors of other states. It has been a long-standing practice, as per the scheme, to authorize inspectors — currently Canada and the EU have an inspection presence in the NAFO regulatory area, NFA — under NAFO authority, to board any of the contracting party vessels in the area for the purpose of inspecting the gear; to inspect and record estimates of catch — the fishing log versus what they see in the hold, for example; to access production logs so they can verify the fish factory on the vessel is consistent with what is in the log and what is in the hold. They can inspect fish holds and storage areas and remove, tag, seal and photograph illegal gear. If they find small mesh gear on a vessel from Europe, for example, they can actually seal that gear on board the vessel and call for corroboration of their findings by an inspector from the European Union, who is then obliged to board the vessel to verify the findings. Then, a decision is taken on the consequences of the non-compliance in the event that the findings are corroborated.

The scheme lays out procedures for these inspections. It outlines duties of fishing vessel masters and explains their obligations are in providing information to inspectors for facilitating the inspection. The scheme outlines their specifications right down to the type of ladder that has to be lowered over the side to facilitate the boarding. It establishes reporting procedures and obligations of the contracting party for follow-up on reports. In the event of a problem, there is an obligation of the flag state to tell STACTIC what they did about the problem.

STACTIC is the body that oversees that work for the Fisheries Commission. The majority of the 17 contracting parties participate at meetings, which are held annually in September, and intersessionally — usually in June — to deal with specific issues assigned to us by the Fisheries Commission.

STACTIC has a number of working groups. We have a working group on pilot projects on observers, satellite tracking and electronic reporting. We have a technical working group on implementation of facilities for the pilot project. Specifically, they are looking at how to receive and transmit data coming in via satellite transponders on the vessels in the NAFO regulatory area. We have a working group on the overhaul of the NAFO conservation and enforcement measures. The measures had been put together over years and they need to be streamlined to make them more user-friendly.

In 2002, as a result of a presentation by Canada on compliance, the terms of reference for STACTIC were strengthened. STACTIC was to review the enforcement measures established by the Fisheries Commission. We are now looking at reviewing and evaluating reports of inspection and surveillance activities carried out by contracting parties, and reviewing and evaluating reports of infringements, including serious infringements and the follow-up thereto.

ZRO —, sous l'autorité de l'OPANO, à monter à bord des bateaux de pêche appartenant à d'autres parties contractantes de l'OPANO afin d'inspecter les engins de pêche, d'inspecter et d'enregistrer le nombre de prises estimées — soit d'évaluer ce qui figure au journal de pêche par rapport aux prises réelles, par exemple; de consulter les registres de production pour vérifier les données de la conserverie de poisson par rapport au nombre de prises inscrites au registre et au nombre de poissons dans la cale. Les inspecteurs peuvent inspecter les cales et les espaces de rangement et enlever, marquer, sceller et photographier les engins illégaux. S'ils trouvent un engin de pêche dont les mailles sont trop petites dans un bateau européen, par exemple, ils peuvent sceller cet engin à bord du bateau et demander à ce qu'un inspecteur de l'Union européenne corrobore leurs constats. L'inspecteur de l'UE est alors obligé de monter à bord du bateau pour les vérifier. S'il corrobore leurs constats, on décide ensuite des conséquences de la violation.

Le système prévoit des procédures concernant les inspections. Il donne un aperçu des tâches que doit assumer le capitaine du bateau de pêche et explique son obligation de fournir l'information voulue aux inspecteurs pour faciliter l'inspection. Il précise toutes les directives nécessaires, jusqu'au type d'échelle qu'il faut descendre sur le côté pour l'embarquement. Il établit des procédures de rapport et les obligations des parties contractantes d'en faire un suivi. En cas de problème, l'état du pavillon est tenu d'informer le CPI de ce qui a été fait pour le régler.

Le CPI est l'organisme qui supervise ce travail pour la Commission sur les pêches. La majorité des 17 parties contractantes participe chaque année à la réunion annuelle de septembre et se rencontre une fois entre les sessions — généralement en juin — pour se pencher sur les problèmes que la Commission sur les pêches nous confie.

Le CPI compte un certain nombre de groupes de travail. Nous avons un groupe de travail sur le projet pilote du système de surveillance par des observateurs, par satellite et par rapport électronique. Nous avons un groupe de travail sur la mise sur pied d'installations pour le projet pilote. Ce groupe se concentre particulièrement sur la réception et la transmission de données par satellite sur les bateaux naviguant dans la zone de réglementation de l'OPANO. Nous avons un groupe de travail sur la révision des mesures de conservation et de mise en application de l'OPANO. Ces mesures ont été élaborées au fil des ans et auraient besoin d'être simplifiées.

En 2002, après une présentation du Canada sur la conformité, le mandat du CPI a été renforcé. Le CPI doit maintenant examiner les mesures de mise en application établies par la Commission sur les pêches. Nous allons examiner et évaluer les rapports portant sur les activités d'inspection et de surveillance exercées par les parties contractantes en plus d'examiner et d'évaluer les rapports portant sur les violations, y compris les violations graves, et le suivi à cet égard.

The Fisheries Commission asked us to provide them with a report on compliance in the NAFO regulatory area at the September meeting. We will be meeting in June to undertake a comprehensive review of compliance by each contracting party's vessels in the NRA with a view to making that level of compliance transparent and allowing the commission in September to take corrective action in the event that there is widespread non-compliance or that a particular contracting party has non-compliance.

The executive secretary has also been given new tasks to facilitate this work. We will be working to better coordinate our inspections. Canada and the European Union are sharing data on air surveillance. As I mentioned earlier, all the parties with a presence in the area receive, on a six-hour basis, data on the whereabouts of every vessel and hail, and reports on the fishing activity so that they can direct their inspection presence in the area more effectively.

In a typical annual meeting, therefore, we usually have a review of the annual infringements — what kind of problems were seen as a result of the inspection presence by the European Union, Faroe Islands, Canada, or whomever else might have a vessel in the area doing inspections. There is a review of surveillance and inspection reports — how many hours were spent on air surveillance, ship surveillance; how many inspections; the results of those inspections. There is a review of the operation of the automated hail and vessel monitoring system. Were we receiving the required vessel location once every six hours? Were we getting the reports from the captain on the hails, et cetera? There is the observer program and scientific requirements. We continuously review the work of observers in the NRA — the gathering of information and how that information is used.

There is discussion of possible amendments to the conservation and enforcement measures. Recently, for example, we introduced a definition of what directed fishing is so that we could deal with bycatch more effectively. We continuously look at that at the request of the Fisheries Commission, and make recommendations to the commission.

There are a number of current issues that STACTIC that will address at the June meeting. These include an effective compliance framework and a joint assessment by all parties of compliance in the regulatory area, as I mentioned earlier. That work will be done with a view to bringing it forward to the Fisheries Commission for their consideration in September. There is evaluation of the NAFO observer program, which was put in place in 1995. We will look at the effectiveness of that program and to determine if there are ways to improve it. Linked to that is the development of a possible pilot project observer program for implementation in 2004. That would be a involve using observers in conjunction with satellite transponders and having reports transmitted in near real-time to the countries with an inspection presence in the zone, so that there could be ongoing monitoring of the activities on the vessels. We could compare the vessel hail by

À la réunion de septembre, la Commission sur les pêches nous a demandé de lui fournir un rapport sur la conformité dans la zone de réglementation de l'OPANO. Nous allons nous réunir en juin pour entreprendre un examen détaillé de la conformité de chaque bateau des parties contractantes dans la ZRO afin d'accroître la transparence de la conformité et de permettre à la Commission de prendre des mesures correctives en septembre en cas de non-conformité générale ou si l'une des parties contractantes viole les règles.

Le secrétaire général s'est également vu attribué de nouvelles tâches pour nous faciliter le travail. Nous allons nous efforcer de mieux coordonner nos inspections. Le Canada et l'Union européenne partagent les données sur la surveillance aérienne. Comme je l'ai déjà dit, toutes les parties présentes dans la zone reçoivent, toutes les six heures, des données sur les allées et venues de tous les bateaux, leurs rapports radio et ceux sur leurs activités de pêche, de manière à rendre les inspections plus efficaces dans la zone.

Ainsi, à chaque réunion annuelle, nous passons en revue les cas de violation de l'année, soit le type de problème recensé par les inspecteurs de l'Union européenne, des îles Féroé, du Canada ou de qui que ce soit d'autre ayant un bateau d'inspection dans la zone. Nous examinons les rapports de surveillance et d'inspection, qui indiquent le nombre d'heures consacrées à la surveillance aérienne et à la surveillance sur les bateaux, le nombre d'inspections et le résultat de ces inspections. Nous examinons aussi le fonctionnement du système automatisé de rapports radio des prises et de surveillance des bateaux. Avons-nous reçu une indication de l'emplacement des bateaux toutes les six heures comme prévu? Avons-nous reçu les rapports du capitaine sur les rapports radio? Ce ne sont que quelques exemples. Il y a un programme d'observateurs et des critères scientifiques. Nous revoyons sans cesse le travail des observateurs dans la ZRO, soit la collecte d'information et la façon dont les renseignements sont utilisés.

Nous discutons de modifications possibles aux mesures de conservation et de mise en application. Récemment, par exemple, nous avons convenu d'une définition de la pêche sélective afin de gérer les prises accessoires de façon plus efficace. Nous y voyons continuellement à la demande de la Commission sur les pêches et lui faisons des recommandations.

Le CPI se penchera sur quelques questions courantes à sa réunion de juin. Il envisagera notamment un cadre de conformité efficace et une évaluation mixte effectuée par toutes les parties contractantes du degré de conformité atteint dans la zone de réglementation, comme je l'ai déjà dit. Nous comptons ainsi présenter un rapport à la Commission sur les pêches en septembre. Nous évaluerons aussi le programme des observateurs de l'OPANO, qui a été mis en place en 1995. Nous allons nous interroger sur l'efficacité de ce programme sur les façons de l'améliorer. De même, nous songeons à élaborer un programme pilote d'observateurs qui serait mis en oeuvre en 2004. Ce programme combinerait la présence d'observateurs et la surveillance par satellite à la transmission de rapports presque en temps réel au pays chargé des inspections dans la zone afin d'assurer une surveillance continue des activités sur les

the skipper and the hail by the observer and look at potentially unobserved vessels to determine where to direct our dockside inspection efforts. We are drafting a consolidation of the conservation and enforcement measures to make them more user-friendly and clearer. Finally, we are looking at a means by which we can reduce catches or bycatches of stocks subject to NAFO moratoria. We are concerned there has been a trend in the last three or four years where vessels claim to be directing for one species but are actually catching species under moratoria. We are looking at means by which we can control that.

Those are current issues underway at STACTIC that will be subject to deliberations in the fall.

We have an international inspection presence. We have rules that allow, for example, Canadian inspectors who find a problem to remain on the vessel until the inspector from the flag state arrives. They can actually stay on the vessel with the permission of the flag state until it arrives at dockside for inspection. Canadian inspectors have stayed on vessels as they have made their way back across the sea to Europe for inspection. We have all of these measures for increased transparency but, in the final say, it is the responsibility of the flag state and the courts in the flag state country to take action on vessels that do not comply. It is their responsibility to have in place the regulatory frameworks needed to make the NAFO conservation and enforcement measures real.

That is something that has not happened. Obviously, we have not had states agree to have their sovereignty eroded to the point where, for example, a Canadian could be boarded by a Russian and tried in a Russian court or vice versa. That will not happen, unless the violator is inside the 200-limit, and that is a different situation.

The Chairman: Thank you very much for a most comprehensive synopsis. It will be very helpful to senators.

Senator Cook: I am from Newfoundland. There is a feeling afoot at home that if we could only get outside that 200-mile limit, all our problems would be solved. We would like to get at those straddling stocks because there are no fish anywhere else and they are out there in great numbers. What would happen if Canada assumed control of those stocks? Would we get any support from other nations for it?

Mr. Bevan: More than 40,000 tonnes of fish caught out there are straddling stocks. There is certainly a valuable resource out there. However, that will not necessarily be available to us. Obviously, to do that there would have to be a long-term negotiation with other countries to determine if we could push the envelope on international law and have a different interpretation. At this point under international law, there is a 200-mile limit. There is clearly no current support for changing that limit to

bateaux. Nous pourrions comparer les rapports radio du capitaine du navire à ceux de l'observateur pour repérer les navires qui n'auraient pas été observés et déterminer où concentrer nos efforts de vérification à quai. Nous préparons une refonte des mesures de conservation et de mise en application pour les rendre plus simples et plus claires. Enfin, nous cherchons des moyens de réduire les prises ou les prises accessoires des stocks faisant l'objet d'un moratoire de l'OPANO. Nous craignons qu'il y ait une tendance de la part des pêcheurs, depuis trois ou quatre ans, à affirmer viser une espèce en particulier, mais à exploiter en fait des espèces faisant l'objet d'un moratoire. Nous cherchons des moyens de prévenir cette pratique.

Ce sont des questions portées à l'attention du CPCI sur lesquelles on se prononcera à l'automne.

Nous pouvons compter sur la présence d'inspecteurs internationaux. Nous avons établi des règles qui permettent, par exemple, à des inspecteurs canadiens suspectant un problème de rester sur un navire jusqu'à l'arrivée de l'inspecteur de l'État du pavillon. Ces inspecteurs peuvent demeurer à bord, avec la permission de l'État du pavillon, jusqu'à ce que le bateau arrive à quai pour être contrôlé. Des inspecteurs canadiens sont restés sur des navires qui rentraient vers leur port d'attache en Europe, de l'autre côté de l'océan, pour y subir des inspections. Toutes ces mesures visent à accroître la transparence, mais au bout du compte, c'est à l'État du pavillon et aux tribunaux de cet État de prendre les mesures qui s'imposent à l'encontre des navires qui enfreignent les règles. Ceux-ci ont la responsabilité d'établir les cadres réglementaires nécessaires pour garantir le respect effectif des mesures de conservation et d'application des règlements de l'OPANO.

Cela ne s'est pas encore fait. Il est évident que les États refusent qu'on porte atteinte à leur souveraineté au point, par exemple, qu'un inspecteur russe arraisonne un bateau canadien et le traduise devant la justice de son pays ou vice-versa. On ne verra jamais cela, à moins que le contrevenant soit pris dans la limite des 200 milles marins, auquel cas, la situation est différente.

Le président: Je vous remercie beaucoup pour ce tour d'horizon complet de la situation. Je suis sûr que nos sénateurs l'auront trouvé très instructif.

Le sénateur Cook: Je viens de Terre-Neuve et là-bas, les gens pensent que s'ils pouvaient seulement sortir de la limite des 200 milles marins, tous leurs problèmes seraient résolus. Ils aimeraient avoir accès à ces stocks chevauchants car ils savent qu'ils sont abondants et qu'il n'y a pas de poisson ailleurs. Qu'arriverait-il si le Canada assurait le contrôle de ces stocks? Obtiendrait-il le soutien d'autres pays?

M. Bevan: On pêche plus de 40 000 tonnes de poisson dans le secteur où se trouvent les stocks chevauchants. Ils constituent bien sûr une ressource très importante. Toutefois, nous n'y aurions pas nécessairement accès. Il est évident que nous devrions d'abord engager des négociations à long terme avec d'autres pays pour voir jusqu'à quel point nous pourrions faire valoir une interprétation différente du droit international. Actuellement, ce droit établit la limite à 200 milles marins. Il est clair que personne

something larger. In a Canadian context, we would have to have something like 360 or 400 nautical miles to encompass the entire Flemish Cap.

There will be a forum in Newfoundland in February. We are bringing together experts from Canada and around the world to look at ways to better manage these stocks. Are there alternatives to what is currently underway? That is something that Canada is looking at. In terms of NAFO and the international commissions, there is no support for that. Any discussion of those subjects cannot take place at the NAFO table; they must take place at some other forum. There would have to be some international legal support for that shift and that will not be quickly available.

This will not be a quick fix in terms of the desires of Newfoundland fishermen to have access to the resource or to better control the vessels outside the 200-mile limit.

Senator Cook: What we are seeing is wishful thinking; is that right?

Mr. Bevan: The forum will help us to explore all possible areas and means to better manage these issues. At this time I am unable to say that there is any support within the NAFO arena for change.

Senator Cook: My understanding of NAFO is quite rudimentary. However, when I look at your presentation I am encouraged by this new subsidiary, STACTC. The authority that STACTIC has is to review, evaluate and recommend to NAFO. Is that basically what your role is? Would you elaborate on that?

Mr. Bevan: We are a standing committee of the Fisheries Commission. We report to the commission at the annual meeting. They provide us with specific tasks. We also have standing tasks.

At this point, because of the meeting in 2002, we have been given the additional task of measuring compliance in the NAFO regulatory area. That will be done for each contracting party. For example, we say the Russian vessels are doing this, the Canadian vessels are doing that and the European vessels will be doing the following. We will provide this information, along with any evident recommendations that will change or enhance performance, to the commission. Even if these measures were adopted, the Fisheries Commission and STACTIC can only change the conservation and enforcement measures of NAFO or the procedures for inspection. The actual dealing with non-compliance still rests with the contracting party.

Senator Cook: Your outcomes are really reference points for NAFO and one would hope that you would come to a consensus when presenting the outcomes of identified problems; is that correct?

Mr. Bevan: That is correct.

ne souhaite étendre cette limite. Au Canada, il faudrait que la limite soit de 360 à 400 milles marins pour englober complètement le Bonnet flamand.

En février, se tiendra à Terre-Neuve un forum réunissant des spécialistes canadiens et étrangers venus chercher des façons d'améliorer la gestion de ces stocks. Y a-t-il d'autres possibilités que celles utilisées actuellement? Le Canada cherche à le savoir. L'OPANO et les commissions internationales n'appuient pas ce type d'initiative. Il n'y a pas moyen de discuter de ces questions à l'OPANO; il faut trouver un autre forum pour en débattre. Il faudrait pouvoir compter sur un soutien juridique international pour appuyer ce changement, mais il ne sera pas facile à obtenir dans l'immédiat.

Il n'y aura pas de solution rapide aux problèmes des pêcheurs terre-neuviens qui veulent accéder à ces ressources ou garantir un meilleur contrôle des navires à l'extérieur de la limite des 200 milles marins.

Le sénateur Cook: Ce ne sont que des vœux pieux, n'est-ce pas?

M. Bevan: Ce forum nous aidera à chercher toutes les issues et tous les moyens possibles permettant de mieux gérer ces problèmes. Pour l'instant, je suis incapable de dire s'il y a au sein de l'OPANO des gens favorables à un quelconque changement.

Le sénateur Cook: Je connais très mal l'OPANO. Toutefois, je trouve très encourageante la création de ce nouvel organe subsidiaire, le CPCI, dont vous parlez dans votre exposé. Cet organe a le pouvoir d'examiner et d'évaluer la situation puis d'émettre des recommandations à l'OPANO. Est-ce bien en cela que consiste essentiellement son rôle? Pourriez-vous nous donner des précisions?

M. Bevan: En fait, nous sommes un comité permanent de la Commission sur les pêches. Nous faisons rapport à la Commission au moment de son assemblée annuelle. Celle-ci nous assigne des tâches particulières, en plus de nos attributions générales.

Depuis la réunion de 2002, nous avons pour tâche d'évaluer le degré d'observation des règles dans le secteur régi par l'OPANO. Toutes les parties contractantes sont visées. Nous évaluerons par exemple les comportements des navires russes, canadiens et européens. Nous présenterons nos conclusions à la Commission, accompagnées de toutes les recommandations pertinentes destinées à changer ou à accroître les obligations contractuelles. Même si ces dispositions sont adoptées, la Commission sur les pêches et le CPCI ne peuvent que modifier les mesures de conservation et de mise en application des règles de l'OPANO ou les procédures d'inspection. C'est encore aux parties contractantes que revient de décider quoi faire en cas de non-respect des règlements.

Le sénateur Cook: Les résultats de vos travaux constituent de véritables points de référence pour l'OPANO, et il est à espérer que vous arriverez à un consensus lorsque vous exposerez les conséquences des problèmes relevés, n'est-ce pas?

M. Bevan: Bien sûr.

Senator Hubley: Sometimes I believe I have a grasp of what straddling stocks are and at other times, I am not sure if I do. Would you tell me how the Fisheries Commission interacts? Does the scientific information that would be presented by the council directly affect decisions made by the commission?

Mr. Bevan: Yes, it influences the decisions made by the commission. Since 1995, the commission has generally followed the scientific advice. The scientific advice will be derived from Canadian, Spanish, Russian and other research. They all do surveys. They meet extensively during the year. There is a scientific council meeting in June, followed by two weeks around the annual meeting. They get together, review the data and arrive at a consensus on the advice to give to the Fisheries Commission relevant to the stock status, and the kind of TACs and catches that the stocks can withstand. Since about 1995, the commission has generally followed that advice.

In the early 1990s, there was a tendency for contracting parties to object to quotas set by the commission, to set unilateral TACs that were considerably higher, not control their vessels so the actual catch was even higher than that and the overfishing problem was considerable. Subsequent to 1995, things did change and improve considerably relevant to that relationship between the scientific council and the Fisheries Commission.

Senator Hubley: Would the scientific council have any indication from, for example, the fisheries organization that would be governing the stocks in Newfoundland as to where the stocks have collapsed? Would they have had any indication of such a collapse and would any of the decisions they would have made been reflective of the fact that there was a decline or a collapse in the cod fishery in Newfoundland?

Mr. Bevan: The NAFO decision to put a moratorium on a number of stocks was based on Canadian and other science. They did do that. The difficulty with NAFO is that there is a time lag — when we meet in September in 2003, we will be doing the rules for 2004. That can mean that fishing might continue even though there were decisions in Canada to stop fishing. If you look at the regulated stocks on slide seven, you will see that there are a number of zeros there. Those zeros reflect the Canadian decision to put those stocks under moratorium. There has been consistency with respect to NAFO and the Canadian management of the stocks in recent years.

Senator Hubley: Can you give me some idea of what kind of a time lag we are looking at? Would there be some indication that there would be a decline in the straddling stocks to the point where we do not have any stock?

Mr. Bevan: In the past, we had some poor practices in NAFO where contracting parties would not follow the scientific advice. If the Fisheries Commission set a TAC they did not like, because their share was too low, they would set a unilateral TAC. You will

Le sénateur Hubley: Parfois, j'ai l'impression de bien comprendre ce que sont les stocks chevauchants et à d'autres moments, je n'en suis plus certain. Pourriez-vous me dire comment interagit la Commission sur les pêches? Les données scientifiques présentées par le conseil influencent-elles directement les décisions de la Commission?

M. Bevan: Oui, elles influencent les décisions de la commission. Depuis 1995, la Commission a, de manière générale, suivi les conseils des scientifiques. Ces conseils sont le résultat de recherches effectuées par des Canadiens, des Espagnols, des Russes et d'autres. Tous ces gens-là font des études. Ils se rencontrent très souvent durant l'année. Il y aura une réunion du conseil scientifique en juin, qui sera suivie de deux semaines de rencontres en marge de l'assemblée annuelle. Ces experts se réunissent, examinent les données et s'entendent sur les conseils à donner à la Commission sur les pêches en ce qui concerne le niveau des stocks, les TAC et les quantités maximales de prises auxquelles peuvent résister les stocks. Depuis environ 1995, la Commission suit généralement les conseils de ces scientifiques.

Au début des années 90, les parties contractantes avaient tendance à contester les quotas mis en place par la Commission, à fixer unilatéralement des TAC nettement plus élevés et à ne pas contrôler leurs navires, de sorte que les prises réelles étaient encore plus importantes, ce qui a provoqué un grave problème de surpêche. Après 1995, la situation a changé et s'est considérablement améliorée grâce aux relations entre le conseil scientifique et la Commission sur les pêches.

Le sénateur Hubley: Les organisations des pêches qui gèrent les stocks de poissons à Terre-Neuve transmettent-elles par exemple des informations au conseil scientifique au sujet des zones où elles ont constaté un effondrement des stocks? Le conseil est-il au courant de cette situation, et les décisions prises tenaient-elles notamment compte du déclin ou de l'effondrement des stocks de morue à Terre-Neuve?

M. Bevan: La décision de l'OPANO d'imposer un moratoire sur un certain nombre de stocks est fondée sur des données scientifiques canadiennes, entre autres. On en a donc tenu compte. Le problème, avec l'OPANO, c'est qu'il y a toujours un retard — lorsque nous nous sommes réunis, en septembre 2002, nous préparions les règles pour 2004. Cela veut dire que la pêche peut continuer, même si le Canada a décidé qu'il fallait y mettre un terme. Si vous vous reportez à la diapositive de la page 7 sur les stocks réglementés, vous remarquerez qu'il y a plusieurs zéros. Ceux-ci traduisent la décision du Canada d'imposer un moratoire sur ces stocks de poissons. Ces dernières années, on a observé une certaine cohérence entre les décisions de l'OPANO et la gestion canadienne des stocks.

Le sénateur Hubley: Pouvez-vous me donner une idée des délais? Avons-nous quelque indication montrant que le déclin des stocks chevauchants serait tel qu'on pourrait craindre la disparition de certaines espèces?

M. Bevan: Par le passé, il y avait de mauvaises pratiques au sein de l'OPANO et les parties contractantes ne respectaient pas les conseils des scientifiques. Si la Commission sur les pêches fixait un TAC qui ne leur convenait pas, parce que la part qui leur revenait

appreciate that that kind of behaviour in the late 1980s and early 1990s led to overfishing and a breakdown in correlation between what we were doing and what the NAFO was actually doing in terms of the fishing effort. That does not exist now. All stocks under a moratorium inside are under a moratorium outside.

Senator Hubley: Do you feel that overfishing damaged the fishery?

Mr. Bevan: Overfishing was certainly a contributing factor. There were a number of factors that contributed. Stocks can take fishing pressure when they are in good condition and there is high productivity in the water, and so forth. Stocks can survive poor conditions and productivity if there is low fishing. They cannot do both. That is what we seem to have had in the late 1980s and early 1990s. We had a combination of both high fishing pressure, high natural mortality, poor recruitment and the results were inevitable.

Senator Hubley: Do you see a change or an improvement to date?

Mr. Bevan: It is sort of relative. The behaviour now is better than it was before 1995. However, the behaviour between 1995 and, say, 1998 and 1999, was better than it is now. We had very high compliance in those years right after the new measures were put in place — new procedures where inspectors could stay on the vessels, inspectors could follow vessels back to home ports, et cetera. There was good deterrence from observers.

Since 1999, the deterrence from putting observers on the vessels has deteriorated and now we are much more reliant on flag states taking appropriate action to deal with non-compliance and not necessarily taking the action that should be taken if we are to provide that deterrence. In recent years, we have seen — and it is documented at STACTIC and at the Fisheries Commission — an increase in non-compliance with respect to vessels pretending or saying they are directing for one species and actually catching another, or putting the fish in the hold and saying they have less of one and more of another.

There has been a problem there. That is why the measures were put in place, in 2002, to define “directed fishing” and to continue measuring compliance to seeing if we can improve the situation. It slipped compared to the latter half of the 1990s, but it is better still than it was before 1995.

Senator Watt: I question whether proper scientific information is being collected. When someone says that they do not cross the border of any stock, I have a difficulty with that statement. I look at what is happening to our stock in the Arctic and I would imagine that the same thing is happening elsewhere.

était trop faible, elles fixaient unilatéralement un nouveau TAC. Vous comprendrez que ce type de comportement adopté à la fin des années 80 et au début des années 90 a entraîné la surpêche et creusé l'écart entre les pratiques et les efforts de l'OPANO en matière de gestion des stocks. Ce n'est plus comme cela aujourd'hui. Tous les stocks sous moratoire ici sont sous moratoire ailleurs.

Le sénateur Hubley: Considérez-vous que la surexploitation des ressources a nui au secteur des pêches?

M. Bevan: Il est évident qu'elle a contribué à son affaiblissement, mais il y a d'autres facteurs en ligne de compte. On peut tolérer une surpêche des stocks si ceux-ci sont en bon état, si la productivité de l'eau est élevée, etc. Les stocks peuvent survivre à de mauvaises conditions et à une faible productivité si la pêche est modérée, mais s'il y a surexploitation, ils ne peuvent résister. C'est ce qui s'est passé à la fin des années 80 et au début des années 90. Il y avait une combinaison de plusieurs facteurs: prises importantes, forte mortalité naturelle et faible renouvellement des stocks; l'issue était prévisible.

Le sénateur Hubley: Avez-vous observé un changement et une amélioration de la situation depuis?

M. Bevan: Tout est relatif. Les comportements sont meilleurs qu'ils ne l'étaient avant 1995. Toutefois, les comportements observés entre 1995 et, disons, 1998 ou 1999 étaient plus satisfaisants qu'ils ne le sont aujourd'hui. Durant ces années, les gens respectaient très scrupuleusement les nouvelles mesures en vigueur. On avait adopté de nouvelles procédures en vertu desquelles les inspecteurs pouvaient rester à bord des navires, suivre les bateaux jusqu'à leur port d'attache, etc. Du point de vue des observateurs, c'était un bon moyen de dissuasion.

Depuis 1999, le fait d'envoyer des observateurs sur les navires n'a plus autant d'effet dissuasif. De nos jours, c'est davantage aux États du pavillon à prendre les mesures appropriées en cas de non-respect des règles, mais ce ne sont pas nécessairement les mesures de dissuasion qui s'imposent. Au cours des dernières années, nous avons noté — et des documents du CPCI et de la Commission sur les pêches le prouvent — une augmentation des cas de non-conformité aux règles. Les navires prétendent ou affirment avoir capturé une espèce en en suivant une autre. Certains cachent le poisson dans les cales et disent avoir pêché moins de cette espèce et plus d'une autre.

Cela a posé des problèmes. On a donc décidé, en 2002, de prendre des mesures pour définir la pêche dirigée et poursuivre l'évaluation du niveau de conformité aux règles afin de voir si la situation pouvait s'améliorer. Ainsi, les comportements se sont relâchés par rapport à la deuxième moitié des années 90, mais ils sont quand même meilleurs qu'ils ne l'étaient avant 1995.

Le sénateur Watt: Je ne demande si on réunit des données scientifiques pertinentes. J'ai du mal à croire quelqu'un qui prétend ne pas dépasser les limites imposées, et ce, pour quelque espèce que ce soit. Quand je vois ce qui est arrivé à nos stocks dans l'Arctique, j'imagine qu'il doit se produire la même chose ailleurs.

The fact is that there is a lot of noise — noise that never used to exist before — increasing along the coast. There are more activities than there were before along the coast — not only in terms of mobile boats and things of that nature but also various other types of industries taking place offshore. These definitely have an effect on the stock, especially the stock that is not considered to cross the border, one of them being cod.

Do you have scientific information to support the statement that those stocks remain outside of the 200-mile limit and that they have not necessarily originated from inside of the 200-mile limit?

Mr. Bevan: That is correct. The stocks that are deemed to be discrete stocks — that is, stocks that do not come from the Flemish Cap, back across the Flemish pass on to the Grand Banks — have, though a variety of techniques, been assessed as distinct from the straddling stocks that do cross the border. Most of the population is inside the Canadian zone but enough is outside that if it is overfished outside, it could be a problem. Those are the straddling stocks. There are then the others that are based on the best scientific information and studies. I cannot recall if they have done genetic tests there.

Senator Watt: That would be my next point.

Mr. Bevan: The scientific council has done a lot of work to determine which stocks are straddling stocks, what are the stock components, and which ones are discrete. For example, genetic studies have been done on northern cod to determine whether the inshore and offshore components are one and the same. I believe that has been done on 3M, but I would have to verify with the science that they had actually used the genetic testing to verify the distinctness of the 3M or Flemish Cap cod stock.

Senator Watt: Do you think in the near future we will be able to have a better handle on that?

Mr. Bevan: The scientific council seems to be confident that they are discrete. That is the best information they have right now. Lately, the Fisheries Commission has been asking more about risk. Science advice always comes with some degree of uncertainty. It is necessary to understand what that degree of uncertainty is in order to ascertain what the risk is of any decision you may make on fishing. If we are to treat the Flemish Cap population as discrete and distinct, we need to know, “Are you sure about that? Is it 80 per cent or whatever?” They have been fairly definitive that that is not an issue. They think it is distinct.

Senator Watt: The scientific council very much influence, I would imagine, not only the Canadians but also the international community. Therefore there is an international influence that takes place within the decision-making.

Mr. Bevan: It is done generally by consensus to come forward with consensus advice to the Fisheries Commission. Definitely, there is an influence because the research vessel surveys that we do are inside the 200-mile limit and, perhaps, go outside. We do

Toujours est-il qu’il y a de plus en plus de bruit le long des côtes — alors que ce n’était pas du tout le cas avant. Il y a beaucoup plus d’activité que par le passé sur le littoral — et pas seulement à cause de la navigation, mais aussi à cause des nombreuses industries qui s’établissent au large. Cela a incontestablement un effet sur les stocks, particulièrement sur les stocks de poissons comme la morue.

Disposez-vous de données scientifiques permettant d’établir que ces stocks restent en dehors de la limite des 200 milles marins et qu’ils ne viennent pas de l’intérieur de cette zone?

M. Bevan: Effectivement. On a découvert, au moyen de différentes techniques, que les stocks réputés être discrets — c’est-à-dire les stocks qui ne viennent pas du Bonnet Flamand en passant par les Grands Bancs — sont distincts des stocks chevauchants qui traversent la limite. La plupart de ces stocks demeurent dans la zone canadienne, mais beaucoup évoluent en dehors, et s’ils sont surexploités, cela peut causer des problèmes. Il y a ensuite les autres stocks pour lesquels nous disposons des meilleures études et données scientifiques qui soient. Je ne me souviens pas si on a fait des tests génétiques.

Le sénateur Watt: J’allais y venir.

M. Bevan: Le conseil scientifique a beaucoup fait pour déterminer quels stocks sont chevauchants, quelle est leur composition et lesquels sont discrets. Par exemple, on a effectué des études génétiques sur la morue du Nord pour voir si celle qui vit près du littoral et celle qui vit au large appartiennent finalement à la même espèce. Je pense que cela a été fait dans la division 3M, mais je devrais vérifier auprès des scientifiques et leur demander s’ils ont eu recours aux tests génétiques pour établir s’il y a une distinction entre les stocks de morue de la division 3M et ceux du Bonnet Flamand.

Le sénateur Watt: Pensez-vous que dans le proche avenir nous pourrions mieux comprendre?

M. Bevan: Le Conseil scientifique semble être certain qu’il s’agit de stocks homogènes et c’est la meilleure information dont il dispose actuellement. Récemment, la Commission sur les pêches a demandé plus de données au sujet du risque. Les conseils scientifiques sont toujours assortis d’un certain degré d’incertitude, qu’il faut comprendre, pour évaluer le risque de toute décision prise à propos de la pêche. Si on qualifie les stocks du Bonnet Flamand d’homogènes et de distincts, il faut pouvoir répondre à la question suivante: En êtes-vous sûrs? Parlez-vous de 80 p. 100 ou d’un autre pourcentage? D’après le Conseil, ce n’est pas un problème, puisqu’il considère qu’il s’agit de stocks distincts.

Le sénateur Watt: J’ose croire que le Conseil scientifique a une grande influence, non seulement sur le Canada, mais aussi sur la communauté internationale. Par conséquent, la prise de décision se fait dans un contexte international.

M. Bevan: En général, c’est par consensus que des conseils sont transmis à la Commission sur les pêches. Il y a bien sûr influence, puisque les relevés de navires de recherche que nous faisons se limitent à la zone des 200 mille, qu’ils peuvent par ailleurs

research vessel surveys, the Spanish may do research vessel surveys, the Portuguese may have data, the Russians may have data, and so on. They get together and share and analyze that data. Definitely, the views and data of other contracting parties influence the outcome. It is just better to have more information.

Senator Watt: I would imagine that the economics and the political aspects of it are taken into account before the decision is actually made. It is not just a scientific decision, then.

Mr. Bevan: The scientific council is supposed to provide us with scientific advice. That is, us, through the Fisheries Commission and, through them, all the contracting parties. It is the job of the Fisheries Commission to consider the socio-economic as well as the biological. Unfortunately, back in the 1980s and the early 1990s, there was a tendency to look at the socio-economic short-term and not the long term. The result is, unfortunately, that there are many stocks under moratorium.

There is now a tendency to follow the advice.

Senator Mahovlich: I am not sure if I misunderstood you or not. You mentioned ships that are found within the 200-mile limit. Can they be prosecuted by Canada? How many ships have been prosecuted?

Mr. Bevan: Not that many. Actually, this week, a vessel that was fishing crab outside the 200-mile limit was sentenced. Crab and sedentary species are still ours on our continental shelf, and that includes outside the 200-mile limit. That vessel was found guilty and was given a substantial fine and forfeit of its catch.

That was one incident. I am not sure how, or if the individual thought he could get away with it or not, but we have not had any vessels venture into our 200-mile limit.

Senator Mahovlich: From what country was that vessel?

Mr. Bevan: The United States. In recent years, we have not had much incursion into our zone. We run air surveillance. There are transponders on the vessels and the consequences of coming into our zone and getting caught are quite significant. They are still talking about the incidents in 1987 when the Spanish vessel took off across the ocean with two fisheries officers on board. That vessel was given such a heavy fine that the company went bankrupt. That is still talked about in fishing circles in Spain today.

There have been another couple of similar incidents, but few have taken on the risk, because of the consequences of good deterrence and good surveillance.

Senator Phalen: In your opinion, how big a problem is non-compliance?

Mr. Bevan: Non-compliance is a problem because, according to the scientific council, it is impeding the recovery of some stocks that are of great importance to a number of contracting parties and, in particular, Canada. For example, people are saying that they are directing towards skate and then coming up on the Nose

dépasser. Nous effectuons des relevés de navires de recherche, tout comme peut-être l'Espagne, le Portugal, ou la Russie, etc., et ces pays se réunissent pour analyser les données. Bien sûr, les points de vue et les données d'autres parties contractantes influent sur les résultats et il vaut toujours mieux avoir plus d'information.

Le sénateur Watt: J'imagine que les aspects économiques et politiques sont pris en compte avant la prise de décision. Il ne s'agit pas uniquement d'une décision scientifique.

M. Bevan: Le Conseil scientifique est censé donner à toutes les parties contractantes des avis scientifiques par l'entremise de la Commission sur les pêches, dont le mandat consiste à examiner les aspects socioéconomiques ainsi que biologiques. Malheureusement, dans les années 80 et au début des années 90, on avait tendance à examiner les aspects socio-économiques à court terme et non à long terme si bien que beaucoup de stocks sont maintenant visés par un moratoire.

On a tendance aujourd'hui à suivre les conseils donnés.

Le sénateur Mahovlich: Je ne suis pas sûr de vous avoir bien compris. Vous avez parlé des bateaux qui se trouvent à l'intérieur de la zone des 200 milles. Peuvent-ils faire l'objet de poursuites de la part du Canada? Combien de bateaux ont-ils fait l'objet de poursuites?

M. Bevan: Pas beaucoup. En fait, pas plus tard que cette semaine, un bateau qui pêchait le crabe à l'extérieur de la zone des 200 milles a été condamné. Les espèces sédentaires et le crabe nous appartiennent lorsqu'ils se trouvent sur notre plateau continental, ainsi qu'au-delà de la zone des 200 milles. Ce bateau, déclaré coupable, a dû payer une amende importante et sa prise a été confisquée.

C'est un exemple. Je ne sais pas si le propriétaire pensait pouvoir s'en sortir, ni comment, mais il reste qu'aucun bateau ne s'aventure dans notre zone des 200 milles.

Le sénateur Mahovlich: De quel pays venait ce bateau?

M. Bevan: Des États-Unis. Ces dernières années, il n'y a pas eu beaucoup d'incursions dans notre zone. Nous assurons une surveillance aérienne et les bateaux sont dotés de transpondeurs; s'ils entrent dans notre zone et se font prendre, les conséquences en sont assez lourdes. On parle encore aujourd'hui de ce qui s'est passé en 1987, lorsqu'un bateau espagnol a traversé l'océan avec deux agents des pêches à bord. Ce bateau a été frappé d'une amende si forte que la compagnie a fait faillite. Les pêcheurs espagnols en parlent encore aujourd'hui.

Un ou deux autres incidents du genre se sont produits, mais peu de bateaux courent un tel risque, grâce à nos efforts de dissuasion et de surveillance.

Le sénateur Phalen: À votre avis, la non-conformité pose-t-elle un problème?

M. Bevan: C'est un problème parce que, d'après le Conseil scientifique, c'est ce qui empêche la reconstitution de certains stocks de grande importance pour un certain nombre de parties contractantes, notamment, le Canada. Par exemple, des pêcheurs déclarent pêcher la raie puis, remontent le Nez et la Queue des

and Tail of the Grand Banks and directing towards American plaice. This activity has had an impact on the speed of recovery of American plaice. That is a significant problem.

Changes were made in the enforcement measure to try to deal with that. That trend has reversed to some degree; it has gone down in one year. However, we must see that reversal continue and get it under control. Until then, it remains a concern.

Senator Phalen: What measures have you taken to deal with the problem?

Mr. Bevan: There was a loophole that existed. They would come up on the Grand Bank using 130-millimetre mesh gear that is suitable for fishing American plaice. They would claim that they were fishing for skate when they should have been using much larger mesh size — 280 millimetres. At the time, there was no rule that defined what directed fishing was. When boarding these people we would find that most of their catch was American plaice. However, we had no rule we could use to prevent them from doing so.

Now, they are obliged to meet the rule that defines what directed fishing is — if they have more American plaice than skate, they are subject to penalty for a major infringement. Additionally, if they are fishing for skate, they are required to use 280-millimetre mesh. That should make it a cleaner fishery. In time, we will see if that will help us reverse the trend.

Senator Phalen: If an observer sees that someone is not complying with the rule, what are the legal consequences?

Mr. Bevan: That is, again, a problem with the flag state interpretation. In Canada, we use observer information to take enforcement action. In the European Union, they do not. They use it to direct enforcement presence.

The observer reports come in well after the vessel has landed. Therefore, there is a problem in meeting the court's interpretation of the evidence suitable for proving beyond a reasonable doubt. There are some limitations on the use of that. That is another reason we are looking at changing the observer scheme. We would do a pilot project to get real-time data and direct our inspection effort toward those vessels. We would direct them to go to port to be inspected.

It is the responsibility of the flag state to deal with the information that they get in terms of whether the vessel is in compliance and determine what they will do about it. The European Union does not use observer data to follow up with legal charges.

Senator Phalen: Is there any follow-up if someone does not comply with the rule?

Mr. Bevan: That has been one of our concerns at STACTIC. In 2002, Canada made a presentation to the Fisheries Commission on concerns related to non-compliance found and reported by

Grands Bancs et pêchent la plie canadienne. Cette activité a un impact sur la rapidité avec laquelle les stocks de plie canadienne se reconstituent. C'est un problème important.

Des changements ont été apportés en matière de mise en application pour essayer de régler ce problème. La tendance s'est inversée dans une certaine mesure puisque le nombre de tels incidents a diminué en l'espace d'une année. Toutefois, il faut que cela se poursuive car, jusqu'à présent, c'est toujours un problème.

Le sénateur Phalen: Quelles mesures avez-vous prises pour régler le problème?

M. Bevan: Il existait une possibilité de tourner la réglementation. Les pêcheurs arrivaient au Grand Banc et utilisaient des mailles de 130 millimètres convenant à la pêche à la plie canadienne. Ils prétendaient pêcher la raie alors qu'ils auraient dû utiliser des mailles beaucoup plus grandes — 280 millimètres. À l'époque, aucune règle ne définissait la pêche dirigée. Lorsqu'on accostait ces bateaux, on s'apercevait que la plupart de la prise se composait de plies canadiennes. Toutefois, nous ne pouvions invoquer aucune règle pour les empêcher d'agir de la sorte.

Aujourd'hui, ils sont obligés de respecter la règle qui définit la pêche dirigée — s'ils ont plus de plies canadiennes que de raies, ils sont coupables d'une infraction majeure assortie d'une peine. En outre, s'ils pêchent la raie, ils doivent utiliser les mailles de 280 millimètres. La pêche devrait ainsi devenir plus propre. Au bout d'un certain temps, nous allons voir si cela nous permet d'inverser la tendance.

Le sénateur Phalen: Si un observateur s'aperçoit qu'un pêcheur ne respecte pas la règle, quelles en sont les conséquences au plan juridique?

M. Bevan: C'est là encore un problème relatif à l'interprétation que l'on fait de l'État du pavillon. Au Canada, nous nous appuyons sur les données d'observateurs pour prendre des mesures de mise en application, alors que ce n'est pas le cas dans l'Union européenne où on s'en sert pour orienter les responsables de la mise en application.

Les rapports d'observateurs nous parviennent bien après l'accostage du bateau. Par conséquent, il est difficile de prouver au tribunal l'infraction hors de tout doute raisonnable. Le recours aux rapports d'observateurs comporte certaines limites et c'est la raison pour laquelle nous cherchons à modifier ce processus. Il faudrait un projet pilote nous permettant d'obtenir des données en temps réel et d'axer nos efforts d'inspection sur ces bateaux. Nous les dirigerions vers le port pour les inspecter.

C'est à l'État du pavillon qu'incombe la responsabilité de déterminer, à partir des informations qu'il reçoit, si le bateau respecte les règles, et de décider des mesures à prendre à cet égard. L'Union européenne ne s'appuie pas sur des données d'observation pour porter des chefs d'accusation.

Le sénateur Phalen: Que se passe-t-il si quelqu'un n'observe pas la règle?

M. Bevan: C'est l'un des problèmes du CPCI. En 2002, le Canada a fait un exposé devant la Commission sur les pêches au sujet des problèmes reliés à la non-conformité signalés par des

observers, with no apparent follow-up. In September 2002, additional data was provided. The Fisheries Commission then charged STACTIC with measuring compliance.

Compliance is composed of two things, detection, which is through observers, and compliance, which is a consequence of being found to be breaking the rules. Unfortunately, we are still somewhat weak on the latter. That is a challenge for NAFO and the contracting parties.

Senator Adams: One of our previous witnesses said that Canada has majority quotas for outside the 200-mile limit. I believe the figure was approximately 95 per cent. Is that true?

Mr. Bevan: In Canada, in both the NAFO area and within our 200-mile limit, the quota keys for a number of stocks including northern cod, yellowtail and American plaice give us a vast majority of the fish. That is why it is in Canadian interest to rebuild those stocks.

The difficulty is that those people who are currently catching those fish as a bycatch — or purported to be a bycatch — will not get much of the payoff if the stocks are rebuilt. They would need to change their practices, forgo fishing opportunities to rebuild the stocks and not get much in the future. That is making some of the compliance challenges so significant.

There will be a more transparent process. We will be able to bring to the public and to the Fisheries Commission, through the NAFO reports, the compliance performance of the various contracting parties regarding the conservation enforcement measures aimed at rebuilding those stocks to benefit Canadian fishermen.

Senator Adams: How much does Canada benefit from these quotas? Most of the stocks are caught by others, are they not?

Mr. Bevan: Not quite, there are Canadian bycatches as well. Canada has a hard time fishing for yellowtail flounder, which is abundant and has a large quota, while still avoiding the bycatch of American plaice. We are also involved in an unavoidable bycatch of American plaice.

There are unavoidable bycatches of American plaice in the Greenland halibut fishery. The contracting parties could live with that. The difficulty is if people are purporting to fish for one species, but actually directing towards species that, if they did rebuild, would be 95 per cent or 97 per cent Canadian.

Senator Adams: That is administered by DFO, is that correct?

Mr. Bevan: We administer the harvesting of the fisheries for which we are responsible. For example, we get the vast majority of yellowtail and do direct the fishing of our vessels. That is the

observateurs, sans aucun suivi apparent. En septembre 2002, des données supplémentaires ont été fournies. La Commission sur les pêches a alors chargé le CPCI d'évaluer l'observation des règles.

L'observation se compose de deux volets, la détection, qui se fait par les observateurs et la conformité proprement dite, qu'il faut imposer à ceux qui sont coupables d'infraction aux règles. Malheureusement, nous avons encore du mal à cet égard et c'est toujours un problème pour l'OPANO et les parties contractantes.

Le sénateur Adams: L'un de nos témoins a déclaré que le Canada dispose de quotas majoritaires au-delà de la zone des 200 milles. Si je ne me trompe, le pourcentage frôlait les 95 p. 100. Est-ce exact?

M. Bevan: Au Canada, autant dans la zone OPANO que dans notre zone des 200 milles, les quotas prévus pour plusieurs stocks dont ceux de la morue du Nord, de la limande à queue jaune et de la plie canadienne, nous accordent une grande majorité du poisson. C'est la raison pour laquelle le Canada a intérêt à reconstituer ces stocks.

Le problème, c'est que ceux qui pêchent actuellement ces poissons comme prises accessoires — ou censées l'être — ne tireront pas beaucoup avantage de la reconstitution des stocks. Il leur faudra changer leurs pratiques, renoncer à des possibilités de pêche pour reconstituer les stocks et ne pas beaucoup pêcher à l'avenir. C'est pour cela que certains des problèmes liés à la conformité sont si importants.

Le processus sera beaucoup plus transparent, puisque nous serons en mesure d'indiquer au public et à la Commission sur les pêches, par l'entremise des rapports OPANO, la conformité des diverses parties contractantes aux mesures de conservation prévues pour reconstituer ces stocks dans l'intérêt des pêcheurs canadiens.

Le sénateur Adams: Dans quelle mesure le Canada tire-t-il profit de ces quotas? La plupart des stocks sont pêchés par d'autres, si je ne me trompe?

M. Bevan: Pas tout à fait, car il faut aussi compter les prises accessoires canadiennes. Les pêcheurs canadiens ont beaucoup de mal à pêcher la limande à queue jaune qui est abondante et dont le quota est important, car ils essayent d'éviter la prise accessoire de plies canadiennes qui reste toutefois inévitable.

La pêche au flétan noir s'accompagne inévitablement de prises accessoires de plie canadienne. Les parties contractantes pourraient l'accepter. Le problème, c'est que des pêcheurs prétendent pêcher une espèce, alors qu'ils pêchent en fait des espèces qui, si elles étaient reconstituées, reviendraient au Canada à 95 ou 97 p. 100.

Le sénateur Adams: C'est le MPO qui en assure la gestion, n'est-ce pas?

M. Bevan: Nous gérons la récolte dont nous sommes responsables. Par exemple, nous avons accès à la grande majorité de limande à queue jaune et dirigeons la pêche de nos

same responsibility that anyone else has. The European Union has a significant share of Greenland halibut. They are responsible for directing and controlling their vessels on that fishery and ensuring that those vessels are living within the conservation enforcement measures.

As part of transparency, we can board their vessels and they can board ours. That is the way it works. We do not tell another country how to share the quota they have. That is up to the contracting party.

The Fisheries Commission will break the quota down between the contracting parties. In yellowtail, we get 97.5 per cent and others get 2.5 per cent. Within that, DFO directs the fishing efforts of Canadian vessels.

For Greenland halibut, where the European Union has a significant quota, it is their decision as to how the quota is shared and how to control the fleet.

Senator Adams: We do not benefit from quotas to foreigners, do we? We may give the Europeans a share of a quota, but we do not get anything for the shares of the cod.

Mr. Bevan: I think that the head of the Canadian delegation would be have a difficult time convincing his delegation that we should not give away Canadian quota to others in exchange for something. That has not been a readily accepted strategy in the past.

Senator Adams: You say that in 1993, total 3M and 3L shrimp catches were 30,000 tonnes. In the year 2000, total groundfish catches were about 91,000 tonnes and in the same area, total 3M and 3L shrimp catches were about 54,000 tonnes. Is that correct?

Mr. Bevan: Yes. In the past, this has shown that groundfish has gone down significantly from 1993 to 2000. Shrimp has gone up. There is growth in the shrimp population, as determined by the scientific council in area 3L inside the Canadian zone and outside the Canadian zone. While there had been concerns about the health of the shrimp population on the Flemish Cap — that is 3M — it has sustained a significant fishery and there have been substantial catches that have grown over the last number of years.

Senator Adams: Will that be the same thing this year as in 1993?

Mr. Bevan: Currently, the shrimp quota in 3L has gone from 6,000 to 13,000 tonnes, 6,000 in 2002 to 13,000 in 2003. The other is not managed on a quota; it is managed on an effort. If you have an increase in the catch per unit effort, the catch goes up.

The Chairman: I will go through a short preamble and then get to some questions you may be able to help me with.

I do not think there is any question that most Canadians are in agreement that our northern cod stocks, groundfish and some other stocks are in deep trouble. The moratorium drove that

bateaux. Cette responsabilité est la même pour tous. L'Union européenne a une part importante de flétans noirs. Elle a la responsabilité de diriger et de contrôler ses bateaux de manière qu'ils respectent les mesures de conservation.

Par transparence, je veux dire aussi que nous pouvons accoster les bateaux de l'Union européenne et vice-versa. C'est ainsi que les choses fonctionnent. Nous ne disons pas à un autre pays comment partager le quota dont il dispose. Cela revient à la partie contractante.

La Commission sur les pêches répartit le quota entre les parties contractantes. Pour la limande à queue jaune, nous obtenons 97,5 p. 100 et les autres 2,5 p. 100. Le MPO dirige la pêche des bateaux canadiens dans les limites du quota.

Dans le cas du flétan noir, comme c'est l'Union européenne qui détient un quota important, c'est à elle de décider comment le répartir et comment contrôler les bateaux.

Le sénateur Adams: Nous ne profitons pas des quotas des étrangers, n'est-ce pas? Nous pourrions donner aux Européens une part d'un quota, mais nous n'obtenons rien des parts de morue.

M. Bevan: Je crois que le chef de la délégation canadienne aurait beaucoup de mal à défendre le concept d'échanges de quotas. Cette stratégie n'a jamais été retenue dans le passé.

Le sénateur Adams: Vous dites qu'en 1993, les prises de crevette 3M et 3L représentaient 30 000 tonnes. En l'an 2000, le total des prises de poissons de fond représentait près de 91 000 tonnes et dans le même secteur, les prises de crevette 3M et 3L équivalaient à près de 54 000 tonnes. Est-ce bien cela?

M. Bevan: Oui. Il semble que le poisson de fond ait considérablement diminué entre 1993 et 2000 alors que la crevette a augmenté. Le Conseil scientifique observe une croissance de la population de la crevette dans la zone 3L à l'intérieur de la zone canadienne et à l'extérieur de celle-ci. Alors que l'on s'était inquiété de la santé de la population de la crevette du Bonnet Flamand — soit la zone 3M — elle a fait l'objet d'une pêche importante et les prises ont augmenté ces dernières années.

Le sénateur Adams: La situation de cette année va-t-elle être identique à celle de 1993?

M. Bevan: Actuellement, le quota de crevettes dans 3L est passé de 6 000 à 13 000 tonnes entre 2002 et 2003. L'autre pêche n'est pas gérée en fonction d'un quota, mais en fonction d'une unité d'effort. S'il y a augmentation de la capture par unité d'effort, la prise augmente.

Le président: Après un court préambule de ma part, nous passerons aux questions.

Il ne fait aucun doute, je pense, que la plupart des Canadiens conviennent que la situation de nos stocks de morue du Nord, de poisson de fond et d'autres est critique. Le moratoire l'a bien fait

home over a decade ago. I think Canadians are now in complete agreement that we need to have some extremely harsh conservation measures.

There is enough blame to be placed all around. We can blame NAFO, overfishing, seals and water temperatures. We even had the minister some time ago blaming the former government. The blame has been passed all around and is bounced back and forth.

What we hear from most people in Atlantic Canada is that we must do something. A great number of knowledgeable people have told us that NAFO has weaknesses that cannot be fixed, even though it is well-meaning and has had a significant amount of hard work put into it. For example, there are different sovereignties trying to come up with a way of preserving the fish. You named that yourself: We cannot expect to board a foreign vessel, a foreign flagship, and bring them to our courts, just as we would not want them to bring our people to their court.

Other weak points include the objection procedure, whereby if a country objects to the quota set, it can just its own. That has created a situation where we arrive at quotas by consensus. Settings quotas by consensus is simply not a good conservation objective. Politically, you do it because you have to. As has been suggested, it is better than nothing at all. That is the message we have been getting.

Even some of the more drastic proposals that have been made, such as custodial management, cannot be contemplated because it will just not fly; it will just not happen. I believe I understand why.

In looking at other possibilities, I assume there are a couple of areas that we might consider. The United Nations Fish Agreement, UNFA, I understand, may be put into place over the next year. That is the agreement on straddling stocks. Apparently, it has huge promise. I would like you to comment on that.

I have one other request that I would like you to look at. In your opinion, would the concept of making the Nose and Tail of the Grand Banks a completely fish-free zone — no fishing whatsoever. Would that help to conserve the stocks that we are trying to conserve and possibly start rebuilding the stocks that need to be rebuilt?

Mr. Bevan: With respect to what might be termed a “protected area,” NAFO was provided with a STACTIC recommendation to consider — namely, closures on the southeast shoal for the protection of fish. That would work and would help to conserve and rebuild stocks.

There was another proposal that would direct fishing for Greenland halibut above 700 metres. When the European member states and fishing interests started plotting these things out on the graphs, they found that the outline looked a lot like the Nose and Tail of the Grand Banks. They were fearful that we had come up with a scheme by which we could remove them from the nose and tail of the Grand Banks, and it had no support for that reason. Drawing lines to keep fishermen out has had very limited support.

comprendre il y a une dizaine d'années. Les Canadiens sont parfaitement d'accord aujourd'hui pour dire qu'il faut prévoir des mesures de conservation extrêmement strictes.

La responsabilité a été rejetée sur tout le monde. On peut incriminer l'OPANO, la surpêche, les phoques et la température de l'eau. Nous avons même vu il y a quelque temps le ministre accuser l'ancien gouvernement. La responsabilité a été rejetée sur tous sans exception.

La plupart des gens du Canada Atlantique nous disent qu'il faut faire quelque chose. Beaucoup de spécialistes nous disent que l'OPANO présente des lacunes que l'on ne peut combler, même si cette organisation est de bonne volonté et ne ménage pas ses efforts. Par exemple, diverses compétences essayent de trouver une façon de préserver le poisson. Vous l'avez dit vous-même: On ne peut accoster un bateau étranger, un bateau battant pavillon étranger et le traduire devant la justice canadienne, tout comme on ne voudrait pas que l'inverse soit possible.

La procédure d'opposition représente un autre point faible, puisqu'en cas d'opposition au quota fixé, un pays peut fixer le sien. Nous en sommes arrivés à un point où les quotas sont fixés par consensus, ce qui n'est tout simplement pas un bon objectif de conservation. Cela se fait politiquement, car il n'y a pas d'autre choix. Comme on nous l'a dit, c'est mieux que rien; c'est ce que nos témoins nous ont dit.

Même les propositions les plus drastiques qui ont été faites, comme la gestion de la garde des pêches, ne peuvent être envisagées car elles ne tiendront pas la route et je crois savoir pourquoi.

J'imagine que nous pourrions envisager d'autres possibilités. Si je comprends bien, l'Entente des Nations Unies sur les pêches, l'ENUP, sera mise en place d'ici l'an prochain. Il s'agit d'une entente sur les stocks chevauchants. Apparemment, elle est très prometteuse et j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

J'ai une autre question. À votre avis, pourrait-on envisager de faire du Nez et de la Queue des Grands Bancs une zone d'interdiction totale de pêche? Cela permettrait-il de conserver les stocks que nous essayons de conserver et peut-être, de commencer à reconstituer ceux qui en ont besoin?

M. Bevan: Dans le cas de ce que l'on pourrait appeler une zone protégée, l'OPANO a été saisie d'une recommandation du CPCI — soit la fermeture du Platier pour assurer la protection du poisson. Cela marcherait et permettrait de conserver et de reconstituer les stocks.

Une autre proposition permettrait de diriger la pêche au flétan noir au-dessus de 700 mètres. Lorsque les États et les pêcheurs européens ont commencé à faire des relevés et à les reporter sur une carte, ils se sont aperçus que la zone correspondait étrangement au Nez et à la Queue des Grands Bancs. Ils ont pensé que nous voulions en fait leur interdire l'accès au Nez et à la Queue des Grands Bancs si bien qu'aucune suite n'a été donnée à ce projet. Délimiter des zones pour en interdire l'accès aux pêcheurs n'a jamais été très populaire.

Unfortunately, that is the case in Canada as well. Even a 20-by-20 mile block off of Newfoundland, where we wanted to stop dragging in order to measure the impact on crab, was badly received by fishing interests. Marine protected areas have some promise if they are big enough, and they must be quite large in order to have some potential.

We have not been successful in a NAFO context in having those accepted by the Fisheries Commission. We have had some difficulty in looking at those in the Canadian context, even where we have had some significant reason to do so. We have put in, for example, no-drag zones to protect corals, for example. These are not without controversy, and we have had some push-back from NAFO for closures proposed in the NRA.

The Chairman: If I may propose a wild scheme: What about an artificial reef strategy? Let me explain what my artificial reef strategy would be. We would go to various junkyards, pick up car bodies, put a little cement in them and dump these car bodies at very strategic locations all along the Nose and Tail of the Grand Banks. If any of these dragger nets drag along the bottom of the nose and tail, it would destroy every net. You would strategically place them. Would that not stop both Canadian and foreign dragger nets? Artificial reefs have been shown worldwide to be absolutely great for fish habitat.

Finally, to make things somewhat easier and more palatable for our overfishing friends, we could say, "Look, given that the reef is no longer fishable, we will allow you to come in and fish in Canadian waters, and these are the fish that you are allowed to take." It will be the same quota they had before, or somewhat less, depending on the science. At this point, if you are fishing Canadian waters, you must abide by Canadian scientific assessment and rules for fishing. Would that be helpful at all?

Mr. Bevan: I am not sure what the international law ramifications would be.

The Chairman: What can they do to stop us?

Mr. Bevan: That question has been raised in conversation when people are looking for solutions to these issues.

The Chairman: Let us do it.

Mr. Bevan: I cannot respond at this time because I have no analysis. Certainly, if people do fish inside the Canadian zone, they fish according to the Canadian conservation measures and under Canadian law. That is an issue there. I could not really give you an answer on the international aspects of it.

The Chairman: It is international waters. What can anyone do to stop us from going out and creating an artificial reef that is of benefit to all humankind? I cannot see anything wrong with that.

Malheureusement, c'est la même chose au Canada. Les pêcheurs ont mal accepté le concept du périmètre de 20 milles sur 20 milles au large de Terre-Neuve que nous avons prévu et où il aurait été interdit de faire du dragage afin d'évaluer l'impact sur le crabe. Les zones de protection marines sont prometteuses si elles sont suffisamment grandes — et elles doivent l'être pour offrir un tel potentiel.

Nous n'avons pas réussi à faire accepter à la Commission sur les pêches ces propositions dans le contexte de l'OPANO. Nous avons eu un peu de mal à les envisager dans le contexte canadien, même là où cela aurait été dans notre intérêt. Nous avons prévu, par exemple, des zones de non-dragage pour protéger les coraux. Cela ne se fait pas sans controverse, et l'OPANO nous a demandé de faire marche arrière à propos des fermetures envisagées dans la zone réglementée par elle.

Le président: Permettez-moi de vous proposer un projet un peu fou: que pensez-vous de créer un récif artificiel? Laissez-moi vous expliquer en quoi cela consisterait. Il suffirait d'aller chercher des carcasses de voitures dans des parcs à ferraille, de les remplir d'un peu de ciment et de les déposer à certains endroits très stratégiques, tout le long du nez et de la queue du Grand banc. Ainsi, tous les filets de pêche des chalutiers qui raclent le fond de ce secteur seraient détruits. Nous placerions ces carcasses à des endroits stratégiques. Ne pensez-vous pas que cela dissuaderait les chalutiers canadiens et étrangers de pêcher dans la zone? On a observé un peu partout dans le monde que les récifs artificiels constituent un habitat idéal pour les poissons.

Enfin, pour faciliter les choses et les rendre un peu plus acceptables aux yeux de ceux qui pratiquent la surpêche, nous dirions: Étant donné qu'il n'est plus possible de pêcher dans le récif, nous vous laissons venir dans les eaux canadiennes; voici les espèces et les quantités que vous êtes autorisés à prendre. Les quotas seront les mêmes que ceux auxquels ils étaient soumis précédemment, voire un peu moins élevés, cela dépendra des données scientifiques. Actuellement, tous les navires qui croisent dans les eaux territoriales canadiennes doivent tenir compte de nos évaluations scientifiques et se conformer à nos règlements en matière de pêche. Pensez-vous que cela pourrait nous aider?

M. Bevan: Je ne suis pas sûr des implications d'une telle initiative en regard du droit international.

Le président: Que peuvent-ils faire pour nous en empêcher?

M. Bevan: C'est la question qu'on s'est posée quand on s'est mis à chercher des solutions pour régler ce type de problème.

Le président: Faisons-le.

M. Bevan: Je ne peux pas vous répondre pour l'instant car je ne dispose d'aucune analyse. Il est certain que ceux qui pêchent à l'intérieur de la zone canadienne doivent respecter les mesures de conservation et les lois de notre pays. C'est un problème. Je ne peux vraiment pas vous donner de réponse concernant les implications internationales d'une telle décision.

Le président: C'est dans les eaux internationales. Qui peut nous empêcher de créer un récif artificiel pour le bien de l'humanité tout entière? Je ne vois rien de mal à cela.

Mr. Bevan: I would have to take that matter to DFAIT and to the international justice folks.

The Chairman: Take this subject and bump it around in the think tanks.

Mr. Bevan: The forum that will be held in Newfoundland in a couple of weeks will look at many options that are consistent with international law for improving the management of these activities. Something may come out of that.

On the subject of the artificial reef, we would have to take that matter back and do an analysis.

In regard to the suggestion for UNFA, a number of contracting parties have ratified and are subject to the UNFA provisions. One party that has not ratified UNFA is the European Union. Unless they do so, they will not be subject to those provisions. That limits the usefulness of UNFA in that regard.

Again, all of these matters will be subject to discussion at the forum. That is probably where the most reasonable recommendations will come forward that would be accepted by international law, et cetera. Those discussions would be held outside of the STACTIC and the NAFO area.

I can assure honourable senators that NAFO has considered the marine protected area option and has rejected it. That was actually put to a vote in January 2002 and Canada voted for, but lost that vote.

The Chairman: Have you heard the rumour that the EU may vote on joining UNFA this coming summer?

Mr. Bevan: Yes, we have heard that they are ready to ratify. Again, that offers some opportunities, but not necessarily a panacea.

The Chairman: One final question: The stock collapse in the North Sea will place pressure on some EU countries to look elsewhere. Have you considered what kind of impact this might have on Canadian offshore resources?

Mr. Bevan: From the point of view of the Fisheries Commission, it is up to the European Union to decide how many vessels they wish to send here to fish their allocation. Clearly, if you send more vessels than the allocation can economically support, you are inviting trouble in any fishery. If the resource cannot generate enough cash flow to legally keep the fleet solvent, the fleet will try to find a way to increase that cash flow to the point where they can break even or make some money. That might require them to push the envelope. That happens with any fishery anywhere in the world it would seem. If too many vessels were sent here, then that would be a cause of concern relevant to the compliance and the kind of practices that might be employed by those companies.

M. Bevan: Il faudrait que je soumette la proposition aux spécialistes du MAECI et du droit international.

Le président: C'est cela, soumettez la proposition à des groupes de réflexion.

M. Bevan: Le forum qui se tiendra à Terre-Neuve dans deux ou trois semaines aura pour but d'examiner différentes options conformes au droit international et destinées à améliorer la gestion de ces activités. Il en ressortira certainement quelque chose.

Quant à la possibilité de créer un récif artificiel, je pense qu'il faudrait d'abord soumettre le projet à une analyse.

Pour ce qui est de la proposition relative à l'ENUP, je dois dire qu'un certain nombre de parties contractantes ont ratifié l'Entente et sont assujetties à ses dispositions. L'Union européenne ne l'a pas encore signée, et si elle décide de ne pas le faire, rien ne l'obligera à respecter ces règles. Cela limite donc l'utilité de l'ENUP.

Je le répète, toutes ces questions seront débattues à l'occasion du forum. C'est probablement de là que sortiront les recommandations les plus raisonnables et acceptables en regard du droit international, etc. Ces discussions se tiendraient en marge des travaux du CPI et de l'OPANO.

Je peux assurer les honorables sénateurs que l'OPANO a déjà étudié la possibilité de créer une aire marine protégée, mais qu'elle l'a rejetée. C'est d'ailleurs une question qui avait fait l'objet d'un vote en janvier 2002. Le Canada avait voté pour, mais la proposition n'avait pas été retenue.

Le président: Avez-vous entendu la rumeur selon laquelle l'Union européenne pourrait voter en faveur de la ratification de l'ENUP cet été?

M. Bevan: Oui, j'ai entendu dire qu'elle était prête à la signer. Cela pourrait régler quelques problèmes, mais ce n'est pas nécessairement une panacée.

Le président: Permettez-moi de vous poser une dernière question: l'épuisement des stocks dans la Mer du Nord forcera certains pays de l'Union européenne à aller voir ailleurs. Avez-vous évalué l'impact que cela pourrait avoir sur les ressources halieutiques au large des côtes canadiennes?

M. Bevan: D'après la Commission sur les pêches, c'est aux pays de l'Union européenne de décider combien de navires ils souhaitent envoyer pêcher ici la part qui leur revient. Il est évident que s'ils envoient plus de navires qu'il n'en faut, ils iront au devant de difficultés. S'il n'y a pas suffisamment de ressources pour maintenir la flotte de navires, les pêcheurs essaieront de trouver des façons d'accroître leurs revenus pour atteindre le seuil de rentabilité ou faire des profits. Ils peuvent se voir forcés de dépasser certaines limites. C'est la situation à laquelle semble être confronté le secteur des pêches un peu partout dans le monde. Si on nous envoie trop de bateaux, nous devons nous inquiéter du respect des règles et des pratiques utilisées par ces entreprises de pêche.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Bevan. We appreciate your taking time out of your very busy schedule.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, February 25, 2003

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:04 p.m. to examine and report from time to time upon the matters relating to straddling stocks and to fish habitat.

Senator Gerald J. Comeau (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, first, this evening, I should like to ask permission of committee members to televise a visit of the Honourable John Fraser to our meeting on March 18. Are honourable senators agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I welcome our two witnesses this evening. Dr. Art May needs no introduction to this group because he has held many national and international appointments. He was the first Chairman of the Northwest Atlantic Fisheries Organization. Dr. May is a research scientist who worked a number of years with the Department of Fisheries and Oceans until he became the Deputy Minister of Fisheries and Oceans. In more recent times, he was appointed President and Vice Chancellor of Memorial University in 1990, where he served until 1999. He has had a distinguished career that we have all had a chance to follow and admire.

Mr. Alastair O'Rielly is President of the Fisheries Association of Newfoundland and Labrador, FANL, which represents many seafood processors. In terms of sales, FANL's membership ranges from companies with a few million in sales to Canada's largest seafood processor, Fisheries Products International. FANL is involved in price negotiations with the Fishermen, Food and Allied Workers/Canadian Auto Workers Union; advises government on international trade, fisheries management and conservation matters; and evaluates regulations, policies and legislation that affect the fisheries industry in Newfoundland and Labrador.

We have two gentlemen with a great deal of experience and expertise before us this evening.

Mr. O'Rielly, please proceed.

Mr. Alastair O'Rielly, Member, Newfoundland Provincial Advisory Council on Foreign Overfishing: Honourable senators, I am pleased to have the opportunity to speak to you this evening and to discuss one of the greatest challenges that we face in the Atlantic fishery. As honourable senators are no doubt aware, the

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Bevan. Nous apprécions grandement que vous ayez pris le temps de venir témoigner devant nous aujourd'hui, malgré votre agenda très chargé.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 25 février 2003

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 19 h 04, afin d'étudier, et en faire rapport de façon ponctuelle, les questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson.

Le sénateur Gerald J. Comeau (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, premièrement, je voudrais demander aux membres du comité la permission de télédiffuser la comparution de l'honorable Joan Fraser à notre séance du 18 mars. Les honorables sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Je souhaite la bienvenue à nos deux témoins. M. Art May, qui a occupé plusieurs postes dans des organisations nationales et internationales, n'a pas besoin d'être présenté. Il a été le premier président de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest. M. May, qui est chercheur scientifique, a travaillé pendant de nombreuses années au ministère des Pêches et des Océans, où il est devenu sous-ministre. Plus récemment, en 1990, il a été nommé président et vice-chancelier de l'Université Memorial, où il est resté jusqu'en 1999. Il a eu une brillante carrière, que nous avons tous eu la chance de suivre et d'admirer.

M. Alastair O'Rielly est président de la Fisheries Association of Newfoundland and Labrador (FANL), qui représente de nombreuses entreprises de conditionnement de poissons et fruits de mer. La FANL regroupe des entreprises ayant un chiffre d'affaires de quelques millions de dollars, jusqu'à la plus importante entreprise de conditionnement de poissons et fruits de mer au Canada, la Fisheries Production International. La FANL s'occupe de négociation des prix avec la Fishermen, Food and Allied Workers et avec le Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile; elle conseille le gouvernement sur le commerce international, la gestion des pêches et les questions de conservation; et évalue la réglementation, les politiques et la législation qui touchent l'industrie des pêches à Terre-Neuve et au Labrador.

Nous avons parmi nous ce soir deux hommes d'une grande expérience et d'une grande compétence.

Monsieur O'Rielly, vous avez la parole.

M. Alastair O'Rielly, membre du Newfoundland Provincial Advisory Council on Foreign Overfishing: Honorables sénateurs, je suis heureux de prendre la parole devant vous ce soir, afin de discuter de l'un des plus importants problèmes auxquels fait face l'industrie des pêches dans l'Atlantique. Comme les honorables

purpose of that discussion is to talk about foreign overfishing and Canada's response to this problem over the past 25 years. I have put my information and my presentation together in a Power Point format. A friend of mine calls it an electronic crutch, to which I confess. With your permission, I will proceed through the presentation and outline to you the key points. Then, perhaps, Dr. May would elaborate on the other elements of this problem.

Our association represents seafood processors. As you indicated in your comments, Mr. Chairman, the association has been in operation since 1944. My involvement in this, through FANL, has been as a representative of part of Canada's delegation to the Northwest Atlantic Fisheries Organization, NAFO, for the past six years. I am also a member of the province's Advisory Committee on Foreign Overfishing.

The map will be of limited benefit and I am sure honourable senators are all familiar with the terrain and the challenge that we face. The portion of the map in yellow is the area that is in question, in terms of the intensive level of fishing effort. I have another graph that depicts that in more detail.

The issue of the background, from our point of view, is that despite at least 25 years of NAFO involvement, we have truly failed to develop and to implement an adequate conservation resource management regime for waters outside the 200-mile limit. NAFO has a rather lax regime in and of itself. The regime that is in place is not well enforced. One good thing about NAFO — and there are a limited number — is observer coverage. We have 100-per-cent observer coverage largely arising from the events of 1995 and the incidents with the Spanish and the trawler, *Estai*. Observer coverage, however, really only gives you an opportunity to detect what is happening; it does not give you an opportunity to deter inappropriate activity and behaviour.

After ten years of moratoria on key groundfish stocks, there is little evidence of any recovery. The decline in Greenland halibut turbot stocks, which had been recovering, is disappointing. NAFO is guilty in this instance of failing to nurture the recovery of that stock and to continue to overexploit it.

The current problems include an increase in violations in the regulatory area, such as directed fishing on moratoria species; misreporting of catches; exceeding allocations; mesh size; and non-submission, or late submission, of observer reports.

The quotas that NAFO sets are also inconsistent with the scientific advice that is provided by NAFO's scientific council. That is especially true of Greenland halibut and turbot stocks. A number of members of NAFO are actively pushing to reduce 100-per-cent observer coverage, as is currently in place.

This graphic from DFO depicts the Grand Banks. Honourable senators can see that the depicted activity is supposedly a series of docks that show at least one fishing week of activity by a foreign

sénateurs le savent évidemment, l'objet de cette rencontre est la surpêche étrangère et la façon dont le Canada réagit à ce problème depuis 25 ans. J'ai présenté la documentation et mon exposé en format Power Point. Un de mes amis qualifie cela de béquille électronique, et je lui donne raison. Avec votre permission, je vais débiter mon exposé et faire un survol des principaux éléments, après quoi M. May pourra vous donner des précisions sur d'autres aspects du problème.

Notre association représente les entreprises de transformation des poissons et fruits de mer. Comme vous l'avez souligné, monsieur le président, l'association est en place depuis 1944. Depuis six ans, j'oeuvre auprès de l'association, dans le cadre de la FANL, à titre de représentant d'une partie de la délégation canadienne auprès de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). Je suis également membre du Advisory Committee on Foreign Overfishing.

La carte sera d'une utilité limitée, et je suis certain que les honorables sénateurs connaissent bien le terrain et les problèmes auxquels nous sommes confrontés. La partie jaune de la carte correspond à la région où on pratique une pêche intensive. J'ai un autre tableau qui contient des données plus détaillées.

Selon moi, le problème fondamental est qu'en dépit du fait qu'elle existe depuis de 25 ans, l'OPANO n'a pas réussi à élaborer et mettre en oeuvre un régime efficace de conservation des ressources dans les eaux situées au-delà de la limite de 200 milles. L'OPANO fait preuve de laxisme et son régime n'est pas appliqué de façon efficace. L'un des aspects positifs concernant l'OPANO, et il y en a peu, concerne le niveau de présence des observateurs. Suite aux événements de 1991 et aux incidents impliquant l'Espagne et le chalutier *Estai*, nous surveillons maintenant la totalité des activités de pêche. Toutefois, la présence d'observateurs, si elle permet de détecter ce qui se passe, n'a pas d'effet dissuasif sur des activités ou des pratiques abusives.

Après dix ans de moratoire sur les principaux stocks de poisson de fond, on constate peu d'indices de rétablissement. Le déclin des stocks de flétan noir, qui étaient en voie de se rétablir, est décevant. L'OPANO en est en partie responsable dans la mesure où elle ne veille pas au rétablissement des stocks et continue de les surexploiter.

Les problèmes actuels incluent une fréquence accrue des infractions à la réglementation, notamment des prises excessives d'espèces visées par un moratoire dans le cadre d'une pêche dirigée; la déclaration incorrecte des prises; un dépassement des quotas; des infractions relatives à la taille des mailles des filets et la non-production ou la production tardive des rapports des observateurs.

Les quotas établis par l'OPANO ne respectent pas les conseils scientifiques émanant du conseil scientifique de l'OPANO. C'est notamment le cas du flétan noir et du turbot. Un certain nombre de membres de l'OPANO exercent activement des pressions afin de réduire l'observation intégrale des activités de pêche, qui a cours actuellement.

Ce tableau provenant du ministère des Pêches et des Océans montre l'activité dans les Grands Bancs. Les honorables sénateurs peuvent voir que l'activité illustrée est une série de points

fishing vessel during 1993. Honourable senators will see from this graphic the intensive level of fishing along the nose of the bank, throughout the entire tail of the bank and of course around the Flemish Cap. That gives you a graphic impression of the level of activity that we are dealing with.

What are the consequences of this lax regime? Clearly, it has a negative impact on resource conservation. Prior to 1995, we saw a very intensive level of fishing effort, up to 26,000 fishing days by foreign vessels outside the 200-mile limit. After 1995, the level of fishing effort dropped to 6,000 days. However, by 2001, it is back up to 10,000 days and growing. In 2000 and 2001, foreign vessels harvested roughly 10,000 metric tons and 8,000 metric tons respectively of species that are supposedly under moratoria.

In addition, the European Union, primarily, overfished its turbot or Greenland halibut quota by 6,500 tons. There are some detailed depictions of all these problems contained in submissions and presentations Canada made at the NAFO meetings in Denmark in January 2002 and Spain in September 2002. I would encourage honourable senators to obtain those documents and to view them for more detail as to what actually transpired, vis-à-vis non-compliance.

Another way to look at the cost of this lax regime is lost economic opportunities. For Canada alone, if we were able to bring back cod stocks, flatfish resources, yellowtail, plaice and redfish to mid-1980s levels, which are not historic highs, but rather average levels throughout the 1980s, that would generate up to 60,000 tons of added resources for Canada. That amount is enough to sustain six offshore plants, operating year-round. A phenomenal benefit is being forfeited by the failure to effect a recovery.

Canada has been part of this process for 25 years now. A major intervention in 1995, as I referenced, had the effect of significantly reducing fishing violations for a while, through the adoption of observer coverage. It cost us, though. Following 1995, to make peace and find accommodation with the European Union and other NAFO members, Canada achieved a significant reduction in our share of Greenland halibut. Canada used to haul 60 per cent of the allocations and that went down to 37 per cent, largely as a result of the appeasement process of dealing with the fallout of the *Estai* incident.

What we want, as an industry, is a comprehensive conservation regime that works outside the 200-mile limit; a regime that provides at least the same level of standard that we experience within Canada's 200-mile limit.

If we did have a proper conservation regime outside the 200-mile limit, it would help us considerably in having a better regime within it. Far too often, Canadian industry cites the foreign fishing problem as an excuse for not dealing with our own problems. There are benefits both ways here.

correspondant à au moins une semaine de pêche par bateau étranger en 1993. Les honorables sénateurs peuvent constater le niveau de pêche intensif le long du nez du banc, tout le long de la queue et, bien sûr tout autour du Bonnet Flamand. Vous pouvez vraiment voir le niveau d'activité auquel nous avons affaire.

Quelles sont les conséquences de notre laxisme? Il a évidemment des répercussions sur la conservation des ressources. Avant 1995, on a enregistré un effort de pêche très intensif, soit jusqu'à 26 000 journées de pêche par des bateaux étrangers à l'extérieur de la zone des 200 milles. Après 1995, l'effort de pêche est tombé à 6 000 jours. Toutefois, le niveau est remonté à 10 000 jours en 2001, et il continue de s'accroître. En 2000 et 2001, les bateaux étrangers ont capturé environ 10 000 tonnes métriques et 8 000 tonnes métriques, respectivement, d'espèces qui sont censées être visées par un moratoire.

De plus, l'Union européenne a dépassé son quota de 6 500 tonnes de turbot ou flétan noir. Les mémoires que le Canada a présentés aux rencontres de l'OPANO, qui se sont tenues au Danemark en janvier 2002 et en Espagne en septembre 2002 contiennent une explication détaillée de tous ces problèmes. J'invite les honorables sénateurs à se procurer ces documents pour en savoir plus sur l'inobservation de la réglementation.

Le laxisme entraîne également la perte de débouchés économiques. Si nous pouvions ramener les stocks de morue, de poisson plat, de limande à queue jaune, de plie et de sébaste aux niveaux du milieu des années 80, qui n'étaient pas des niveaux records mais des niveaux moyens, cela représenterait jusqu'à 60 000 tonnes de ressources supplémentaires pour le Canada. Ce serait suffisant pour entretenir six usines de traitement en mer, à longueur d'année. Le non-rétablissement des stocks nous oblige à renoncer à des avantages énormes.

Le Canada participe au processus de surveillance depuis maintenant 25 ans. L'intervention majeure de 1995, dont je parlais, a permis de réduire sensiblement les infractions de pêche pendant un certain temps, soit pendant l'application de la surveillance intégrale. Mais il nous en a coûté. Après 1995, afin de faire la paix et de parvenir à une entente avec l'Union européenne et d'autres membres de l'OPANO, le Canada a accepté de réduire considérablement sa part de prises de flétan noir. Le Canada, qui jusque-là détenait 60 p. 100 des quotas, a accepté de réduire sa part à 37 p. 100, en grande partie en guise d'apaisement dans la foulée de l'incident du chalutier *Estai*.

Ce que l'industrie veut, c'est un régime de conservation intégral qui s'appliquerait à l'extérieur de la zone des 200 milles; un régime qui comporterait les mêmes normes que celles qui s'appliquent à l'intérieur de la zone de 200 milles.

L'application d'un régime de conservation efficace à l'extérieur de la zone des 200 milles nous aiderait considérablement à améliorer le régime qui s'applique à l'intérieur de la zone. Trop souvent, l'industrie canadienne invoque le problème de la pêche étrangère comme prétexte pour ne pas s'attaquer à ses propres problèmes. La solution serait doublement avantageuse.

We have some choices. One is to try to fix NAFO and to develop a proper regulatory regime within NAFO, within a reasonable time-frame. Another option is to proceed with a custodial management regime, where Canada would take responsibility for enforcement of regulations outside the 200-mile limit, or we could continue to pursue, as we have in the past, a unilateral extension of jurisdiction so that Canada moves its economic zone all the way to the edge of the continental shelf, or perhaps even further, to take in the Flemish Cap.

Looking at the issue of fixing NAFO, the approach here would likely require that we first inform other NAFO contracting parties of what we require, vis-à-vis a proper regulatory regime, and the time-frame within which we see implementation of this regime. To some extent, Canada started that in 2002, in terms of the meeting in Denmark and the meeting at Santiago de Compostela in Spain, with submissions on non-compliance.

In September 2002, I had the opportunity of presenting our industry's views on this foreign fishing problem to the EU fisheries commission. I will come back to some of the points I made in that presentation. However, in terms of fixing it, if we cannot find a way to resolve this challenge, then our requirement is to leave NAFO.

I relayed to the EU Fisheries Committee officials and participants the key element of the key consideration, which is NAFO is not working. That is something that they were not aware of, according to them. Some of the presentation themes were that, within NAFO, most of the allocations are held either by Canada or the EU. We dominate access, between us. Yet we are adversaries, primarily over resource access issues. When resource access comes first, conservation is usually compromised. It is a long way behind. I think both Canada and the EU have been guilty of that, in terms of our approach to NAFO.

My suggestion to the EU was that we should recognize common interests in managing stocks and promoting recovery of those stocks.

I also reminded them that they made strong conservation commitments at the Earth Summit in Rio, in Spain, in Johannesburg and in their common fisheries policy. Both Canada and the EU have compatible policies with respect to consultation, yet neither one of us are manifesting that within NAFO.

Another theme was that if we do not find a solution to the problem, others would find it for us. Particularly, the world's environmental movement is seriously questioning what we are doing and our right to manage these resources, given our track record. The world is becoming less tolerant of those who do not

Il y a des choix possibles. L'un de ces choix consisterait à doter l'OPANO d'une réglementation adéquate dans des délais raisonnables. Nous pourrions aussi appliquer un régime de gestion axé sur la conservation, en vertu duquel le Canada appliquerait la réglementation à l'extérieur de la zone de 200 milles, ou nous pourrions étendre unilatéralement, comme nous avons envisagé de le faire dans le passé, notre zone de compétence, ce qui permettrait au Canada d'étendre sa zone économique pour y inclure le plateau continental, ou même le Bonnet Flamand.

Pour ce qui est d'améliorer l'OPANO, il faudrait tout d'abord informer les autres parties contractantes de l'organisme du régime réglementaire que nous réclamons et du calendrier de mise en oeuvre de ce régime. Dans une certaine mesure, le Canada a entamé ces démarches en 2002, à l'occasion de la rencontre au Danemark et de celle de Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, où il a fait des exposés sur l'inobservation de la réglementation.

En septembre 2002, j'ai eu l'occasion d'exposer le point de vue de notre industrie sur le problème de la pêche étrangère devant la commission des pêches de la Communauté européenne. Je reviendrai sur certaines observations que j'avais faites alors. Pour ce qui est de l'amélioration de l'organisme, s'il est impossible d'y parvenir nous estimons qu'il faudrait nous retirer de l'OPANO.

J'ai fait part aux fonctionnaires de la commission des pêches de la Communauté européenne et aux participants de l'élément clé du problème, à savoir l'inefficacité de l'OPANO. Ils ont déclaré qu'ils n'étaient pas au courant du problème. On a également fait valoir, entre autres choses, que la plupart des quotas de l'OPANO étaient détenus par le Canada ou par la Communauté européenne. En fait, le Canada et la Communauté européenne ont accès à la majeure partie des stocks. Or, l'un et l'autre s'affrontent, principalement au sujet de l'accès aux ressources. Lorsque la question de l'accès aux ressources passe en premier, la conservation en souffre. Elle laisse beaucoup à désirer. Je pense que, dans l'optique de leur approche commune de l'OPANO, le Canada et la Communauté européenne sont tous deux responsables de la situation actuelle.

J'ai fait valoir aux représentants de la Communauté européenne que nous avons un intérêt commun à gérer les stocks et à favoriser leur reconstitution.

Je leur ai également rappelé les fermes engagements de conservation qu'ils ont pris au Sommet de la terre, à Rio, en Espagne et à Johannesburg, ainsi qu'en vertu de leur politique commune sur les pêches. Le Canada et la Communauté européenne ont des politiques compatibles au chapitre de la consultation, mais aucune des deux parties ne le montre au sein de l'OPANO.

J'ai également fait valoir que si nous ne trouvons pas de solution au problème, d'autres le feraient à notre place. Le mouvement écologique mondial, en particulier, remet sérieusement en question nos pratiques et notre droit de gérer ces ressources, compte tenu de notre bilan. La communauté

provide proper conservation and resource management regimes. If we cannot or will not demonstrate the requisite will to do this properly, we may find that we no longer enjoy this access.

The option of custodial management is one that has grown considerably in the last year. It is one that the Province of Newfoundland and Labrador has strongly promoted. Custodial management effectively means that Canada, as the adjacent coastal state, would take the responsibility of designating fish stocks that straddle the 200-mile limit, as part of the exclusive economic zone for the purposes of applying consistent and conservation-based measures.

Key principles in custodial management would be, first of all, to respect historic access in allocations. Effectively, this is already done. NAFO has an allocation key, so there is an understanding of how much access each country ought to have to resources outside the 200-mile limit.

The other key principle is that, if Canada took responsibility for management, Canada would impose no greater burden on countries that are operating outside the limit than on harvesters operating within Canada's 200-mile limit. In effect, it would put in place a comparable resource management regime for all straddling stocks.

Canada, as a coastal state, would take responsibility for management, enforce consistent application of measures and be responsible for all monitoring and surveillance activity. NAFO would continue to operate the scientific council, carry out stock assessments, conduct the necessary research and provide recommendations on TAC levels. NAFO would also provide decisions with respect to resource access and allocations and also manage discrete stocks within the regulatory area. Primarily, these stocks are in the area of the Flemish Cap.

Finally, NAFO, through the fisheries commission, would develop and levy sanctions against non-compliant members of the organization.

With extended jurisdiction in which we bring Canada's 200-mile limit to the edge of the shelf or beyond, effectively we would be taking ownership of the resource and removing foreign fishing activity entirely from the nose and tail of the bank.

At present, under international law and convention, Canada would find virtually no support anywhere else on the planet at this point, if it were to contemplate that unilateral action. However, there is potential to pursue this option to build upon the United Nations Convention on the Law of the Sea regarding sedentary species and to help build an argument as to how and why we should have right of access to manage resources and access resources outside the 200-mile limit.

mondiale est de moins en moins tolérante à l'égard de ceux qui ne pratiquent pas une bonne conservation des ressources et n'appliquent pas de régime de gestion des ressources. Si nous sommes incapables de faire ce qui s'impose ou si nous n'affichons pas notre volonté d'agir, nous risquons de ne plus avoir accès aux ressources.

La gestion des ressources comme solution au problème a pris une importance considérable au cours de la dernière année. La province de Terre-Neuve-et-du-Labrador a énergiquement défendu cette solution. Si le Canada l'appliquait, il lui incomberait, en tant qu'État côtier adjacent, de désigner les stocks chevauchants, dans le cadre de la zone économique exclusive, en vue d'appliquer des mesures de conservation uniformes.

Les grands principes de la gestion des ressources seraient, premièrement, de respecter l'accès historique aux quotas. En fait, c'est ce qui se fait déjà. Comme l'OPANO attribue déjà les quotas, on saurait quelle part des ressources attribuer à chaque pays à l'extérieur de la zone de 200 milles.

L'autre grand principe veut que le Canada, s'il décidait d'assurer la gestion des stocks, n'impose pas de contraintes plus lourdes aux pays qui exploitent les ressources à l'extérieur de la zone que n'en subissent les pêcheurs qui exploitent la ressource à l'intérieur de la zone de 200 milles. En fait, le Canada appliquerait un régime de gestion des ressources comparable pour tous les stocks chevauchants.

En tant qu'État côtier, le Canada assurerait la gestion, appliquerait les mesures uniformément et serait responsable de toutes les activités de surveillance. L'OPANO conserverait son conseil scientifique, effectuerait les évaluations de stocks, procèderait aux recherches nécessaires et soumettrait des recommandations sur le total autorisé des captures. L'OPANO prendrait également des décisions concernant l'accès aux ressources et l'établissement des quotas, et générerait les stocks homogènes visés par la réglementation. Ces stocks se trouvent principalement dans la région du Bonnet Flamand.

Enfin, l'OPANO élaborerait et appliquerait, par l'intermédiaire des commissions des pêches, des sanctions contre les membres de l'organisation en situation d'infraction.

En étendant sa zone de compétence à la limite du plateau continental, ou au-delà, le Canada s'approprierait la ressource et exclurait toute activité de pêche étrangère de la zone du nez et de la queue du banc.

Dans l'état actuel du droit international et des conventions, le Canada ne trouverait quasiment aucun appui sur la planète s'il envisageait une mesure unilatérale. Cependant, il est possible de poursuivre cette option, d'aller plus loin avec la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en ce qui concerne les espèces sédentaires et de rassembler des arguments expliquant comment et pourquoi nous devrions avoir le droit de gérer les ressources et d'y avoir accès en dehors de la limite de 200 milles.

A realistic approach is likely to explore, in our view as a panel, the question of is there an opportunity to work with NAFO members to fix NAFO in the first instance, especially working with the European Union, given their predominant influence?

Our suggestion would be to set a reasonable time-frame to find solutions to the NAFO challenge. A reasonable time-frame may be three to five years. I would like to think it could be done more quickly, but again, being realistic, it is likely in that neighbourhood. We would have to demonstrate to NAFO members and others that we have given NAFO a full and fair opportunity to function properly and to deal with problems.

Concurrent with this approach is the suggestion that we should continue to consider our options under the United Nations Convention on the Law of the Sea and under the United Nations fisheries agreement, straddling stocks agreement, and through the international courts. Concurrently, we would explore what other choices we had. If we cannot achieve progress within the time-frame set, then we either move toward custodial management or other measures that we may determine at that point. To do this, we would have to engage in an intensive campaign to solidify support both nationally and internationally from what would be seen largely as unilateral action by Canada.

What can your committee do? Collectively and individually, we would like to encourage you to provide support for the industry's cause and for Canada's cause in finding a solution to this problem outside the 200-mile limit. We believe there is a requirement and a need to support a public relations campaign, not just domestically, but internationally. There is also a need to support action by Canada to take a stand at NAFO, and to become more forceful and aggressive than they have in the past in dealing with the problems that NAFO manifests.

Finally, strengthen the resolve and the resources both by Department of Fisheries and Oceans and the Department of Foreign Affairs and International Trade in dealing with this matter. That is largely a function of making representations to them.

That concludes my comments. Dr. May will continue and provide further elaboration.

Dr. Art May, Member, Newfoundland Provincial Advisory Council on Foreign Overfishing: I provided the clerk yesterday with a few pages of commentary, in one official language. With the permission of the committee, that might be circulated.

Let me begin by saying that as a much younger person, about 30 years ago, I was the scientific adviser to the Canadian delegation to the preparatory committee for the Law of the Sea. Ten years later in 1982, I was privileged to accompany Ambassador Beasley and Minister De Bané to Jamaica to sign

De l'avis de notre groupe, une approche réaliste consisterait probablement à voir s'il est possible de travailler avec les pays membres de l'OPANO pour régler les problèmes de cette organisation, et plus particulièrement avec l'Union européenne, qui y joue un rôle prépondérant.

Notre suggestion serait de fixer des délais raisonnables en vue de trouver des solutions aux problèmes de l'OPANO. Par raisonnable nous entendons entre trois et cinq ans. J'aimerais que cela puisse se faire plus rapidement, mais étant réaliste, je pense que cela prendrait à peu près ce temps-là. Il faudrait que nous prouvions aux membres de l'OPANO et aux autres que nous avons donné à l'organisation toutes les chances de fonctionner correctement et de s'attaquer aux problèmes.

Simultanément, nous devrions continuer à explorer les options qui nous sont ouvertes en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et de l'entente des Nations Unies sur les pêches, l'entente sur les stocks chevauchants, ainsi que devant les tribunaux internationaux. Nous devrions continuer en même temps à explorer les choix qui s'offrent à nous. Si nous n'obtenons pas de résultats dans les délais fixés, ou bien nous assumerons alors la gestion de la garde ou bien nous prendrons les mesures que nous jugerons nécessaires à ce moment-là. Pour ce faire, nous serions obligés de lancer une campagne intensive au Canada et à l'étranger dans le but d'affermir l'appui pour ce qui serait considéré par la majorité comme une mesure unilatérale de la part du Canada.

Que peut faire votre comité? Nous aimerions que, collectivement et individuellement, vous appuyiez la cause de l'industrie et la cause du Canada dans la recherche d'une solution à ce problème à l'extérieur de la limite de 200 milles. Nous pensons qu'il faut appuyer une campagne de relations publiques, non seulement au Canada, mais à l'étranger. Il faut également appuyer l'intervention du Canada devant les instances de l'OPANO où notre pays doit s'affirmer et se montrer plus agressif et plus convaincant qu'il ne l'a été par le passé si nous voulons régler les problèmes de l'OPANO.

Enfin, il faut renforcer la détermination du ministère des Pêches et des Océans ainsi que du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et accroître les ressources qu'ils consacrent à ce dossier. Cela sera en grande partie fonction des démarches que vous ferez auprès de ces ministères.

C'est tout ce que j'ai à dire. M. May va prendre la relève et vous fournir de plus amples explications.

M. Art May, membre du Conseil consultatif de Terre-Neuve sur la surpêche étrangère: Hier, j'ai remis au greffier une documentation de quelques pages, dans l'une des langues officielles. Avec la permission du comité, on pourrait la faire circuler.

Je commencerai par dire que, du temps où j'étais beaucoup plus jeune, il y a environ 30 ans, j'ai été le conseiller scientifique de la délégation canadienne auprès du comité préparatoire du droit de la mer. Dix ans plus tard, en 1982, j'ai eu le privilège d'accompagner l'ambassadeur Beasley et le ministre De Bané en

the Convention on the Law of the Sea. As the chairman noted, I was the first chairman of the Northwest Atlantic Fisheries Organization.

I should be looking back over 30 years with a sense of great pride in the accomplishments that have arisen from all of that. Instead, I look back with a sense of frustration because the situation outside the 200-mile limit is worse than it was 30 years ago in spite of all the progress around the world.

The problem, basically, is that a 200-mile limit in terms of jurisdiction over fisheries is perfectly adequate for most of the world. It is not adequate for the Grand Bank of Newfoundland where the 200-mile line bisects the distribution of ground fish stock that live close to the bottom of the continental shelf.

Few other countries have problems with the 200-mile limit. The big problem is one that we have on the Grand Bank.

As Mr. O'Rielly has mentioned, the Northwest Atlantic Fisheries Organization was created at the time we extended fisheries jurisdiction to deal with the problem outside the 200-mile limit, since we had an imperfect solution through the Law of the Sea. NAFO has existed for 24, 25 years, and the stocks outside the 200-mile limit have been decimated. There can be no argument about that. They are worse off now than when NAFO started. It has not worked.

The basic reason why it has not worked is that the convention is written in a way that anyone who does not like a conclusion from an annual meeting is entitled to object to the conclusion, and can extricate themselves legally from any obligations that the majority have. That objection procedure has been used frequently over the years.

The other problem is that enforcement can only be done by the flag state. That is the country that licenses the vessels. Canada can board and inspect a Spanish vessel, but it is not entitled to arrest the vessel if a flagrant violation is discovered.

Over the past quarter century, it has been discovered that these arrangements do not provide for an appropriate conservation regime.

The idea of custodial management that has been advanced particularly by the Province of Newfoundland and Labrador could work very well. It would mean that one entity would manage on behalf of everyone else. That could be Canada. There is an alternative that I think has not been thought of but could be debated, and that is using NAFO, itself, as the custodian should a country be unwilling to put its vessels at risk of being arrested by another country.

I doubt that the people who are resisting NAFO regulation or custodial management would accept that any more than they have accepted any other propositions up to now.

Unfortunately, custodial management can only work if the various entities collectively agree to allow themselves to be managed by a custodian on behalf of everyone. If they do not

Jamaïque pour y signer la Convention du droit de la mer. Comme l'a dit le président, j'ai été le premier président de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest.

Plus de 30 ans plus tard, je devrais éprouver un sentiment de grande fierté quand je pense à tout ce qui a été accompli depuis. J'éprouve plutôt un sentiment de frustration parce que la situation à l'extérieur de la limite de 200 milles est pire qu'elle ne l'était il y a 30 ans en dépit de tous les progrès accomplis dans le monde.

Le problème est essentiellement que, en matière de compétence sur les pêches, une limite de 200 milles suffit amplement presque partout au monde. Elle n'est pas suffisante pour le Grand Banc de Terre-Neuve où elle divise les stocks de poissons de fond qui vivent sur le plateau continental.

La limite de 200 milles n'est un problème que pour quelques autres pays. Le gros problème concerne le Grand Banc.

Comme l'ai dit M. O'Rielly, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest a été créée à l'époque où nous avons étendu notre compétence sur les pêches au-delà de la limite de 200 milles afin de nous attaquer au problème, la solution que nous offrait le droit de la mer étant imparfaite. L'OPANO existe depuis 24, 25 ans et les stocks à l'extérieur de la limite de 200 milles ont été décimés, cela ne fait aucun doute. Ils sont en pire état que lorsque l'OPANO a été créée. C'est un échec.

Et ce, essentiellement, parce que la convention est rédigée de telle manière que quiconque n'aime pas la conclusion d'une réunion annuelle a le droit de la contester et peut se soustraire légalement à toute obligation faite à la majorité. Cette procédure de contestation a été utilisée fréquemment au fil des ans.

L'autre problème est que seul l'État du pavillon, c'est-à-dire le pays qui immatricule le navire, peut appliquer des mesures de police. Le Canada peut arraisonner et inspecter un navire espagnol, mais il n'a pas le droit de l'arrêter même si une violation flagrante y a été découverte.

Au cours du dernier quart de siècle, on s'est aperçu que ces dispositions ne constituent pas un régime de conservation approprié.

L'idée d'une gestion de la garde proposée par Terre-Neuve-et-Labrador en particulier pourrait très bien marcher. Une entité, le Canada, assurerait la gestion au nom de tous. Il existe une autre solution à laquelle, je crois, on n'a pas pensé, mais dont on pourrait débattre, à savoir que l'OPANO elle-même agisse à titre de gardienne si un pays donné refusait que ces navires soient arrêtés par un autre pays.

Je doute que les gens qui s'opposent à la réglementation de l'OPANO et à la gestion de la garde accepteraient plus facilement cette proposition qu'ils n'ont accepté toutes les autres jusqu'à présent.

Malheureusement, la gestion de la garde ne peut marcher que si les diverses entités acceptent collectivement que les ressources soient gérées par un gardien au nom de tous. Si elles ne

agree to do that, and Canada wishes to exercise custodial management, then it becomes a unilateral action. One cannot escape that logic. Then it would be hotly contested not only by the people to whom the action is directed, but also by many people who would not have any interest in the issue otherwise, but who would suddenly come out of the woodwork to protest.

There are various ways handle this problem. Mr. O'Rielly has mentioned some of them. Let me elaborate for a few minutes on one that has not received any attention, and yet in many ways, is the most logical way to proceed.

I return again to the Law of the Sea, and in particular, the convention of 1982 that drew a 200-mile limit across the middle of the Grand Bank. The fish ignored the limit, and continued to move freely back and forth across that line. That tells us that the law is inadequate. The law is deficient. The law does not work in a situation where the distribution of fish stocks is not encompassed by the 200-mile line. When law is deficient or when law has big loopholes, the usual response is to amend the law.

The Law of the Sea, I would suggest, some 21 years after the last convention was signed, is ready to be amended. It could be amended in various ways to solve this problem. To my mind, the most logical one would be to extend the definition of living resources now contained in one of the articles of the Law of the Sea. It is Article 77.

Article 77 of the Law of the Sea is concerned with the continental shelf and the definition of resources of the continental shelf, living and non-living. Article 77 provides that the coastal state shall have jurisdiction and ownership of the resources of the continental shelf as defined in article 77. The non-living resources are the oil, gas and minerals. There are no questions about that. The living resources are defined as resources that are immobile on the seabed or are unable to move, except in constant physical contact with the seabed or the subsoil. That means that crabs are resources of the shelf and, therefore, the property of the coastal state. It means that scallops are resources of the shelf and, therefore, the property of the coastal state, along with the scarfish, sea urchins, corals, and things that are not quite as valuable as some of the others. However, groundfish, which are species of fish that live in close association with the ground, are not defined as resources of the shelf. Therein lies the problem. This would be a simple, logical and elegant solution to the problem. Would anyone agree? We will not know until we pick up the file and try to do something with it. The initial response would be, "No, this could never happen because this would be seen as something that Canada wanted for itself and then other nations of the world would not be interested and might object."

Back in 1947, Peru or Ecuador declared a 200-mile limit. By 1982, everyone had a 200-mile limit. It takes time, and unless we get started, we will never get it finished.

l'acceptaient pas et si le Canada décidait d'assumer la gestion de la garde, il agirait unilatéralement. La logique est implacable. Une telle mesure serait alors chaudement contestée non seulement par les gens visés, mais également par beaucoup d'autres personnes que la question n'intéressait pas autrement, mais qui tout d'un coup se manifesteraient pour protester.

Il y a diverses façons de faire face au problème. M. O'Rielly en a mentionné quelques-unes. Permettez-moi de prendre un instant pour présenter une solution qui n'a reçu aucune attention et qui, pourtant, à bien des égards, est la plus logique.

Je reviens au droit de la mer et, en particulier, à la convention de 1982 qui a établi une limite de 200 milles au beau milieu du Grand Banc. Les poissons, sans égard à cette dernière, ont continué à se déplacer librement de part et d'autre. La loi est donc inadéquate. Elle est déficiente. Elle est inopérante quand les stocks de poissons ne sont pas situés à l'intérieur de la limite de 200 milles. Quand la loi est déficiente ou qu'elle présente d'énormes lacunes, habituellement on la modifie.

Je prétends que, 21 ans après la signature de la dernière convention, il est temps de modifier le droit de la mer. Il y a diverses manières de le faire pour résoudre ce problème. D'après moi, la plus logique serait d'élargir la définition des ressources naturelles qui figure à l'article 77 de la Convention sur le droit de la mer.

L'article 77, qui porte sur le plateau continental, définit les ressources naturelles, biologiques et non biologiques, qui s'y trouvent. L'article 77 prévoit que l'État côtier exerce des droits souverains sur le plateau continental et qu'il est propriétaire des ressources qui s'y trouvent telles que définies à l'article 77. Les ressources non biologiques sont le pétrole, le gaz naturel et les ressources minérales. Cela ne fait aucun doute. Les ressources biologiques sont définies comme étant les organismes qui sont immobiles sur le fond ou incapables de se déplacer autrement qu'en restant constamment en contact avec le fond ou le sous-sol. Cela signifie que les crabes font partie des ressources du plateau continental et sont donc la propriété de l'État côtier. Cela signifie que les pétoncles font partie des ressources du plateau continental et sont donc la propriété de l'État côtier tout comme d'ailleurs les étoiles de mer, les oursins, les coraux et bien d'autres choses qui ne sont pas toutes aussi précieuses les unes que les autres. Or, le poisson de fond, une espèce qui vit en proche association avec le fond, n'est pas défini comme faisant partie des ressources du plateau. Là est le problème. Ce serait une solution simple, logique et élégante. Est-ce que tout le monde serait d'accord? Nous ne le saurons pas tant que nous n'aurons pas tenté notre chance. La réponse initiale pourrait être: Non, c'est impossible car les gens pourraient penser que le Canada veut s'approprier la ressource, et les autres pays ne verraient aucun intérêt à la proposition et pourraient même s'y opposer.

En 1947, le Pérou et l'Équateur ont déclaré une limite de 200 milles. En 1982, tout le monde avait une limite de 200 milles. Ça prend du temps, mais si on ne commence pas u jour on n'y arrivera jamais.

This is one avenue to be explored, among others. This issue is at a point where it now needs leadership at the national level. The kind of effort by several departments of government that brought us to the 200-mile limit in the first place now needs to be mounted to fix what I have called the loophole.

The Chairman: Thank you, Dr. May, for your excellent suggestion, which I am sure members will want to follow up on.

Senator Rompkey: First, what was the fallout from the *Estai*? You said we had to cope with the fallout from the *Estai* incident. The *Estai* incident has been refreshed in our minds after reading about it in Brian Tobin's recent book. All the details are in there, some of which we knew and some of which we did not know. We clearly gained a temporary advantage there, but whatever advantage we gained quickly dissipated. What accommodations did we have to make and why?

Mr. O'Rielly: There were a number of elements to what happened following the dramatic action that occurred with the *Estai* incident in 1995. This was unprecedented. It was an extreme action by Canada. Having carried out that action and having been pushed to that point, Canada then found it necessary to try to find the accommodation with the international community, particularly with the European Union. Within NAFO, the resolution of who had access to turbot is as I indicated. We went from having virtually 60 per cent of the identified quotas to then holding 37 per cent as part of the process. In some ways, that was a concession to try to find accommodation. The measures that we did achieve, for example, the 100-per-cent observer coverage, we had been struggling for the past number of years to maintain that advantage. That is slipping. As a colleague says, the reverberations from that bullet have long since been spent. It no longer has any great value to us. It served a purpose at the time. It definitely caused a reduction in the number of violations and in the fishing effort, but events in the past two or three years have dramatically reverted to what they were for the most part prior to 1995.

Senator Rompkey: The next question is, what time do we have? The answer to that question is probably little or none. There is absolutely no recovery in the cod stocks as well, and you have mentioned turbot. There is also pressure on species like crab, although that may be for different reasons. On the question of time and considering these options, some of them will take time, as both you and Dr. May have said. You must go through a process of negotiation. You have to run up the flag and see if anyone salutes it. Do we have that time? I am of the impression we do not have a lot of time.

Mr. O'Rielly: That is a good question. It is a speculative matter to talk about how long it would take to effect recovery. Part of the challenge is that the level of fishing effort taking place on the nose and tail is not sustainable on the basis of economics. The catch rates do not support it. The fish being harvested are small and, to a large extent, the challenge is compounded by the level to which the European Union subsidizes the operations of its vessels. That is a complicating factor. How long can they continue to fish and operate with low catch rates and small size fish? I suppose the

C'est une solution, parmi d'autres, qui mérite d'être explorée. Le dossier en est au point où il faut maintenant que quelqu'un le prenne en main au niveau national. Le genre d'effort de la part de plusieurs ministères qui nous a donné la limite de 200 milles est à nouveau nécessaire pour éliminer ce que j'ai appelé une lacune.

Le président: Je vous remercie, monsieur May, de votre excellente suggestion à laquelle, j'en suis sûr, les membres du comité voudront donner suite.

Le sénateur Rompkey: Tout d'abord, quelles ont été les retombées de l'affaire *Estai*? Vous avez dit que nous en avons subi le contrecoup. Le livre publié récemment par Brian Tobin nous a rafraîchi la mémoire à cet égard. Tous les détails y sont, certains qui nous étaient connus et d'autres qui ne l'étaient pas. Clairement, nous en avons temporairement bénéficié, mais les avantages ont rapidement disparu. Quel compromis avons-nous dû accepter et pourquoi?

M. O'Rielly: Plusieurs choses se sont produites après l'arraisonnement spectaculaire de l'*Estai* en 1995. C'était sans précédent. C'était une mesure extrême de la part du Canada. Après avoir pris cette mesure, ayant été acculé à le faire, le Canada s'est senti obligé d'essayer de trouver un compromis avec la communauté internationale et, plus particulièrement, avec l'Union européenne. J'ai parlé de la répartition des prises de turbot par l'OPANO. Nous sommes passés de quasiment 60 p. 100 du quota reconnu à 37 p. 100. D'une certaine manière, c'était une concession en vue de parvenir à un compromis. Nous avons obtenu certaines choses comme, par exemple, une présence constante à titre d'observateur, mais cela fait des années que nous essayions de maintenir cet avantage. Nous perdons du terrain. Pour reprendre les termes de l'un de mes collègues, il y a longtemps qu'on ne ressent plus l'onde de choc de cette balle. Notre présence en tant qu'observateur ne sert plus à grand-chose. Elle était utile à l'époque. Elle a sans aucun doute entraîné une réduction du nombre de violations et de l'intensité de la pêche, mais au cours des deux ou trois dernières années, la situation est dans l'ensemble redevenue ce qu'elle était avant 1995.

Le sénateur Rompkey: J'ai une autre question. De combien de temps disposons-nous? Probablement, de très peu, voire de pas du tout. Il n'y a absolument aucun rétablissement des stocks de morue et vous avez mentionné le turbot. Des espèces comme le crabe sont également menacées, mais probablement pour des raisons différentes. Sur la question du temps et des options qui s'offrent à nous, M. May et vous-même avez dit que ça prendrait du temps de les étudier. Il faut négocier. Il faut brandir le drapeau et voir si les gens suivent. Avons-nous le temps nécessaire pour ce faire? J'ai l'impression que nous n'avons pas beaucoup de temps.

M. O'Rielly: C'est une bonne question. Parler du temps qu'il faudra aux stocks pour se rétablir est du domaine de la supposition. Une partie du problème est que la pêche sur le nez et la queue n'est pas rentable. Les taux de prises ne le permettent pas. Les poissons sont petits et, dans une grande mesure, le problème est aggravé par les subventions que l'Union européenne accorde à ces navires. C'est un facteur qui complique les choses. Pendant combien de temps vont-ils pouvoir continuer à pêcher et à rester en affaires si les taux de prises demeurent faibles et les

answer is until such time as the European Union stops the subsidy. They are having their own domestic problems, as you know. The North Sea is in serious trouble. There is a tendency on their part, in our view at least, to continue to export some of their problem to the nose and tail of the banks. In the past couple of months, there were announcements of construction programs on vessels for Portugal that were being paid for by the European Union as distant water vessels. It is possible they may be fishing elsewhere, off Africa or other regions of the world, but it is also entirely possible that they will be fishing off the nose and tail of the banks. In that environment, time is questionable. It is not foreseeable that we will see a recovery, given the level of harvest.

Senator Rompkey: Why would NAFO pay attention to us now when they have not in the past, particularly given the strength of the European Union? Some were thumbing their noses at the United States. As a continent, Europe is probably as powerful now in one way or another as the U.S. They are showing that in a number of different ways, but they have shown it consistently. You have just said that since the *Estai* it has all gone downhill. Dr. May has indicated that within NAFO itself, the rules are such that there is a veto. You can describe it how you want, but a state does not have to go along with the conclusion. Given that, given the experience since *Estai*, given the way that NAFO is organized, given the power of the European Union, why would we expect they would pay any attention to what we say now when they have not in the past? If we acted unilaterally, what would it cost us?

Mr. O'Rielly: Maybe Dr. May should comment on this as well. The European Union is largely exporting its problem. Look at the dynamic within the European Union. For Spain and Portugal this issue is important. For the rest of the European Union, this is a relatively insignificant matter until such time as the other countries become seized of this by whatever motivation. That may happen at the behest of environmental groups, or there may be other forces that will induce the European Union to become serious about this.

At the moment, there is a relatively easy political solution for the people in Brussels who are dealing with their own domestic problems and facing challenges with Spain and Portugal.

It is also important to note that a number of NAFO members are currently seeking access to the EU as part of their enlargement program, particularly the Baltic States. In the last couple of years, we have seen those other NAFO countries that are seeking accession vote with the EU just because they want to find accommodation with the EU and improve their prospects for positive relationships. NAFO is essentially an EU-dominated regime for the most part. Our challenge is to deal with that.

Mr. May: The last part of Senator Rompkey's question was, if we acted unilaterally, what would be the consequences. The consequences are two. One, the EU would gain allies from other parts of the world who support them because we are acting

poissons de petite taille? Je suppose tant que l'Union européenne les subventionnera. Les Européens ont leurs propres problèmes, comme vous le savez. La situation est grave dans la mer du Nord. Ils ont tendance, selon nous du moins, à continuer à exporter une partie de leurs problèmes sur le nez et la queue us Grand Banc. Ces deux derniers mois, ils ont annoncé des programmes de construction de bateaux pour le Portugal, payés par l'Union européenne, pour la pêche lointaine. Il est possible qu'ils aillent pêcher ailleurs, au large de l'Afrique ou dans d'autres régions du monde, mais il est également tout à fait possible qu'ils viennent pêcher au large du nez et de la queue du Grand Banc. Dans un tel environnement, il est difficile de dire combien de temps ça prendra. Vu le niveau des prises, le rétablissement des stocks n'est pas prévisible.

Le sénateur Rompkey: Pourquoi l'OPANO ferait-elle attention à nous maintenant alors qu'elle ne l'a pas fait par le passé, spécialement étant donné la force de l'Union européenne? Certains font des pieds-de-nez aux États-Unis. En tant que continent, d'une manière ou d'une autre, l'Europe est maintenant probablement aussi puissante que les États-Unis. Elle le prouve de plusieurs manières et constamment. Vous venez de dire que depuis l'incident de l'*Estai*, les choses se sont détériorées. M. May a laissé entendre que les règles de l'OPANO étaient telles qu'il y avait un droit de veto. On peut décrire la situation comme on veut, mais, si un État décide de ne pas accepter les conclusions, rien ne l'y oblige. Cela dit et vu notre expérience depuis l'incident de l'*Estai*, la manière dont l'OPANO est organisée et la puissance de l'Union européenne, pourquoi penser qu'elles feraient maintenant plus attention à ce que nous disons que par le passé? Si nous agissons unilatéralement, quel en serait le prix?

M. O'Rielly: M. May devrait probablement répondre lui aussi à cette question. Dans une grande mesure, l'Union européenne exporte son problème. Considérez la dynamique au sein de l'Union européenne. Pour l'Espagne et le Portugal, c'est une question importante. Pour le reste de l'Union européenne, cette affaire demeurera relativement insignifiante jusqu'à ce que d'autres pays s'en inquiètent, pour quelque raison que ce soit. Cela se fera peut-être sous la pression de groupes écologiques ou d'autres forces qui obligeront l'Union européenne à prendre le problème au sérieux.

Pour le moment, il existe une solution politique relativement facile pour les gens qui, à Bruxelles, sont aux prises avec leurs propres problèmes et que l'Espagne et le Portugal dérangent.

Il est également important de noter que plusieurs pays membres de l'OPANO cherchent actuellement à adhérer à l'Union européenne, c'est le cas des pays Baltes en particulier. Au cours des deux dernières années, ces pays ont voté à l'OPANO avec l'Union européenne dans l'espoir de se faire accepter et d'améliorer leurs chances. Dans l'ensemble, l'OPANO est essentiellement un régime dominé par l'Union européenne. C'est le défi que nous devons relever.

M. May: Dans la dernière partie de sa question, le sénateur Rompkey a demandé quelles seraient les conséquences si nous agissions unilatéralement. Elles seraient doubles. Premièrement, l'Union européenne se ferait des alliés des pays qui, dans d'autres

against international law, as it now exists. In the second and worst consequence, the possibility of armed confrontation would raise its ugly head. We came close to that in 1995 during the *Estai* incident.

The EU will never pay much attention to what is happening in the Northwest Atlantic unless they feel pressured internally from within the European Union. It is possible to stimulate such pressure through the green movement and the green parties in various countries and through environmental organizations.

I do not know if anyone saw an advertisement in the *National Geographic* magazine in November-December. It was a full-page ad with a great big dinner plate and a little tiny fish in the middle. The ad simply said, "The plates aren't getting any bigger." It was meant as a condemnation of the European Union fisheries policy. That kind of pressure could ultimately pay off in terms of the European Union becoming more conscious of what it is doing. For the moment, there is a benefit to them from their activity on the eastern edge of the Grand Bank. Fishing efforts that otherwise might be turned toward the North Sea or other European Union waters is out of sight and out of mind on the other side of the Atlantic.

For 25 years, the EU has adopted a crass, uncaring, environmentally devastating policy in respect of the area outside the 200-mile limit in the Canadian Atlantic. They have been able to get away with it most of the time because no one has confronted them. The confrontation will probably have to come from inside the European Union in to be effective.

Senator Rompkey: Senator Spivak is a noted environmentalist and has excellent ties with the environmental community across Canada. Perhaps we can enlist her help in the cause.

Of course, we saw that during the seal — I do not know whether we would call it a war or a debate or a confrontation or a disaster. It was a disaster, but we certainly saw the environmental movement become powerful. They have not really taken up the cause of fish as they took up the cause of seals.

The Newfoundland government has set out custodial management as a preferred option. Is that your preferred option, Mr. O'Rielly?

Mr. O'Rielly: We have to pursue a number of options concurrently. Custodial management is a plausible course of action to present to NAFO members, including the EU. It can be presented to the world at large as something that is warranted if NAFO continues to fail to act responsibly. There are measures we can take and that we need to take under the straddling-stocks agreement which has recently been ratified and put in place although not yet by the EU. We may be able to avail ourselves of concurrent measures, options, there.

régions du monde, l'appuieraient parce que nous aurions agi contrairement au droit international tel qu'il existe actuellement. La deuxième conséquence, et la pire, serait la possibilité d'une confrontation armée. Nous en étions très près en 1995 lors de l'incident de l'*Estai*.

L'Union européenne ne s'occupera jamais beaucoup de ce qui se passe dans l'Atlantique Nord-Ouest à moins qu'elle n'y soit forcée par des pressions internes. Il est possible de stimuler ces pressions par l'intermédiaire du mouvement écologique et des partis verts présents dans plusieurs pays ainsi que par l'intermédiaire d'organismes de défense de l'environnement.

Je ne sais pas si vous avez vu la réclame parue dans le *National Geographic* de novembre-décembre. Il s'agit d'une annonce pleine page représentant un poisson minuscule sur une assiette énorme. La légende est très simple: Ce ne sont pas les assiettes qui sont devenues plus grandes. C'est une condamnation de la politique de l'Union européenne en matière de pêche. Ce genre de pression pourrait finir par porter des fruits et amener l'Union européenne à prendre davantage conscience de ce qu'elle fait. Pour le moment, elle trouve son compte dans ses activités à l'est du Grand Banc. La pêche qui, autrement, se pratiquerait dans la mer du Nord ou ailleurs dans les eaux de l'Union européenne se pratique loin de ses yeux de l'autre côté de l'Atlantique.

Depuis 25 ans, l'Union européenne applique une politique d'une ignorance et d'une indifférence crasses, dévastatrice pour l'environnement, à l'égard de la zone située à l'extérieur de la limite de 200 milles dans l'Atlantique canadien. Jusqu'à maintenant elle a pu s'en tirer sans pratiquement aucune conséquence parce que personne ne l'a confrontée. Pour être efficace, la confrontation devra probablement venir de l'intérieur même de l'Union européenne.

Le sénateur Rompkey: Mme le sénateur Spivak est une écologiste notoire qui entretient d'excellentes relations avec le mouvement écologiste du Canada. Nous pourrions sans doute la recruter pour faire avancer cette cause.

Nous avons vu ce que cela a donné dans le cas des phoques — Je ne sais pas si je devrais parler d'une guerre, d'un débat, d'une confrontation ou d'un désastre. Ce fut un désastre, mais nous avons certes vu le mouvement écologiste à l'oeuvre. Il n'a certainement pas pris fait et cause pour le poisson comme il l'a fait pour les phoques.

Le gouvernement de Terre-Neuve a retenu la gestion de la garde comme étant son option préférée. Est-ce la vôtre, monsieur O'Rielly?

M. O'Rielly: Nous devons poursuivre plusieurs options simultanément. La gestion de la garde est une démarche plausible à présenter aux membres de l'OPANO, y compris l'Union européenne. On peut la présenter au reste du monde comme une nécessité si l'OPANO continue à agir de manière irresponsable. Il y a des mesures que nous pouvons et que nous devons prendre aux termes de l'entente sur les stocks chevauchants qui a été récemment ratifiée et mise en place, même si l'Union européenne ne l'a pas encore fait. Il se pourrait que nous puissions avoir recours simultanément à plusieurs mesures et à diverses options.

Canada needs to move forward with ratifying the Law of the Sea Convention and to seek measures through that option as well. Mostly, we need to sensitize the world to the nature of the problem. We need to build alliances where we can with environmental movements and others to strengthen the opportunities for action.

As Dr. May explained, we are trying to create new law. To create new law, there must be receptivity, a sense that it is necessary, warranted and justified. Right now, that element is missing. In terms of our current legal recourse, NAFO seems to be entirely within its power and authority to continue to act as it does. Canada's opportunities for taking unilateral action are limited. All these measures can be taken concurrently, be it custodial management or the pursuit of the option that Dr. May outlined of trying to build a case on the issue of sedentary species. However, we must act in a much more strategic fashion than we have done thus far, with greater conviction and with a greater level of resources.

Mr. May: To emphasize, there are four or five potentially productive lines of approach. We should be pursuing them all but that means the Government of Canada must take the view that this problem must be solved. The government must instruct its various departments to get on with it. Somewhere down the road then, it will be solved. That is how we got the 200-mile limit in the first place and that is how we must proceed now.

I do not suggest for a moment that it is solvable in two years or even in five, but at the moment, we are just spinning wheels. The only approach we are taking now is watching NAFO going around in circles and getting nowhere.

Senator Cook: Welcome to my two fellow Newfoundlanders. Dr. May has answered my first question. I heard you say that NAFO is a lax regime; that it is your despair 30-odd years later. Do the other member-countries know that NAFO is broken or do they see it as a means to an end for them? If we cannot fix NAFO and if Canada leaves, where does that leave Canada?

Mr. May: If Canada leaves NAFO, then the area outside the 200-mile limit would be unregulated. The short answer, after weighing all options, is that it is marginally better to be in NAFO than to have nothing at all. Outside NAFO, Canada would have no input into what is happening outside the 200-mile limit. At least now we can board and inspect vessels and gather information. We can argue within the NAFO annual meeting about what quotas should or should not be. No matter how bad things are, it is probably better to be in than to have nothing.

Senator Cook: Around this table and in other areas, I am on information overload from all the learned and experienced people. I have listened and tried to understand. What are we waiting for?

Le Canada doit ratifier la Convention sur le droit de la mer et envisager de prendre certaines mesures prévues par cette dernière. Nous devons surtout sensibiliser le monde à la nature du problème. Nous devons établir des alliances, là où nous le pouvons, avec les mouvements écologistes et autres afin de multiplier les possibilités d'action.

Comme l'a expliqué M. May, nous essayons de créer un droit nouveau. Pour ce faire, il doit y avoir réceptivité, le sentiment que c'est nécessaire et justifié. Pour le moment, cet élément est absent. Pour ce qui est des recours judiciaires dont nous disposons actuellement, il semble que l'OPANO ait entièrement le droit et le pouvoir de continuer à se comporter comme elle le fait. La possibilité pour le Canada d'agir unilatéralement est limitée. Toutes ces mesures peuvent être prises concurremment, que ce soit la gestion de la garde ou l'option proposée par M. May concernant les espèces sédentaires. Toutefois, nous devons agir de manière beaucoup plus stratégique que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, avec une plus grande conviction et davantage de ressources.

M. May: En résumé, nous avons à notre disposition quatre ou cinq approches qui pourraient donner des résultats. Nous devrions les explorer toutes mais cela signifie que le gouvernement du Canada doit être convaincu que ce problème doit être réglé. Le gouvernement doit donner l'ordre à ses ministères de s'atteler à la tâche. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera un jour réglé. C'est comme ça que nous avons imposé une limite de 200 milles et c'est comme ça que nous devons agir maintenant.

Je ne prétends pas un instant que le problème peut être réglé en deux ans ni même en cinq, mais pour le moment, nous faisons du sur-place. Notre seule approche consiste à regarder l'OPANO tourner en rond.

Le sénateur Cook: Je souhaite la bienvenue à mes deux compatriotes de Terre-Neuve. M. May a répondu à ma première question. Je vous ai entendu dire que le régime de l'OPANO était laxiste. Cela fait votre désespoir quelque 30 ans plus tard. Est-ce que les autres pays membres savent que l'OPANO ne fonctionne pas ou est-ce qu'ils y voient un moyen pour parvenir à leurs fins? Si on ne peut pas régler les problèmes de l'OPANO et si le Canada s'en retirait, où est-ce que ça nous laisserait?

M. May: Si le Canada se retirait de l'OPANO, la région située à l'extérieur de la limite de 200 milles ne serait pas réglementée. La réponse courte, après avoir soupesé toutes les options, est qu'il est marginalement préférable de continuer à adhérer à l'OPANO que de ne rien avoir du tout. Si le Canada ne faisait plus partie de l'OPANO, il n'aurait aucune influence sur ce qui se passe à l'extérieur de la limite de 200 milles. Au moins, maintenant, nous pouvons arraisonner et inspecter les navires et recueillir des renseignements. Nous pouvons débattre à la réunion annuelle de l'OPANO de ce que les quotas devraient ou ne devraient pas être. Aussi catastrophique que la situation puisse être, il est probablement préférable d'avoir l'OPANO plutôt que rien du tout.

Le sénateur Cook: Autour de cette table et ailleurs, je suis noyée par l'information que nous communiquent tous ces gens pleins d'expériences et de connaissances. J'ai écouté et j'ai essayé de comprendre. Qu'attendons-nous?

Who will we push in the pond or the bay first? Everyone has identified the problem. Everyone has some kind of a solution. Who should we push first?

Mr. May: If we knew the answer to that we would have solved the problem by now. Let me try to approach the answer.

The major players in NAFO are Canada and the European Community. Most of the allocations are held by countries of the European Community and by Canada.

One answer to your question is that we should be pressing at the highest levels of diplomacy and the highest levels of government of our counterparts in the European Community because what is happening is irrational and unconscionable. For some of the most developed countries of the world, it should be embarrassing. In fact, there are non-governmental organizations that are taking ads in *National Geographic* to create that embarrassment.

It needs a diplomatic «démarche» to try to get attention and persuade the highest levels of other governments that this is pretty poor behaviour. It is about time it stopped.

The reality is that it is hard to get people's attention when the other side of the coin is that the cod stocks in the North Sea are decimated, and the British fishers do not want to see any Spanish fishers in the North Sea. The Spanish have to go somewhere. It is easier to send them to the Grand Banks than to keep them in European waters. These are the realities of the situation.

The bottom line is that there are two major players in NAFO — Canada and the European Community. If we cannot come to grips with it in that context, then we are suggesting some other ways such as amending the Law of the Sea, which is a much broader and longer-term initiative.

If we have three or four approaches, the world would begin to accept that we are serious, and the problem must be solved.

Senator Cook: You are saying that the Government of Canada must take the leadership and make the first step. We have all this information at our fingertips, and we have all this knowledge. Surely the Government of Canada has the responsibility, either through DFO, Foreign Affairs or other agencies, to take that first step.

I want to talk about northern cod stocks. Are they part of the 200-mile limit? Is that part of the problem that we are having at home when we see the Northeast K3JL, or whatever, closing?

Someone must begin. I guess the lead would have to be the Government of Canada?

Mr. May: Yes. Foreign Affairs, DFO, Environment Canada, Natural Resources Canada, and perhaps other departments should organize themselves at the highest levels to say to the European Union, "This problem must be solved because if it is not solved, it will hurt our relationship in other areas."

Qui allons-nous pousser dans la marre ou dans la baie en premier? Tout le monde a identifié le problème. Tout le monde a une solution. Qui devrions-nous pousser en premier?

M. May: Si nous avions la réponse à cette question, nous aurions déjà résolu le problème. Je vais essayer de vous en donner une.

À l'OPANO, les principaux joueurs sont le Canada et la Communauté européenne. Les quotas sont détenus en majorité par des pays de l'Union européenne et par le Canada.

Pour répondre à votre question je dirai que nous devrions exercer des pressions sur nos homologues de la Communauté européenne aux échelons les plus élevés de la diplomatie et du gouvernement car, ce qui se passe est irrationnel et inconcevable. Ça devrait être embarrassant pour des pays qui sont parmi les plus développés au monde. En fait, des organisations non gouvernementales font de la publicité dans le *National Geographic* pour les mettre dans l'embarras.

Une démarche diplomatique est nécessaire pour attirer l'attention des échelons les plus élevés des autres gouvernements et pour les persuader que ce comportement est lamentable. Il est temps d'y mettre fin.

La réalité est qu'il est difficile d'attirer l'attention des gens quand l'autre aspect du problème est que les stocks de morue de la mer du Nord sont décimés et que les pêcheurs britanniques ne veulent pas voir les Espagnols pêcher dans la mer du Nord. Il faut qu'ils aillent ailleurs. Il est plus facile de les envoyer vers le Grand Banc que de les garder dans les eaux européennes. Telle est la réalité de la situation.

Essentiellement, il y a deux principaux joueurs à l'OPANO — le Canada et la Communauté européenne. Si nous ne parvenons pas à régler le problème dans ce contexte, il y a d'autres solutions, notamment modifier le droit de la mer; mais c'est une initiative d'envergure qui prendra du temps.

Si nous adoptons simultanément trois ou quatre approches, le monde commencera à accepter que nous prenons le problème au sérieux et qu'il doit être résolu.

Le sénateur Cook: Vous dites que le gouvernement du Canada doit assumer un rôle prépondérant et faire le premier pas. Nous avons toute l'information sous la main et toutes les connaissances voulues. Le gouvernement du Canada a la responsabilité, par l'intermédiaire du MPO, des Affaires étrangères et autres organismes, de faire le premier pas.

Je veux parler des stocks de morue du Nord. Se trouvent-ils à l'intérieur de la limite de 200 milles? Est-ce pour ça que, chez nous, la zone K3JL nord-est, si c'est bien comme ça qu'on l'appelle, est fermée?

Quelqu'un doit prendre l'initiative. Je suppose que ça devrait être le gouvernement du Canada?

M. May: Oui. Les Affaires étrangères, le MPO, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et peut-être d'autres ministères devraient s'organiser au plus haut niveau pour dire à l'Union européenne: Ce problème doit être résolu sinon nos relations dans les autres secteurs s'en ressentiront.

Senator Cook: If a number of government departments were to build a strategic five-year plan, it would have more weight and bring more pressure to bear than if it were only DFO. Would mustering all the departments be a possible first step to take?

Mr. May: Yes, that is what I am suggesting.

Senator Cochrane: It seems as if Newfoundlanders are on the hot seat tonight.

Before Christmas, Gus Etchegary appeared before our committee. He cited Iceland and Norway as the two countries that have been successful in managing their fisheries. Would you agree with that, Dr. May?

Mr. May: Yes. The fisheries are so important to Iceland and Norway. The countries would be in pretty bad shape, although Norway has some soil if it did not manage its fisheries properly. Necessity is the mother of invention. They have done a good job.

Senator Cochrane: If the fisheries were the main resource in Canada the problem probably would be solved?

Mr. May: Neither Iceland nor Norway has significant resources outside the 200-mile limit. The first reason that they have been successful is that, necessity is the mother of invention. The fishery is so important. The second reason is that it is all theirs within their 200-mile limit.

Senator Cochrane: Even though we have that situation, can we still learn from what they are doing?

Mr. May: Yes, of course.

Senator Cochrane: Have we learned?

Mr. May: We could get into a whole other line of discussion. The Icelanders have experimented with moving the fisheries away from common property and more toward private property. I should not raise that because it is a totally different issue. It has already been before parliamentary committees.

The Chairman: It has been touched.

Mr. May: I think that it is one of the reasons for the current success in Iceland.

Senator Cochrane: I would like to ask your views on Canada's commitment to fisheries research.

Mr. May: I have to rely on hearsay because it has been some time since I was close to the department and its research agenda. I have been told that the resources are being reduced, and those resources have not been restored. We are not spending as much on marine research and fisheries research as we should be.

Mr. O'Rielly is probably more knowledgeable than me on that.

Mr. O'Rielly: There have been dramatic reductions in the level of resources that DFO applies to fisheries research. DFO went through all the downsizing of government several years ago. It

Le sénateur Cook: Si plusieurs ministères élaboraient un plan stratégique sur cinq ans, il aurait plus de poids et aurait une plus grande influence que si le MPO agissait seul. Est-ce que la mobilisation de tous les ministères pourrait être une première démarche?

M. May: Oui, c'est ce que je suggère.

Le sénateur Cochrane: Il me semble que les Terre-Neuviens sont sur la sellette ce soir.

Avant Noël, Gus Etchegary a comparu devant le comité. Il a cité l'Islande et la Norvège comme étant les deux pays qui ont réussi à bien gérer leurs pêches. Êtes-vous d'accord, monsieur May?

M. May: Oui. La pêche est extrêmement importante pour l'Islande et la Norvège. Ces deux pays seraient dans une situation désespérée, bien que la Norvège ait quelques terres à cultiver si elle ne gérait pas la pêche correctement. La nécessité est la mère de l'invention. Ils font du bon travail.

Le sénateur Cochrane: Si la pêche était la principale ressource du Canada, le problème serait probablement résolu?

M. May: Ni l'Islande ni la Norvège n'ont des ressources importantes en dehors de la limite de 200 milles. Si ces pays ont réussi, c'est en premier lieu parce que la nécessité est la mère de l'invention. La pêche est très importante pour eux. Et en deuxième lieu, c'est parce que toutes leurs ressources se trouvent à l'intérieur de la limite de 200 milles.

Le sénateur Cochrane: Même dans notre situation, pouvons-nous tirer des leçons de ce qu'ils font?

M. May: Oui, bien sûr.

Le sénateur Cochrane: Qu'avons-nous appris?

M. May: Cela nous emmènerait sur un terrain totalement différent. Les Islandais ont fait une expérience: ils ont modifié le régime de propriété des pêches, qui étaient un bien commun et qui sont devenues un bien surtout privé. Je ne devrais pas en parler car c'est une question entièrement différente. Elle a déjà été portée à l'attention des comités parlementaires.

Le président: On l'a abordée, effectivement.

M. May: Je pense que c'est l'une des raisons qui expliquent le succès actuel de l'Islande.

Le sénateur Cochrane: J'aimerais vous demander ce que vous pensez de l'engagement du Canada à l'égard de la recherche halieutique.

M. May: Je vais devoir me fier à ce que j'ai entendu dire car cela fait longtemps que je n'ai pas été près du ministère et de son programme de recherche. On m'a dit qu'on avait réduit les ressources et qu'elles n'avaient pas été remplacées. Nous n'investissons pas autant que nous le devrions dans la recherche halieutique et océanographique.

Mr. O'Rielly en sait probablement davantage que moi sur ce sujet.

M. O'Rielly: Il y a eu des réductions spectaculaires des ressources consacrées par le MPO à la recherche halieutique. Le MPO a connu les mêmes réductions que l'ensemble du

experienced dramatic cuts in its budgets. At the same time the department took on a much broader, more expansive mandate for oceans activities beyond fish that consumed a lot of their resources.

If you look at the aggregate numbers, it does not look that much different. However, consider the additional mandate and the inclusion of the Coast Guard in DFO's budget. It is evident that they are operating at a relative skeleton in terms of resources vis-à-vis vessel time and scientists. Much less work is being done.

That is not necessarily to say that the solution is to do more science. The problem we are facing outside the 200-mile limit is not really a stock assessment issue, in and of itself. It is primarily an enforcement issue and having the regulatory and jurisdictional authority to deal with it.

That issue returns us to having to find the solution in NAFO. That will come about only when we change the attitudes of rest of the world, particularly the European Union.

We are back into that kind of a loop as being the solution that we have to work towards. If we do not do that, all the stock assessment in the world will not solve the problem of unbridled and unregulated fishing activity.

Senator Cochrane: I agree with you to an extent. However, we do need the research to determine the state of the stocks and what to do about our certain regions. Should we close down certain regions of our province if the stocks are in a deplorable condition? Perhaps we can have a winter fishery or whatever. We need research to do that. Would you not agree with that?

Mr. O'Rielly: Yes, of course, we do. We need to do more research. I do not want to convey the impression that I am not supportive of that.

I was referring, of course, to the issues outside the 200-mile limit. However, domestically there is not really much question about the status of the stocks, it is a question of degree as to what level of decimation has been experienced. In regard to the northern cod stocks, Senator Cook made reference earlier in her comments to the 2J3KL cod fishery. There are only remnants of that stock left. It is virtually eliminated. It is commercially extinct for sure and it may not be all that far from being biologically extinct.

We know that. We really do not fully understand what the factors are that are preventing a recovery. There is a whole range of issues. Seal predation is a huge issue. Overfishing is probably a contributing factor, domestically or internationally. There are a raft of other theories about environmental change and the impact of that. The sad reality, in the context of the question you are asking, is that not only have we not experienced the recovery of key stocks like northern cod, we really and truly cannot say we know for sure what happened to northern cod, other than it is

gouvernement il y a plusieurs années. Il a subi des compressions budgétaires spectaculaires. En même temps, le ministère s'est vu confié un mandat beaucoup plus vaste concernant la gestion des océans, en dehors du poisson, dans lequel il a englouti une grande partie de ses ressources.

Si on regarde le total des chiffres, il n'a pas l'air très différent. Toutefois, si on tient compte du mandat supplémentaire et de l'inclusion de la Garde côtière dans le budget du MPO, il est évident que le ministère fonctionne à un niveau minimum pour ce qui est des ressources, des chercheurs et des navires. Il se fait beaucoup moins de travail.

Cela ne veut pas nécessairement dire que la solution soit de faire davantage de recherche. Le problème que nous connaissons à l'extérieur de la limite de 200 milles n'est pas réellement en soi une question d'évaluation des stocks. C'est avant tout une question d'imposition de mesures de police, d'autorité réglementaire et de compétence.

Cela nous ramène au fait que nous devons trouver une solution au sein de l'OPANO. Et cela n'arrivera que lorsque nous aurons réussi à modifier l'attitude du reste du monde, en particulier de l'Union européenne.

C'est réellement la solution vers laquelle nous devons tendre. Autrement, on aura beau évaluer les stocks, on ne réglera pas le problème de la pêche non réglementée et effrénée.

Le sénateur Cochrane: Je suis d'accord avec vous jusqu'à un certain point. Nous avons quand même besoin de la recherche pour déterminer l'état des stocks et les mesures à prendre dans certaines régions. Devrions-nous fermer la pêche dans certaines régions de notre province si les stocks sont dans un état déplorable? Peut-être devrions-nous ouvrir la pêche en hiver. Pour en décider, nous avons besoin de la recherche. N'en conviendrez-vous pas?

M. O'Rielly: Oui, bien sûr. Il faut faire davantage de recherche. Je ne veux pas donner l'impression que je ne suis pas en faveur de la recherche.

Je parlais, bien sûr, des problèmes à l'extérieur de la limite de 200 milles. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas beaucoup de doutes quant à l'état des stocks au Canada, leur décimation n'est qu'une question de degré. En ce qui concerne les stocks de morue du Nord, le sénateur Cook a parlé plus tôt de la pêche à la morue de 2J3KL. Il ne reste presque plus rien de ce stock. Il a été quasiment éliminé. Du point de vue commercial, il a disparu, c'est sûr, et il n'est probablement pas très loin d'avoir disparu du point de vue biologique également.

Nous le savons. Nous ne comprenons pas entièrement les facteurs qui en empêchent le rétablissement. Il y a toute une série de questions. L'action prédatrice des phoques est un énorme problème. La surpêche, tant de la part des Canadiens que des étrangers, est probablement un facteur. Il y a tout un tas d'autres théories concernant les changements environnementaux et leurs effets. La triste réalité, dans le contexte de la question que vous posez, est que non seulement il n'y a pas eu rétablissement des stocks clés comme la morue du Nord, mais encore nous ne

gone. We do not know what the contributing factors are. We do not know what the factors are, or the balance of factors that are preventing a recovery. We have no idea whatsoever when or if we can ever expect to see a resurgence of that stock. In large measure, I think you are correct in saying that we need more research.

Senator Cochrane: What factors do the nose and tail of the Grand Banks have on 2J3KL?

Mr. O'Rielly: I can say flippantly that I do not know, but DFO science, to the extent that they feel that they have done sufficient research on delineation of stocks, would suggest that the activity on the nose and tail of the bank has little or no impact on northern cod, for instance. It is a discrete stock on the nose and tail in terms of 3 and 0 cod. The interaction is limited. The activity outside the 200-mile limit is not really a contributing factor primarily to the recovery of that stock. It may have been a more significant factor and in all likelihood was a very significant factor in the demise of the stock. That is because that stock was migrating in and out over the line and there was virtually unregulated fishing outside. It certainly was a major contributor to decimating the stock. However, it probably is not contributing to the failure to recover.

Senator Cochrane: It is my understanding that you had a meeting in Brussels about five or six months ago. Is that correct?

Mr. O'Rielly: That is correct.

Senator Cochrane: What was the reaction from the European Community, from Spain and others, regarding our problem?

Mr. O'Rielly: It was an interesting experience. Perhaps in hindsight I may even have been able to predict the response. The members of parliament from the United Kingdom were supportive, were appreciative of the presentation, were appreciative of the criticisms and were supportive in their comments. A couple of interventions from other representatives, particularly one Member of Parliament from Germany, were more analytical and clinical. There was no real bias shown in terms of whether or not they agreed or disagreed. The Spanish were absolutely vehemently opposed to just about everything I said. That was predictable and understandable. I did not expect anything different from them.

What really was shocking for me, however, were the officials of the EU Commission who were asked to speak afterwards and to make comment on what I had said. They describe NAFO as the best regional fisheries organization in the world. They said that the EU was absolutely exemplary in their performance within NAFO. They cited the fact that the EU operates its own surveillance vessel, which it does, on the nose and tail of the bank.

pouvons pas dire réellement que nous savons exactement ce qui est arrivé à la morue du Nord, à part le fait qu'elle a disparu. Nous ignorons quels facteurs ont contribué à ce phénomène. Nous ne savons pas quels facteurs, ou quel ensemble de facteurs, empêchent son rétablissement. Nous ignorons totalement quand ou si ce stock reviendra. Dans une grande mesure, je pense que vous avez raison de dire que nous avons besoin de plus de recherche.

Le sénateur Cochrane: Quelle est l'influence des activités dans les régions du nez et de la queue du Grand Banc sur la zone 2J3KL?

M. O'Rielly: Je pourrais dire cavalièrement que je n'en sais rien, mais les chercheurs du MPO, dans la mesure où ils estiment qu'ils ont fait suffisamment de recherche sur le profil des stocks, avancent que les activités sur le nez et la queue du Grand Banc n'ont que peu ou pas d'influence sur la morue du Nord, par exemple. C'est un stock homogène sur le nez et la queue du Grand Banc. L'interaction est limitée. Les activités en dehors de la limite de 200 milles ne sont pas réellement un facteur en ce qui concerne le rétablissement de ce stock. Elles ont probablement été un facteur beaucoup plus important et, selon toute vraisemblance, un facteur extrêmement important dans la disparition de ce stock. Et cela, parce qu'il migrerait de part et d'autre de la ligne et que la pêche n'était quasiment pas réglementée à l'extérieur de la limite. Elles ont certainement contribué grandement à la dévastation de ce stock. Toutefois, elles n'expliquent probablement pas pourquoi il ne se rétablit pas.

Le sénateur Cochrane: Je crois comprendre que vous avez assisté à une réunion à Bruxelles il y a cinq ou six mois. Est-ce exact?

M. O'Rielly: C'est exact.

Le sénateur Cochrane: Quelle a été la réaction de la Communauté européenne, de l'Espagne et des autres à l'égard de notre problème?

M. O'Rielly: Ce fut une expérience extrêmement intéressante. Peut-être que, à la réflexion, j'aurais pu prévoir leurs réactions. Les députés du Royaume-Uni ont été très positifs, ils ont apprécié notre présentation, nos critiques et nos commentaires. D'autres représentants, en particulier un parlementaire allemand ont été plus analytiques et plus cliniques dans leur intervention. Ils n'ont fait preuve d'aucun préjugé dans un sens ou dans l'autre. Les Espagnols se sont violemment opposés à presque tout ce que j'ai dit. C'était prévisible et compréhensible. Je n'en attendais pas moins de leur part.

Ce qui m'a réellement choqué toutefois a été la réaction des fonctionnaires de la commission européenne à qui l'on avait demandé de prendre la parole après moi et de commenter ce que j'avais dit. Ils ont présenté l'OPANO comme la meilleure organisation régionale de réglementation des pêches au monde. Ils ont dit que le comportement de l'Union européenne à l'OPANO était absolument exemplaire. Ils ont cité le fait que

They said that the EU was fully compliant with all the rules and regulations of NAFO. Then they attacked Canada on two issues.

First, they attacked Canada's decision not to ratify the Convention on the Law of the Sea. Second, they attacked Canada's continued fishing of the northern cod stock when it is under moratorium. That response from the EU Commission was more than shocking because it also showed that EU parliamentarians were not getting the same information we are getting. Their own officials have told them that the EU's performance here is quite noble.

One of the good things that came from that meeting was the chair of the committee, a Scotsman named Struant Stevenson, was interested in what I had to say. I got to go to this thing as a result of his visiting St. John's and my speaking to him in St. John's. He invited me to come and give a presentation to their committee. He then decided to attend a NAFO meeting, which was being held the following week in Spain. He saw firsthand what was happening and he went away with an entirely different understanding and a different view of the world than had been communicated to him by his own officials.

Regrettably, to my knowledge, because I tried to monitor this since, he went away with some significant arguments and evidence of wrongdoing by the EU. I helped him because, through some contacts in DFO, I helped furnish him with some additional information. Our officials with DFAIT in Brussels have been monitoring the activities of that committee, and since the end of September they have not had a meeting to review this particular issue, and to have it exposed. I had anticipated a fairly intensive battle between Mr. Stevenson and his predecessor, Daniel Varella, from Spain.

Senator Cochrane: Dr. May, I know about your experience and the various committees with which you have been involved. With this review at the Law of the Sea Conference, and article 77 that you think should be revised, have you spoken with any of your predecessors, your colleagues from way back, and discussed with them this idea and their reaction?

Mr. May: No, I have not, simply because I have not been around these issues very much at all in the last 10 years or so. When I was invited to appear before this committee, I had to dust off some old knowledge and see what I could do to update that knowledge. That item stood out for me. There is a big loophole in the law, as it exists. The law is deficient. When you look at that particular article and say, "If only a few words were changed we would not have the problem." That would be a great benefit for Canada if that could be done. Others would not see it as a benefit to them. Obviously, the initial view from our side would be, "what a nice idea," and the initial view from the other side would be "what a terrible idea." At least if we could get them talking, we

l'Union européenne avait son propre bateau de surveillance, ce qui est vrai, sur le nez et la queue du Grand Banc. Ils ont dit que l'Union européenne se conformait entièrement à toutes les règles de l'OPANO. Ils ont ensuite attaqué le Canada à deux égards.

Premièrement, ils ont attaqué la décision du Canada de ne pas ratifier la Convention du droit de la mer. Deuxièmement, ils ont attaqué le fait que le Canada continuait à pêcher la morue du Nord, qui fait l'objet d'un moratoire. Cette réponse de la commission européenne était d'autant plus choquante qu'elle était la preuve que les parlementaires européens ne reçoivent pas la même information que nous. Leurs propres fonctionnaires leur ont dit que le comportement de l'Union européenne était tout à fait noble.

Une des bonnes choses qui est ressortie de cette réunion est que le président du comité, un Écossais du nom de Struant Stevenson, a porté intérêt à ce que je disais. Ma présence était le résultat de la visite qu'il avait effectuée à St. John's et de l'entretien que j'y avais eu avec lui. Il m'avait invité à venir faire un exposé devant son comité. Puis, il a lui-même décidé de participer à une réunion de l'OPANO, qui devait se tenir en Espagne, la semaine suivante. Il a pu voir de première main ce qui se passait et retourner chez lui avec une compréhension et une conception de la situation complètement différentes de celles que lui avaient communiquées ses propres fonctionnaires.

Malheureusement, à ma connaissance, car j'ai tenté de vérifier par la suite, il est reparti en emportant des arguments et des preuves importants d'actes illicites de la part de la Communauté européenne. Je lui ai été utile car, grâce à certains contacts au ministère des Pêches et des Océans, j'ai pu lui obtenir des renseignements supplémentaires. Nos fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à Bruxelles, ont contrôlé les activités du comité et, depuis la fin de septembre, ils ne se sont pas réunis pour examiner cette question et la dévoiler. Je m'attendais à un débat très animé entre M. Stevenson et son prédécesseur, l'Espagnol Daniel Varella.

Le sénateur Cochrane: Monsieur May, je connais votre expérience et les divers comités auxquels vous avez siégé. Lors de la conférence sur le droit de la mer, aviez-vous parlé à certains de vos prédécesseurs et de vos anciens collègues relativement à l'article 77, que vous voudriez voir révisé, et leur avez-vous demandé ce qu'ils en pensaient?

M. May: Non, tout simplement parce que je ne me suis pas beaucoup occupé de ces questions ces dix dernières années. Lorsqu'on m'a invité à comparaître devant ce comité, j'ai dû dépoussiérer certaines connaissances anciennes et les mettre à jour. Cette question m'a frappé. Il existe une importante échappatoire dans la loi actuelle. Cela constitue une lacune. De notre point de vue, il suffirait de modifier quelques mots seulement pour résoudre le problème. Ce serait très avantageux pour le Canada. Par ailleurs, d'autres n'y verraient pas un avantage pour eux-mêmes. Notre première réaction serait favorable, alors que pour d'autres ce serait une très mauvaise idée. Il faudrait au moins que nous puissions discuter avec eux,

can enter a discussion, followed by a negotiation, and followed by a conclusion some day. That is one approach. There are others and we should be pursuing them all.

Senator Cochrane: That is something we should note, Mr. Chairman.

Senator Johnson: Following on the last question of Senator Cochrane, has our government gone to bat on that issue at all yet?

Mr. May: Our government has not yet ratified the original Convention on the Law of the Sea from 1982. There were reasons earlier on why that was not done, having to do with doubts about the international seabed authority and how it might work and various other things.

My understanding from recent conversations with senior officials is that there is probably no compelling reason now why the Government of Canada should not ratify the 1982 convention. That being so, I further understand that having ratified it, within a fairly short period of time the convention will be open for amendment. That is why I see that route as one that we should be pursuing. We should ratify it and then put ourselves in a position to suggest an amendment.

Senator Johnson: Of course that seems so logical. How do we do that? What will does it take? You also say we have to get started. Would that not be a good starting point? You say in your paper that will take five to ten years. I have been sitting on this committee for years. I have heard this story over and over. I have lived in Newfoundland.

My family comes from Iceland, where there is such a great respect for the fishery. Everything depends on it. It is unfathomable that we have allowed the situation to get the way it is. Every time someone comes before us, we never hear that it is any better. Our government says it is doing things, but it is not. Should we start there? Should we be pushing for that? We have to start somewhere.

Mr. May: That is one approach that might or might not be productive, but it has the benefit of having some logic in its background.

There is the convention on straddling stocks that Canada has ratified but the EU has not. That is another item we should be picking up to see how we might advance the issue there.

We should always be pressing within NAFO to make that arrangement better. Since the two major players are now Canada and the European Union, one could hope that if those two could manage to reach some kind of accommodation, the others would come along.

I do not think we should hang our hats on one approach. We should be pursuing whatever lines of attack need to be pursued. However, we must get the attention of the government of the country, which could say to the governments of other countries:

puis négocier et, un jour ou l'autre, conclure une entente. Ce serait une façon de procéder. Mais il y en a d'autres, et nous devrions les examiner.

Le sénateur Cochrane: C'est une chose à retenir, monsieur le président.

Le sénateur Johnson: Dans la foulée de la dernière question du sénateur Cochrane, notre gouvernement a-t-il pris position sur cette dernière question?

M. May: Le gouvernement n'a pas encore ratifié la Convention de 1982 sur le droit de la mer, en raison des doutes qu'il avait au sujet de l'Autorité internationale des fonds marins, de son mode de fonctionnement et de divers autres aspects.

Suite à des conversations récentes avec des hauts fonctionnaires, je suis arrivé à la conclusion qu'il n'y avait probablement pas de raison impérieuse, pour le gouvernement canadien, de ne pas ratifier la convention de 1982. Cela étant, je crois savoir qu'après ratification, la convention pourrait assez rapidement faire l'objet de modifications. C'est pourquoi j'estime que nous devrions ratifier la convention, pour pouvoir ensuite y proposer des modifications.

Le sénateur Johnson: Cela semble tout à fait logique. Comment nous y prendrons-nous? Quelles seraient les conditions préalables? Vous dites aussi que nous devons nous mettre au travail. Ne serait-ce pas un bon point de départ? Vous dites, dans votre document, qu'il faudra compter entre cinq et dix ans. Je siège à ce comité depuis des années, et j'ai entendu la même chose à de nombreuses reprises. J'ai déjà vécu à Terre-Neuve.

Ma famille est originaire d'Irlande, où les gens ont le plus grand respect pour les pêches. Tout dépend de cette industrie. Je ne comprends pas comment nous avons pu permettre aux choses d'en arriver là. Les personnes que nous voyons ne nous disent jamais que la situation s'est améliorée. Notre gouvernement dit qu'il agit, mais il ne fait rien. Devrions-nous commencer par là? Faut-il exercer des pressions en ce sens? Il faut bien commencer quelque part.

M. May: Cette approche pourrait être ou ne pas être fructueuse, mais elle repose au moins sur une certaine logique.

Le Canada a ratifié la convention sur les stocks chevauchants, mais la Communauté européenne ne l'a pas ratifiée. Nous devrions aussi aborder cette question, afin de voir comment nous pourrions faire avancer le dossier.

Il faudrait exercer des pressions auprès de l'OPANO, afin d'améliorer cette entente. Étant donné que les deux principaux intéressés sont le Canada et la Communauté européenne, il est permis d'espérer que s'ils parvenaient à une certaine forme d'entente, les autres suivraient.

Je ne pense pas qu'il faille se limiter à une seule approche. Nous devrions plutôt prendre toutes les mesures qui s'imposent. Nous devons toutefois attirer l'attention du gouvernement national, pour qu'il puisse ensuite dire aux gouvernements des autres pays

“Twenty-five years is long enough to wait. We want this problem fixed.” It is not beyond the bounds of human understanding as to what needs to be done to fix it. Let us get on with it.

Senator Johnson: I will conclude by asking how it feels to be in Newfoundland now with the situation the way it is.

Mr. May: There is the story about how you know the Newfoundlanders in heaven: They are the ones who want to go home. Newfoundland is always a wonderful place to be, no matter what the situation.

This is frustrating. The man in the street, the person in the street, everyone in every community in Newfoundland knows that we have a problem outside the 200-mile limit. NAFO is not working. It must be fixed. There is a Royal Commission at work in Newfoundland. I would be surprised if it does not have something to say about this issue. What will be said over and over again is that this is not a problem that can be fixed by the province; it can only be fixed by the country. The country has to pick it up and deal with it.

The Chairman: Senator Cochrane’s question in regard to research led me to think that Canada has not been upfront in expending dollars on research, over the last number of years. We still have no clue what caused the collapse of the northern cod stocks. As a matter of fact, when the stocks were getting to their lowest, we actually cut funding to find out what happened. We have not done better elsewhere. We have cut into research almost everywhere. We have cut into enforcement. We have cut into various areas.

We have not been making a case, as a country, to then turn around and say to other countries, “Look how great we are at management of the fish stocks.” In fact, our domestic stocks keep going down. It would be difficult for us to make a case to our European colleagues to say what great custodians we are. We may want to look in our own backyard before we go pounding our chests elsewhere.

Having said that, what is your comment if they do come back and throw it in our face when we try to explain that we should be taking custody?

Mr. May: I would like to echo something that Mr. O’Rielly said earlier. The problem outside the 200-mile limit is well defined and does not need more science to be defined more precisely. That problem is well defined.

The Chairman: From our point of view, from a Canadian point of view, is that correct?

Mr. May: That is correct.

The Chairman: Let me play the devil’s advocate for a moment. If I am a European, and Canada arrives in Europe to make the case for custodial management, saying how great they are as

que nous attendons depuis 25 ans et que le moment est maintenant venu de trouver une solution. Ces solutions ne sont pas hors de portée de l’intelligence humaine. Mettons-nous au travail.

Le sénateur Johnson: Je terminerai en vous demandant ce que ressentent les Terre-Neuviens face à la situation actuelle.

M. May: Je vous répondrai en vous rappelant cette histoire où l’on demande comment on fait pour reconnaître des Terre-Neuviens au paradis. La réponse: ce sont ceux qui veulent retourner chez eux. Terre-Neuve est toujours un merveilleux endroit où vivre, peu importe la situation.

La situation est irritante. Tout le monde à Terre-Neuve est conscient qu’il y a un problème à l’extérieur de la zone de 200 milles. L’OPANO ne fonctionne pas. Il faut l’améliorer. Il y a actuellement une commission royale à l’oeuvre à Terre-Neuve. Je serais étonné qu’elle n’ait rien à dire sur cette question. On y dira et redira que le problème ne peut être résolu par la province et que la question relève du gouvernement national. Le pays doit prendre les choses en main et s’attaquer au problème.

Le président: La question du sénateur Cochrane au sujet de la recherche m’a amené à penser que le Canada n’a pas fait preuve de transparence en ce qui concerne les fonds engagés dans la recherche depuis un certain nombre d’années. Nous ne savons toujours pas ce qui a causé l’effondrement des stocks de morue du Nord. En fait, lorsque les stocks étaient sur le point d’atteindre leur niveau le plus bas, le gouvernement a coupé le financement, ce qui nous a empêchés de savoir ce qui s’était passé. Nous n’avons pas fait mieux dans d’autres domaines. Nous avons réduit la recherche presque partout. Les ressources d’application ont également été réduites. De nombreux secteurs ont subi des compressions.

Nous n’avons pas fait ce qu’il fallait pour pouvoir nous vanter, auprès des autres pays, de la qualité de notre gestion des stocks. En fait, les stocks continuent de baisser dans nos eaux. Nous serions malvenus de défendre la qualité de notre gestion des ressources auprès de nos collègues européens. Il serait peut-être préférable de faire notre autocritique avant de nous vanter.

Cela étant dit, comment devrions-nous réagir s’ils nous disent nos quatre vérités lorsque nous tenterons de leur expliquer que nous voulons assurer nous-mêmes la gestion des stocks?

M. May: Je voudrais vous rappeler ce que disait plus tôt M. O’Rielly. Le problème, à l’extérieur de la zone de 200 milles, est clairement défini et il n’est pas nécessaire de faire d’autres recherches scientifiques pour en savoir plus à ce sujet. Le problème a été bien défini.

Le président: Est-ce exact dans l’optique canadienne?

M. May: C’est exact.

Le président: Permettez-moi de me faire l’avocat du diable. Si j’étais un Européen et qu’un Canadien venait plaider en faveur d’une gestion canadienne des ressources et vanter la compétence

custodians, am I not, as a European, going to throw it back in Canada's face? We cannot simply say, "Our problem is indefinable," where the nose and tail is definable.

Mr. May: Let me emphasize that I think we know what the problem is on the nose and tail. We will just leave it at that.

As Mr. O'Rielly said earlier, when he was speaking to people in the European Union, they did what you just did, Mr. Chairman. They played the devil's advocate or worse and said, "Well, what are you doing about the northern cod, which is under moratorium? Of course, you have a recreational fishery that allows anyone who wants, to catch so many, et cetera." This is a really hot potato within Newfoundland. If you ask the question, "Will you give up the recreational fishery for northern cod if it helps to convince the Europeans that they should be behaving outside the 200-mile limit?" I am not sure what the answer would be.

To some extent, a criticism that we are trying to have our cake and eat it, too, has some justification.

The Chairman: I am referring more to the fact that we have absolutely no clue as to what caused the collapse of the northern cod. I have heard almost every excuse under the sun given, from seals to cold waters, to water temperatures, to the former federal government. God knows everyone else has been throwing excuses around. However, we still do not know the reason. That boils down to research, and we have been cutting research funds.

Mr. May: What we do not know now, we will never know in the sense that we are trying to explain something that happened historically.

We could give you a good outline of what we think happened with the northern cod. If you will allow me two minutes, I will do it.

In the late 1960s, the foreign fleets bumped the catch of northern cod from about 300,000 tons up to 800,000 tons. That was an enormous catch.

We extended jurisdiction in 1977 partly because of that massive increase in foreign fishing, which had an impact. At the time in the mid-1970s, the number of fishermen in Newfoundland was at its lowest level in the 20th century. That was a direct consequence of the big increase in foreign fishing in the late 1960s. We extended jurisdiction in the late 1970s and thought we had things under control. We did not.

What we did not realize was that an 800,000-ton catch sustained for several years had brought that stock down to a very low level — lower than we thought.

I am not giving you proven scientific fact. I am giving you a theory, a hypothesis. At a time when that stock was low, having suffered that big catch in the late 1960s, we did get into four or

des Canadiens en la matière, est-ce que je ne serais pas tenté de lui donner l'heure juste? Nous ne pouvons pas simplement dire que notre problème est indéfinissable, alors que le problème est définissable en ce qui concerne la région du nez et de la queue.

M. May: Permettez-moi de souligner que nous savons quel est le problème dans cette région. Nous nous en tiendrons à cela.

Comme M. O'Rielly le disait plus tôt, lorsqu'il a parlé à des représentants de la Communauté européenne, ils ont précisément fait ce dont vous parliez, monsieur le président; ils ont joué le rôle de l'avocat du diable, ou même plus, en nous demandant ce que nous faisons dans le cas de la morue du Nord, qui est visée par un moratoire. D'autre part, les Européens pourraient nous rappeler que la pêche sportive permet à n'importe qui de pêcher un certain nombre de poissons. Cette question est une véritable patate chaude pour les Terre-Neuviens. Si vous leur demandiez s'ils accepteraient de renoncer à la pêche sportive de la morue du Nord, afin de mieux convaincre les Européens de modifier leurs pratiques à l'extérieur de la zone des 200 milles, je ne suis pas certain de ce qu'ils répondraient.

On a raison, dans une certaine mesure, de nous reprocher de vouloir gagner sur tous les plans.

Le président: Je voulais surtout dire que nous n'avons absolument aucune idée de ce qui a causé l'effondrement des stocks de morue du Nord. J'ai entendu toutes les explications possibles, depuis les phoques jusqu'aux eaux froides, en passant par la variation des températures de l'eau et l'ancien gouvernement fédéral. Tout le monde a invoqué toutes les raisons possibles. Mais nous ne connaissons toujours pas les véritables causes. En définitive, il faudrait poursuivre les recherches, mais les fonds ont été coupés.

M. May: Nous ne pourrions jamais expliquer ce qui nous échappe à l'heure actuelle, car il faudrait remonter dans l'histoire.

Nous pourrions vous expliquer brièvement ce qui, selon nous, est arrivé à la morue du Nord. Il me suffira de deux minutes.

À la fin des années 60, les quantités de morue du Nord prises par les bateaux de pêche étrangers sont passées de 300 000 tonnes à 800 000 tonnes. C'est une augmentation énorme.

En 1977, le Canada a étendu sa zone de compétence, en partie en raison de cet accroissement massif de la pêche étrangère, qui a eu des répercussions. Vers le milieu des années 70, le nombre de pêcheurs à Terre-Neuve avait atteint son niveau le plus bas depuis le début du XX^e siècle. Cette situation était directement attribuable à l'augmentation très marquée des prises étrangères à la fin des années 60. Nous avons étendu notre zone de compétence à la fin des années 70, en croyant contrôler la situation. Il n'en fut rien.

Nous n'avions pas compris que le fait de pêcher 800 000 tonnes de poisson pendant plusieurs années avait réduit les stocks à un niveau très faible, plus faible que nous ne le pensions.

Il ne s'agit pas là de faits scientifiques. Je vous expose plutôt une théorie, une hypothèse. L'affaiblissement des stocks, attribuable aux prises énormes de la fin des années 60, a été

five years of excessively cold water in the late 1980s. As a consequence, there was no significant survival of young cod for about five years in a row — 1979, 1980, 1981, 1982, those sorts of years. The young cod were born but they did not survive. The stock was getting lower and lower. One does not discover that scientifically until the fish get to be four or five years old, when the results begin to show up in the commercial catches.

At one point about three years before the moratorium, about 1989, the scientists were saying that there were fewer northern cod than they thought there were. There had not been any new fish born for four or five years, so it looked bad. That advice was given to the Government of Canada in 1989.

There were several high profile panels appointed, with the question always being, “Is it really this bad?” The answer was, “Yes, it is this bad and it is getting worse.” Three years went by and, in 1992, the moratorium was declared.

There was a combination of an already reduced stock and several years of adverse environmental conditions. However, I am missing an important point. When the water got cold, the fish moved south — not just the cod, but also many other species. They moved south and then they moved east. When they moved east, they went outside the 200-mile limit; and when they went outside the 200-mile limit, Spain, Portugal and some other countries were there and that was the end. I am 90-per-cent sure that is the broad outline of the story.

The Chairman: I believe you are right. There were some problems. It is interesting to have 20/20 hindsight.

One point you raised tonight is that we have to have many fronts. There are many fronts. You exposed one of them, and Mr. O’Rielly another one. All of these have to be done at the same time. In combination with committees like this one, other members of parliament and senators and so on all have to contribute to the effort.

One thing is that we have many allies. Canada has many allies in Europe. I am thinking of countries like Iceland, Norway, the U.K. and many countries that would be sympathetic, not necessarily to custodial management but to the problems we face. They are facing similar problems in some of these countries, except possibly Iceland.

If provincial and federal parliamentarians would tap into these contacts, and use environmentally conscious people like Senator Johnson and Senator Spivak to spearhead and help out in trying to protect these dwindling stocks, perhaps that is a way to go. Use many fronts.

suivi, à la fin des années 80, d’une période de quatre ou cinq ans au cours de laquelle la température de l’eau était considérablement plus froide. En raison de ce refroidissement, le taux de survie des jeunes morues est demeuré très faible pendant cinq années de suite, soit durant les années 1979, 1980, 1981, 1982, et suivantes. Les jeunes morues naissaient mais ne survivaient pas, si bien que les stocks diminuaient de plus en plus. Il est impossible de vérifier scientifiquement cette situation avant que les poissons n’aient atteint l’âge de quatre ou cinq ans; on peut alors constater les effets sur la pêche commerciale.

Vers 1989, trois ans avant le moratoire, les scientifiques ont dit qu’il y avait moins de morue du Nord qu’ils ne s’y attendaient. La situation paraissait peu encourageante, car il n’y avait pas eu de nouvelles naissances depuis quatre ou cinq ans. Les scientifiques ont informé le gouvernement canadien de cette situation en 1989.

Plusieurs comités de haut niveau ont été formés, la question étant toujours de savoir si la situation était vraiment mauvaise. La réponse: Oui, elle est vraiment mauvaise et elle empire. Trois années ont passé et, en 1992, le moratoire a été déclaré.

C’était l’effet combiné d’un stock déjà réduit et de plusieurs années de conditions environnementales malsaines. J’oublie un point important, toutefois. Lorsque l’eau s’est refroidie, le poisson s’est déplacé vers le Sud — non seulement la morue, mais aussi beaucoup d’autres espèces. Le poisson s’est déplacé vers le Sud, puis vers l’Est. Lorsqu’il s’est déplacé vers l’Est, il est sorti de la zone des 200 milles; et lorsqu’il est sorti de la zone des 200 milles, les pêcheurs de l’Espagne, du Portugal et d’autres pays étaient là et ce fut la fin. Je suis sûr à 90 pour 100 que c’est en gros ce qui s’est passé.

Le président: Je crois que vous avez raison. Il y a eu des problèmes. C’est intéressant d’avoir ainsi une évaluation a posteriori de la situation.

Vous avez notamment signalé ici ce soir qu’il nous faut travailler sur plusieurs fronts. Il y a plusieurs fronts. Vous en avez exposé un et M. O’Rielly, un autre. Il faut travailler sur tous ces fronts à la fois. Avec des comités comme celui-ci, d’autres députés, sénateurs, etc., tous doivent contribuer à l’effort.

Il faut dire que nous avons beaucoup d’alliés. Le Canada a beaucoup d’alliés en Europe. Je songe à des pays comme l’Islande, la Norvège, le Royaume-Uni et de nombreux pays qui seraient bien disposés à l’égard, pas nécessairement de la gestion de la garde, mais des problèmes qui nous assaillent. Certains de ces pays, à l’exception peut-être de l’Islande, connaissent des problèmes similaires.

La solution serait peut-être que les parlementaires provinciaux et fédéraux exploitent ces contacts et fassent appel à des personnes sensibilisées à l’environnement comme les sénateurs Johnson et Spivak pour animer et soutenir les efforts de préservation de ces stocks en déclin. La solution consiste peut-être à travailler sur plusieurs fronts.

Mr. May: I would certainly agree. The only other point that might be added is that, if it can be solved within the existing international arrangements, the beneficiaries are not just Canada, but the other people who have historical association with the area.

The Chairman: We have had a former federal fisheries minister who said, referring to the United Nations Fishing Agreement, UNFA, that permanent, practical enforcement was the best means to end high-seas overfishing. Would you agree with that statement?

Mr. May: It is too early to tell. The European Union has not ratified that particular agreement yet. That is a new baby on the block, as it were. One can hope that it will be effective, but it has not been tried yet.

The Chairman: I have one last question. Is 2J3K3L northern cod considered a straddling fish stock? I have never seen it on any of the lists presented to us by anyone in NAFO.

Mr. May: Yes, 2J3K3L is the distribution — 3L extends beyond 200 miles, that is the nose of the Bank.

The Chairman: It is a straddling stock.

Mr. May: Yes, and this goes back to the story I just told you. Normally, it does not straddle much; maybe 5 or 10 per cent of the stock is outside. However, in the late 1980s and early 1990s, when the water got cold and the fish moved south and east, they were largely outside the 200-mile limit.

Senator Rompkey: If we were to invite environmentalists before the committee, can you suggest any that we might invite? A name that comes to my mind, for example, is Elizabeth May of the Sierra Club. Would someone like that be useful to have in front of the committee, or do you have any other suggestions?

Mr. May: I will make one. First, let me sound a note of caution, because the first approach might be that, with the situation so bad, everyone should stop fishing. No fishing country would like that because of the impact on its communities. However, having gotten past that, I know that the World Wildlife Fund is taking a major interest in all of this. It is taking advertisements castigating the EU fisheries policy. It has recently been in St. John's to organize a workshop to educate itself about the issues and to try to find solutions. The World Wildlife Fund is one entity that is already engaged.

Mr. O'Rielly: I agree with Dr. May that organizations such as the World Wildlife Fund have a certain measure of credibility. The challenge we face in terms of seeking recourse and support from the environmental movement is that it may lead to restrictions on fishing that we may find not acceptable. The cure may be somewhat worse than the disease.

Senator Rompkey: Would you say, leave them alone?

M. May: Absolument. J'ajouterais seulement que, si le problème peut être résolu dans le cadre des accords internationaux existants, tous les pays qui sont associés depuis toujours à cette région en bénéficieraient et pas seulement le Canada.

Le président: Un ancien ministre fédéral des Pêches a dit en parlant de l'Entente des Nations Unies sur les pêches, l'ENUP, que le meilleur moyen de mettre fin à la surpêche hauturière était de vraiment l'appliquer en permanence. Êtes-vous d'accord?

M. May: Il est trop tôt pour le dire. L'Union européenne n'a pas encore ratifié cette entente. C'est encore tout nouveau. Il est à espérer que l'entente sera efficace, mais on ne l'a pas encore mise à l'épreuve.

Le président: Une dernière question: la morue du Nord de la zone 2J3K3L est-elle considérée comme un stock chevauchant? Je ne l'ai jamais vue sur aucune des listes qui nous ont été présentées par qui que ce soit à l'OPANO.

M. May: Oui, 2J3K3L représente la répartition — 3L s'étend au-delà de la zone des 200 milles; c'est le Nez du Banc.

Le président: C'est un stock chevauchant.

M. May: Oui, et cela tient à ce que je viens de vous expliquer. Normalement, il ne chevauche pas beaucoup; 5 ou 10 pour 100 du stock peut se trouver à l'extérieur. Toutefois, à la fin des années 80 et au début des années 90, lorsque l'eau s'est refroidie et que le poisson s'est déplacé vers le Sud et l'Est, le stock s'est en grande partie trouvé hors de la zone des 200 milles.

Le sénateur Rompkey: Si le comité souhaitait entendre des écologistes, qui devrait-il inviter à votre avis? Un nom qui me vient à l'esprit, par exemple, est celui d'Elizabeth May, du Sierra Club. Le comité gagnerait-il à entendre une personne comme celle-là, ou avez-vous d'autres personnes à nous proposer?

M. May: J'ai quelqu'un à vous proposer, mais permettez-moi d'abord une mise en garde car, compte tenu de la gravité de la situation, on pourrait décider tout de suite que tout le monde devrait cesser de pêcher. Aucun pays de pêche n'y consentirait à cause de l'incidence que cela aurait sur ses localités. Cela étant dit, toutefois, je sais que le Fonds mondial pour la nature s'intéresse beaucoup à toute cette situation. Il condamne dans ses annonces publicitaires la politique européenne en matière de pêches. Il a tenu récemment un atelier à St. John's afin de s'informer des problèmes et de trouver des solutions. Le Fonds mondial pour la nature est un groupe déjà engagé.

M. O'Rielly: Je conviens avec M. May que des organisations comme le Fonds mondial pour la nature ont une certaine crédibilité. Le défi que pose le recours au mouvement écologiste est que cela peut entraîner des restrictions sur la pêche qui ne nous paraissent peut-être pas acceptables. Le traitement risque d'être pire que la maladie.

Le sénateur Rompkey: Diriez-vous qu'il ne faut pas s'en occuper?

Mr. O'Rielly: It is not our choice to leave them alone. The environmentalists are aware of the problem. They are concerned. They are going to be involved and they will have a role to play. It is incumbent upon us to acknowledge that and to find ways to work with them so that we can maintain our fishing activity, and seek and enlist their support in pushing towards a strategy of recovery. Certainly, again, within the EU, that will never happen. Apparently, that is not going to happen with fishing interests. We have dealt with fishing interests, between Canadian fishing interests and the European fishing interests. Our challenge and our interests are seizing access to the resource.

Our industries on both sides of the Atlantic have not demonstrated any great resolve in terms of conservation. In the absence of that, the environmental movement is going to have much more influence in the future than in the past.

Senator Rompkey: To clarify my own thinking, Dr. May said to Senator Cook that we would be marginally better off inside NAFO than outside NAFO. You made some suggestions. We have talked about various measures that can be pursued. Obviously, getting the government to begin is the first one. Then there are a number of options.

Mr. O'Rielly, you said at one point in your presentation that we should unilaterally extend jurisdiction and move Canada's economic zone to the edge of the continental shelf. You also said if the prescribed regime is not implemented within a reasonable time-frame, we should leave NAFO. I assume your preferred option is to stay within NAFO and pursue the various options within NAFO. Is that what you would recommend?

Mr. O'Rielly: Essentially, this comes down to plausibility. The only choice we have is to demonstrate to the rest of NAFO members, and to the world at large, that we have exhausted all avenues of making NAFO work. Structurally, NAFO is an ideal tool. It can serve a number of useful purposes. It can contain, for instance, fishing activity to member countries of NAFO. That is significant. Right now, nose and tail is only really open to NAFO countries. If we were to adopt responsible measures within NAFO, and protect the resource for all countries that are participating — if that message could be conveyed and if that action could be taken — NAFO could be an extremely beneficial organization.

The impetus for making that change, for creating almost a metamorphosis, is not there. That is what we are seeking. In the absence of that, it goes back to the points we made about concurrent actions. After two to five years — we could debate the time-frame — that you work within NAFO to fix the problem, at some point you must say, enough already. You will have to move, to take unilateral action and hopefully, through the process, demonstrate to the rest of the world that such action is warranted. If there is a consensus that unilateral action or more demonstrative action by the coastal state is needed, then it would be acceptable. Right now, that is not the case.

M. O'Rielly: Nous n'avons pas le choix. Les écologistes sont au courant du problème. Ils sont préoccupés. Ils interviendront et ils auront un rôle à jouer. Il nous incombe de le reconnaître et de trouver le moyen de collaborer avec eux pour maintenir notre activité de pêche, et d'obtenir leur appui dans la promotion d'une stratégie de rétablissement. Je le répète, cela ne se fera certes jamais au sein de l'Union européenne. Cela ne se fera apparemment pas, compte tenu des intérêts de pêche. Nous avons traité des intérêts de pêche, canadiens et européens. Le défi et notre intérêt consistent à avoir accès à la ressource.

Les secteurs de la pêche des deux côtés de l'Atlantique n'ont fait preuve d'aucune réelle détermination en matière de conservation. En l'absence de toute détermination à cet égard, le mouvement écologiste aura beaucoup plus d'influence à l'avenir qu'il n'en a eu jusqu'à maintenant.

Le sénateur Rompkey: Je veux être sûr d'avoir bien compris. M. May a dit au sénateur Cook qu'il valait un peu mieux pour nous que nous fassions partie de l'OPANO plutôt que pas du tout. Vous avez proposé des choses. Nous avons parlé de diverses mesures possibles. Il faut manifestement commencer par amener le gouvernement à agir. Puis, il existe un certain nombre d'options.

Monsieur O'Rielly, vous avez dit au cours de votre exposé que le Canada devrait décider unilatéralement d'accroître sa compétence et d'étendre sa zone économique jusqu'au bord de la plate-forme continentale. Vous avez dit aussi que si le régime prescrit n'était pas mis en œuvre dans un délai raisonnable, nous devrions quitter l'OPANO. J'ai compris que vous préféreriez rester au sein de l'OPANO et essayer les diverses options possibles au sein de l'OPANO. Est-ce là ce que vous recommandez?

M. O'Rielly: Au fond, c'est une question de plausibilité. Nous n'avons d'autre choix que de montrer aux autres membres de l'OPANO, et au monde entier, que nous avons épuisé tous les moyens possibles de faire fonctionner l'OPANO. De par sa structure même, l'OPANO est un outil idéal. Il peut servir à un certain nombre de fins utiles. Il peut notamment limiter la pêche aux pays membres de l'OPANO. C'est considérable. À l'heure actuelle, le nez et la queue du Grand banc ne sont vraiment ouverts qu'aux pays membres de l'OPANO. Si nous adoptions des mesures responsables au sein de l'OPANO et si nous protégeons la ressource pour tous les pays participants — si ce message était compris et si cela était fait — l'OPANO pourrait être une organisation extrêmement utile.

La volonté de changer les choses, de réaliser une véritable métamorphose ou presque, n'existe pas. C'est ce que nous cherchons à obtenir. Sans cette volonté, on en revient aux mesures concurrentes dont nous avons parlé. Quand cela fait deux à cinq ans — le délai est discutable — que vous essayez de régler le problème au sein de l'OPANO, il arrive un moment où vous devez dire que c'est assez. Vous devez décider d'agir unilatéralement et espérer montrer au reste du monde qu'une telle mesure s'impose. S'il y avait consensus sur la nécessité pour l'État côtier de prendre une mesure unilatérale ou vraiment démonstrative, ce serait alors acceptable. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Senator Johnson: It was a comment arising from when Senator Rompkey was asking about environmentalists and promoting the cause. It ends up having to really stir the public concern. Outside of Newfoundland, the people of Canada, for example, where I come from on Lake Winnipeg, do not know anything about the situation except that there are not as many cod. It is awareness and how we do more of that. We have to do it in our own freshwater lakes as well as both oceans. The World Wildlife Fund, as Senator Spivak said, is one of the best — even those ads you were talking about, with the plate. Promotion is important, too. We will never get any activity on the environmental level until people's lives are affected by the quality of their water or food, until it hits them on their doorstep. That is where we have to get proactive in public life.

Senator Spivak: Is it not the fact that all of the 17 fishing areas in the world are either overfished or at capacity at the moment? This is a looming crisis. I would suggest, and I know that this will not be met kindly, the people who get the most attention are from Greenpeace.

Senator Johnson: I love Greenpeace in some things.

Senator Spivak: The point is not all environmental groups are animal rights people, in fact, quite the contrary. Many environmental groups understand that if you do not have animals, you do not have habitat and you do not have livelihood for people. Many environmentalists understand that. In fact, I would say most do. The seal issue is one in particular that has to do mostly with the way in which the seals are killed. It is not an area I am familiar with, but I would not think people with sensible ideas about what to do in this world would be so much against the seal hunt as some of the groups.

However, Greenpeace is the most effective organization in drawing public attention because they do outrageous things. They have been successful with huge oil companies. They have been successful in many ways. It would be interesting to see what they have to say.

Senator Johnson: I think we know.

Mr. May: The environmental movement is capable of delivering a message to a broad audience, and the time is here to try to use that lever, especially to educate the member states of the European Union and the people who live in those countries about the damage they have done in this part of the world over the last 25 years. Since the subject of seals comes up, I cannot resist saying that there are far too many of them out there.

Senator Spivak: Yes. Not all environmental organizations speak with one voice, just as all other organizations do not speak with one voice. Many are more sensible than others.

The Chairman: I might note that one of the best communicators we ever had on this subject was in fact a previous fisheries minister. I will never forget the day he went to New York and held up that poor little turbot that was hanging

Le sénateur Johnson: Le sénateur Rompkey demandait si les écologistes pourraient promouvoir la cause. Il s'agit au bout du compte de vraiment sensibiliser l'opinion publique. Lorsqu'on ne vit pas à Terre-Neuve, lorsqu'on vient comme moi d'une localité située sur le lac Winnipeg, par exemple, tout ce qu'on sait du problème, c'est qu'il n'y a plus autant de morue qu'avant. Il s'agit de trouver des moyens de conscientiser davantage les Canadiens. Nous devons le faire pour nos lacs comme pour les deux océans. Le Fonds mondial pour la nature, comme l'a dit le sénateur Spivak, est un des meilleurs organismes à cet égard — compte tenu même des annonces publicitaires dont vous parliez, avec l'assiette. La promotion est importante aussi. Il ne se passera jamais rien au plan environnemental tant que les gens ne seront pas directement touchés dans la qualité de leur eau ou de leur nourriture. C'est là que nous, parlementaires, devons prendre des mesures proactives.

Le sénateur Spivak: N'est-il pas vrai que les 17 zones de pêche du monde sont surexploitées ou exploitées au maximum à l'heure actuelle? La crise est imminente. J'estime — et je sais que cela ne sera pas bien reçu — que c'est Greenpeace qui attire le plus l'attention.

Le sénateur Johnson: J'adore Greenpeace à certains égards.

Le sénateur Spivak: Les groupes environnementalistes ne sont pas tous pour la défense des droits des animaux; bien au contraire, en fait. De nombreux groupes environnementalistes comprennent que s'il n'y a pas d'animaux, il n'y a pas non plus d'habitat ni de moyen de subsistance pour les humains. Beaucoup d'écologistes le comprennent. La plupart, en fait. Le problème des phoques, notamment, a surtout à voir avec la façon dont ils sont tués. Je ne m'y connais pas beaucoup en la matière, mais je ne crois pas qu'on puisse avoir des idées sensées sur ce qu'il faut faire ici-bas et condamner la chasse au phoque autant que le font certains groupes.

Toutefois, c'est l'organisation Greenpeace qui réussit le mieux à retenir l'attention parce qu'elle choque. Elle a fait bouger d'énormes pétrolières. Elle a eu beaucoup de succès. Il serait intéressant de voir ce qu'elle a à dire.

Le sénateur Johnson: Je crois que nous le savons.

M. May: Le mouvement écologiste est capable de livrer un message à un vaste auditoire et le temps est venu de s'en servir, surtout pour informer les États membres de l'Union européenne et leurs citoyens des dommages qu'ils causent dans cette partie du monde depuis 25 ans. Comme on parle des phoques, je ne peux m'empêcher de dire qu'il y en a beaucoup trop.

Le sénateur Spivak: Oui. À l'instar de toutes les autres organisations, les organismes à vocation environnementale ne sont pas unanimes. Il y en a de plus raisonnables que d'autres, et ils sont nombreux.

Le président: Je vous ferai remarquer qu'un des meilleurs communicateurs que nous ayons eus à cet égard était, en fait, un ancien ministre des Pêches. Je n'oublierai jamais le jour où il est allé à New York et où il a tenu ce pauvre petit turbot qui

on for dear life to that net with the last little fins that it had. It was one of the most powerful scenes I have ever seen, and what a great communicator he was at that time. We cannot forget those kinds of communicators. I think they called him "Tobinator."

Senator Cook: Dr. May, I agree it is better to work within the tent than outside of it, and Newfoundlanders have a vocabulary that speaks to that very well.

A month or so ago, we had Dr. David Bevan from Dalhousie, the chair of the Standing Committee International Control, STACTIC, within NAFO. Do you see that as one of the options for tightening NAFO and giving it some discipline and wherewithal?

Mr. May: Mr. O'Reilly is more familiar with the current workings of NAFO, but I suspect we have taken the issue of international control as far as it can be taken without establishing some kind of custodianship, either by Canada or by NAFO.

Senator Cook: Do you see that as a vehicle for taking that extra step?

Mr. O'Rielly: It is actually part of NAFO, and Dr. Bevan is a senior official with DFO. He fulfils that responsibility to chair the STACTIC committee of NAFO as part of his responsibilities, so it is integral to the entire function.

Canada does a good job of documenting the problems, presenting the evidence and the requirements for better enforcement measures, but the receptivity and the willingness is not there. That is the fundamental issue. The short answer is, no, I do not see that as being part of the solution to the problem of fixing NAFO.

Senator Cook: I hoped it would have been an option.

The Chairman: Did you attend the round table that was held a few days ago, organized by the minister, to look at foreign overfishing?

Mr. May: We were both there.

The Chairman: Did anything earth-shattering or wildly imaginative come out of the meeting?

Mr. O'Rielly: No, this was a gathering of renowned international legal experts on marine law, who debated these issues at a high academic level. It was interesting and useful background, but it was largely an articulate explanation of why we do not have the legal authority to take unilateral action. It was not prescriptive. It did not give us much in the way of avenues or courses of action that we could pursue, other than some kinds of references to things already talked about, such as seeking some of the measures under UNFA that were elaborated.

Douglas Johnson outlined in part of his presentation the opportunity that exists to work again with the environmental movement and try to cause the world to become more seized of this as an issue of food security for the world rather than the self-serving issue of protecting the Canadian fishing industry, for instance, as another ploy to try to garner support. Many

s'accrochait désespérément au filet avec les dernières petites nageoires qui lui restaient. C'est une des scènes les plus émouvantes que j'aie jamais vues, et quel grand communicateur il était alors! On ne peut pas oublier des communicateurs comme lui. Je crois qu'on l'appelait Tobinator.

Le sénateur Cook: Monsieur May, je conviens qu'il vaut mieux travailler à l'intérieur qu'à l'extérieur de la tente, et les Terre-Neuviens ont un vocabulaire très savoureux à cet égard.

Il y a environ un mois, nous avons entendu M. David Bevan, de Dalhousie, qui préside le Comité permanent de contrôle international, ou STACTIC, au sein de l'OPANO. Voyez-vous là une possibilité de renforcer l'OPANO et de lui donner une discipline et des moyens?

M. May: M. O'Reilly connaît mieux que moi le fonctionnement actuel de l'OPANO, mais je soupçonne que nous avons promu la question du contrôle international autant qu'on peut le faire sans établir une certaine forme de tutelle, du Canada ou de l'OPANO.

Le sénateur Cook: Voyez-vous là un véhicule pour prendre cette mesure additionnelle?

M. O'Rielly: C'est effectivement un comité de l'OPANO, et M. Bevan est un haut fonctionnaire du MPO. La présidence du comité STACTIC de l'OPANO fait partie intégrante des responsabilités associées à son poste.

Le Canada documente bien les problèmes, présentant les preuves et exposant la nécessité d'adopter de meilleures mesures de mise en application, mais la réceptivité et la volonté d'agir ne sont pas là. Tel est le problème fondamental. En bref, non, je ne vois pas là un moyen de résoudre le problème de l'OPANO.

Le sénateur Cook: J'espérais que ce fut une option.

Le président: Avez-vous participé à la table ronde que le ministre a tenue il y a quelques jours sur la surpêche étrangère?

M. May: Nous y étions tous les deux.

Le président: En est-il ressorti quoi que ce soit de renversant ou de révolutionnaire?

M. O'Rielly: Non, il s'agissait d'une réunion d'experts internationaux du droit maritime, qui ont débattu ces questions de façon très savante. On a fait un historique intéressant et utile du problème, mais on a surtout expliqué clairement pourquoi nous n'avons pas le droit légal de prendre des mesures unilatérales. Cela n'avait rien de normatif. Il n'en est ressorti aucune avenue ni moyen d'action que nous pourrions prendre, sinon des allusions à des mesures dont il a déjà été question, telles celles prévues dans le cadre de l'ENUP.

Dans son exposé, Douglas Johnson a parlé de la possibilité de collaborer à nouveau avec le mouvement écologiste et de mieux conscientiser le monde au fait qu'il s'agit ici d'un problème international de sécurité alimentaire et non de la volonté égocentrique du Canada de protéger son secteur de la pêche, notamment, comme d'un autre stratagème pour essayer de

suggestions were put forth, but few were original. They were a collage of recipes that might be pursued, and many had merit and are subject to the kind of concurrent action.

However, this was not an event that caused one to go away and think that we are on a course, have a choice and should get on with it. That did not come from that round table, in my view.

The Chairman: They stayed within the box.

Mr. O'Rielly: Very much.

The Chairman: I will wrap this up by thanking our witnesses for a most interesting session this evening.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, February 26, 2003

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:23 p.m. to consider a draft budget.

Senator Gerald J. Comeau (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, as is reflected on the agenda, we hope to be *in camera* for the first portion of the meeting and then we return to the public portion.

With that in mind, I ask permission of the members of the committee as to whether we wish to have reporting or not. I would not suggest that we need that, but if the committee agrees we would not have reporting while we are *in camera*.

Senator Cook: I will take my direction from the chair, whatever you feel is appropriate I am comfortable with.

The Chairman: That will be just for the first part of the meeting.

The committee continued *in camera*.

The committee resumed in public.

The Chairman: We are back on the public record now.

I would entertain a motion for a budget.

Senator Johnson: I so move.

The Chairman: Any questions or comments?

I see a nodding of heads; I believe we have a consensus.

Senator Johnson: Based on our discussion and you can take that to the committee.

recueillir des appuis. Beaucoup de suggestions ont été présentées, mais peu étaient originales. Il s'agissait d'un pot-pourri de recettes possibles, dont beaucoup sont valables et font l'objet de mesures concurrentes.

Il n'y avait rien là, toutefois, qui nous amène à croire que nous sommes sur la bonne voie, que nous pouvons et devrions faire quelque chose. Cela n'est pas ressorti de la table ronde, à mon avis.

Le président: On s'en est tenu aux discours habituels.

M. O'Rielly: Beaucoup.

Le président: Pour terminer, je tiens à remercier nos témoins pour une séance qui a été ce soir des plus intéressantes.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 26 février 2003

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 18 h 23 pour examiner une ébauche de budget.

Le sénateur Gerald J. Comeau (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, comme l'indique notre ordre du jour, nous espérons siéger à huis clos pendant la première partie de la réunion et poursuivre nos délibérations en public.

Cela dit, je demande aux membres du comité s'ils veulent ou non qu'il y ait un compte rendu. Je ne dirais pas que c'est nécessaire, mais si vous êtes d'accord il n'y aura pas de compte rendu pour la partie à huis clos.

Le sénateur Cook: Je vais m'en remettre à la présidence. Je serai à l'aise avec la décision que vous prendrez.

Le président: Ce sera simplement pour la première partie de la séance.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.

Le comité reprend ses travaux en public.

Le président: Le reste de la séance fera l'objet d'un compte rendu.

Je suis prêt à recevoir une motion pour un budget.

Le sénateur Johnson: Je le propose.

Le président: Y a-t-il des questions ou des observations?

Je vois des signes de tête affirmatif. Je crois que nous avons un consensus.

Le sénateur Johnson: Sur la base de notre discussion et vous pouvez soumettre le budget au comité.

The Chairman: All in favour, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I just wanted to read this note into the record. This is an excerpt from the February 4 meeting of the House of Commons Standing Committee on Fisheries and Oceans. Mr. John Radosevic, the President of the United Fishermen and Allied Workers' Union-CAW-West Coast said:

Go to the Senate standing committee fisheries report of a couple of years ago. Go to your Auditor General's report of a couple of years ago. Look at Stephen Owen's report of two years ago. All these reports contain a slice of the same things we're talking about. ... We support the Senate standing committee reports.

That is nice praise.

The committee adjourned.

Le président: Êtes-vous tous d'accord pour adopter le budget, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le président: Je vais simplement lire la présente note aux fins du compte rendu. Il s'agit d'un extrait d'une réunion du 4 février du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. M. John Radosevic, le président de la United Fishermen and Allied Workers' Union-CAW-West Coast a déclaré:

Allez regarder le rapport d'il y a quelques années du Comité sénatorial des pêches. Allez regarder le rapport du vérificateur général d'il y a quelques années. Jetez un coup d'oeil sur le rapport d'il y a deux ans de Stephen Owen. Tous ces rapports renferment les éléments de ces mêmes choses dont nous parlons... Nous appuyons les rapports du Comité sénatorial permanent.

Ce sont de beaux éloges.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Wednesday, February 5, 2003

From the Northwest Atlantic Fisheries Organization:

Mr. David Bevan, Chair, Standing Committee on International Control.

Tuesday, February 25, 2003

From the Newfoundland Provincial Advisory Council on Overfishing:

Dr. Art May, Member;
Mr. Alistair O'Rielly, Member.

TÉMOINS

Le mercredi 5 février 2003

De l'Organisation des pêches de l'Atlantique du nord-ouest:

M. David Bevan, président, Comité permanent du contrôle international.

Le mardi 25 février 2003

Du Newfoundland Provincial Advisory Council on Overfishing:

M. Art May, membre;
M. Alistair O'Rielly, membre.